

RAPPORT ANNUEL 2014

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC
COMMUNAUTAIRE D'ASSAINISSEMENT



SOMMAIRE

Chapitre 1	3
Assainissement collectif	3
1- Introduction	4
1.1 Présentation du territoire desservi par la CREA	4
1.2 Structures et organisation du service de l'assainissement	7
1.3 Mode de gestion du service	18
2- Régie	20
2.1 Système d'Assainissement d'Emeraude	20
2.2 Système d'assainissement de Grand Quevilly	26
2-3 Système d'assainissement de Sahurs	30
2-4 Système d'Assainissement de Saint-Pierre-de-Manneville	33
2.5 Système d'Assainissement du Pôle de proximité d'Elbeuf	36
2.6 Système d'Assainissement de Yainville	39
2.7 Système d'Assainissement de Jumièges & Mesnil sous jumièges	42
3 – DELEGATION DE SERVICES PUBLICS	46
3.1 Système d'Assainissement de Grand Couronne	46
3.2 Système d'Assainissement de Gouy	50
3.3 Système d'Assainissement de Montmain	53
3.4 Système d'Assainissement de Boos	56
3.5 Système d'Assainissement de La Neuville Chant D'Oisel	59
3.6 Système d'Assainissement de Quevreville La Poterie	62
3-7 Système d'Assainissement – PPTY – Le Trait	65
3-8 Système d'Assainissement – PPD - Duclair	70
3-9 Système d'Assainissement – PPD – Saint Martin de Boscherville	74
3-10 Système d'Assainissement – PPD – Saint Paër – Epinay sur Duclair	77
3-11 Système d'Assainissement – PPD – Henouville – Saint Pierre de Varengeville	81
3-12 Système d'Assainissement – PPD –Bardouville-Anneville-Ambourville	85
4 - Travaux	89
4.1 Bilan des travaux d'investissement 2014	89
4.2 Prévision de travaux 2015	94
5 - Indicateurs financiers	97
Chapitre 2	99
Assainissement non collectif	99
1 – Organisation du spanc	100
1.1 Présentation du territoire desservi à l'échelle de la CREA	100
1.2 Structures et organisation du service de l'assainissement non collectif	100
1-3 Mode de gestion du service	101
Il est géré directement par la collectivité ou dans le cadre de DSP.	101
2 – SPANC en Régie	102
2.1 Indicateurs de performance	102
2.2 Indicateurs financiers	103
Chapitre 3	105
Démarche environnementale	105
1 - Présentation	106
Glossaire	107
Annexes	111
Annexe 1 : Bilan des indicateurs par contrat de délégation	112
Annexe 2 : Politiques Environnementales et Programmes de Management Environnemental	114

Annexe 3 : Rapports Annuels des Délégués :.....	119
Les comptes annuels de résultat d'exploitation et de délégation.....	119
Annexe 4 : Règlement d'Assainissement collectif	124
Annexe 5 : Règlement d'Assainissement non collectif	124

CHAPITRE 1

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1- INTRODUCTION



1.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI PAR LA CREA

Le service est géré au niveau d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI).

Nom de l'EPCI : **La Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (La CREA).**

La CREA a pour compétences la collecte, le transport et le traitement des eaux usées, des eaux pluviales ainsi que des ruissellements dont le territoire est représenté ci-après (cf. carte « Traitement des eaux usées – Périmètre 23 des systèmes d'assainissement » (page 6)).

71 communes sont adhérentes au service :

AMFREVILLE LA MIVOIE	HENOUVILLE
ANNEVILLE-AMBOURVILLE	HOUPEVILLE
BARDOUVILLE	ISNEAUVILLE
BELBEUF	JUMIEGES
BERVILLE SUR SEINE	LA BOUILLE
BOIS GUILLAUME	LA LONDE
BIHOREL	LA NEUVILLE CHANT D'OISEL
BONSECOURS	LE HOULME
BOOS	LE TRAIT
CANTELEU	LES AUTHIEUX SUR LE PORT SAINT OUEN
CAUDEBEC LES ELBEUF	MALAUNAY
CLEON	MAROMME
DARNETAL	MESNIL ESNARD
DEVILLE LES ROUEN	MESNIL SOUS JUMIEGES
DUCLAIR	MONT SAINT AIGNAN
ELBEUF	MONTMAIN
EPINAY SUR DUCLAIR	MOULINEAUX
FONTAINE SOUS PREAUX	NOTRE DAME DE BONDEVILLE
FRANQUEVILLE SAINT PIERRE	OISSEL
FRENEUSE	ORIVAL
GOUY	PETIT COURONNE
GRAND COURONNE	PETIT QUEVILLY
GRAND QUEVILLY	QUEVILLON
HAUTOT SUR SEINE	QUEVREVILLE LA POTERIE
RONCHEROLLES SUR LE VIVIER	SAINTE PIERRE DE MANNEVILLE

ROUEN
SAHURS
SAINT AUBIN CELLOVILLE
SAINT AUBIN ÉPINAY
SAINT AUBIN LES ELBEUF
SAINT ÉTIENNE DU ROUVRAY
SAINT JACQUES SUR DARNETAL
SAINT LEGER DU BOURG DENIS
SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE
SAINT MARTIN DU VIVIER
SAINT PAER

SAINT PIERRE DE VARENDEVILLE
SAINT PIERRE LES ELBEUF
SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR
SOTTEVILLE LES ROUEN
SOTTEVILLE SOUS LE VAL
TOURVILLE LA RIVIERE
VAL DE LA HAYE
YAINVILLE
YMARE
YVILLE SUR SEINE

Communes hors de la Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf -Austreberthe reliées au système d'assainissement d'Emeraude :

LA VAUPALIERE
MONTIGNY
PISSY-POVILLE

PREAUX
QUINCAMPOIX
SAINT JEAN DU CARDONNAY

Communes hors de La Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe reliées au système d'assainissement de Montmain

BOIS D'ENNEBOURG
BOIS L'ÉVEQUE

FRESNE LE PLAN
MESNIL RAOUL

Communes hors de La Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe reliées au système d'assainissement du Pôle de Proximité d'Elbeuf

SAINT PIERRE LES FLEURS
SAINT DIDIER DES BOIS
SAINT OUEN DU TILLEUL
LA SAUSSAYE
BOSC ROGER

BOSNORMAND
THUIT ANGER

METROPOLE ROUEN NORMANDIE

TRAITEMENT DES EAUX USEES Périmètres des systèmes d'assainissement* et exploitants des stations d'épuration



Périmètres des systèmes d'assainissement (en eq/hab) :

550 000 (Le Petit-Quevilly - EMERAUDE)	1 300 (Anneville-Ambourville)
110 000 (Saint-Aubin-lès-Elbeuf)	1 200 (Hénouville)
58 000 (Le Grand-Quevilly)	1 200 (Mesnil-sous-Jumièges)
20 000 (Grand-Couronne)	1 200 (Quévreville-la-Poterie)
11 000 (Le Trait)	1 200 (Sahurs)
4 500 (Montmain)	1 050 (Jumièges)
5 000 (Gouy)	1 000 (Saint-Paër)
4 000 (Duclair)	800 (Saint-Pierre-de-Manneville)
3 500 (Boos)	500 (Bardouville)
2 500 (Yainville)	400 (Epinay-sur-Duclair)
2 500 (La Neuville Chant d'Oisel)	200 (Duclair-Bord de Seine)
2 000 (Saint-Martin-de-Boscherville)	Commune raccordée à la STEP de Villers Ecalles

— Périmètre de La Métropole Rouen Normandie

Stations d'épuration et Exploitants :

- ★ REGIE - METROPOLE ROUEN NORMANDIE
- ★ VEOLIA EAU - AGENCE BRAY ET CAUX
- ★ VEOLIA EAU - USINES VALLEE DE SEINE
- ★ EAUX DE NORMANDIE
- ★ STGS

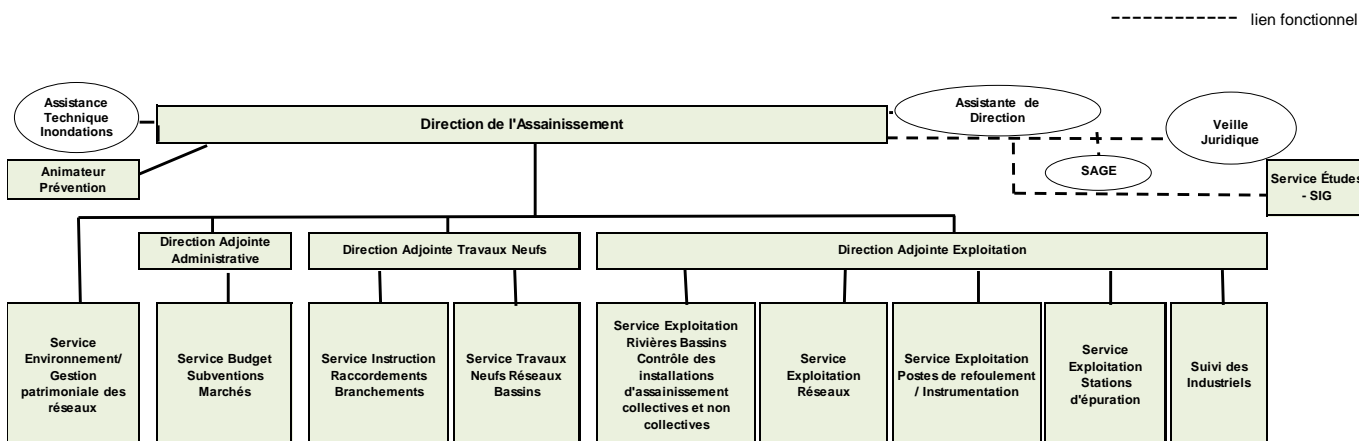
* Exploitant du réseau peut être différent de celui de la station d'épuration

1.2 STRUCTURES ET ORGANISATION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le service de l'assainissement est organisé en 4 entités :

- **La Direction de l'Assainissement qui gère 10 systèmes d'assainissement :**
 - Système d'assainissement d'Emeraude ;
 - Système d'assainissement de Grand Quevilly ;
 - Système d'assainissement de Grand Couronne ;
 - Système d'assainissement de Sahurs ;
 - Système d'assainissement de Saint Pierre de Manneville ;
 - Système d'assainissement de Boos ;
 - Système d'assainissement de Gouy ;
 - Système d'assainissement de La Neuville Chant d'Oisel ;
 - Système d'assainissement de Montmain ;
 - Système d'assainissement de Quévreville la Poterie.
- **Le Pôle de Proximité d'Elbeuf qui gère 1 système d'assainissement ;**
- **Le Pôle de Proximité de Duclair qui gère 10 systèmes d'assainissement ;**
- **Le Pôle de Proximité du Trait-Yainville qui gère 2 systèmes d'assainissement.**

1.2.1. Direction de l'Assainissement



Les services de la Direction de l'Assainissement sont organisés en trois Directions Adjointes chargées respectivement :

- de l'exploitation et du contrôle de l'exploitation des ouvrages existants (réseaux eaux usées et eaux pluviales, postes de refoulement, ouvrages de régulation et de stockage des eaux pluviales, stations d'épuration), de l'entretien des rivières non domaniales, de l'instrumentation, du contrôle des dispositifs d'assainissement collectifs, du contrôle, de l'entretien et de la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectifs ainsi que du suivi des industriels,
- des travaux neufs (maîtrise d'ouvrage et dans la plupart des cas maîtrise d'œuvre) : réhabilitation et construction de nouveaux réseaux et ouvrages, instruction des raccordements sur le réseau,
- du suivi administratif et financier et de la gestion des marchés publics.

En outre, il existe des activités transversales : le Service Environnement et Gestion Patrimoniale des Réseaux, la Prévention des Risques, le Service Assistance Technique Inondations, le Service Études - SIG et le SAGE.

L'effectif de la Direction de l'Assainissement est de 95 agents (dont 21 ingénieurs et techniciens et 5 cadres administratifs).

Enfin, le personnel des entreprises prestataires intervenant en permanence sur les réseaux et les stations d'épuration est estimé à une cinquantaine de personnes.

1.2.1.1 - La Direction Adjointe Exploitation

Encadrée par un Directeur Adjoint Exploitation, elle regroupe 5 activités :

- L'exploitation des postes de refoulement/Instrumentation – Supervision,
- L'exploitation des réseaux,
- L'exploitation et/ou le contrôle de l'exploitation des stations d'épuration,
- L'entretien des rivières non domaniales et des bassins de régulation des eaux pluviales, le contrôle des dispositifs d'assainissement collectifs et le contrôle – entretien – réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectifs,
- Le suivi des Industriels.

L'EXPLOITATION DES POSTES DE REFOULEMENT/INSTRUMENTATION – SUPERVISION

Le service regroupe 1 responsable, 1 agent chargé de l'instrumentation, 2 responsables adjoint, 3 responsables de secteur et 9 agents électromécaniciens.



Mission du service postes de refoulement :

- Surveillance, maintenance, petites et grosses réparations (travaux électriques et mécaniques) réalisées en régie (travaux préventifs en majorité, le curatif relevant pour l'essentiel de la gestion des situations d'urgence),
- Programmation, suivi et contrôle des opérations de curage et grosses réparations réalisées par des prestataires extérieurs,
- Surveillance, suivi et correction des impacts environnementaux liés à l'activité : by-pass, déversements accidentels, suivi des déchets et sous-produits...



Mission du service Instrumentation :

- Gestion de l'instrumentation relative à l'autosurveillance des systèmes de collecte : (réseau, postes de refoulement, pluviomètres, ...) ;
 - Suivi et planification de la maintenance des appareils ;
 - Suivi et développement technique de l'instrumentation et systèmes de transmissions des données ;
 - Collecte, mise en forme (bilans mensuels et annuels), analyses et transmissions des résultats de télésurveillance ;
- Alerte immédiate des responsables de service en cas d'anomalie détectée par le superviseur ;

L'EXPLOITATION DES RESEAUX ET OUVRAGES DIVERS

Le service regroupe 1 responsable, 1 adjoint responsable Régie, 2 adjoints Régie, 1 magasinier, 4 surveillants de réseaux, 1 surveillant de concessionnaires, des opérateurs de curage et des conducteurs d'engins : soit 25 personnes au total.



Mission :

- Programmation, suivi et contrôle des opérations de curage, d'entretien et petites réparations des collecteurs et ouvrages du réseau. Ces opérations sont réalisées en régie sur le secteur centre de l'Agglomération (Rouen) et exécutées par des prestataires pour les autres communes. L'entretien du réseau est essentiellement préventif puisque le curatif ne relève presque exclusivement que des interventions d'urgence (réalisées notamment à la demande des usagers ou des communes membres : débouchage de réseau, intervention sur pollution, casse de réseau...),
- Surveillance, suivi du réseau, analyse et optimisation de la gestion des écoulements : inspections télévisées, sondages (surveillance des rejets des déversoirs d'orage, gestion des bassins de régulation unitaire, suivi des sous-produits ...),
- Contrôle de conformité des branchements existants (application du règlement d'assainissement collectif), suivi des mises en conformité des installations existantes,
- Contrôle de l'exploitation des réseaux confiés par contrat à des prestataires (9 communes concernées : Grand Couronne, Les Authieux sur le Port Saint Ouen, Ymare, Gouy, Quévreville la Poterie, Saint Aubin Celloville, Boos, La Neuville Chant d'Oisel, Montmain),
- Suivi des chantiers de travaux « spéciaux » type TEOR, de construction de lotissements dans l'optique d'une rétrocession en domaine public ;
- Suivi des DICT des concessionnaires intervenants sur les réseaux publics d'assainissement ;
- Constat des sinistres, établissement et suivi des dossiers (demande de présence éventuelle d'un huissier) jusqu'au terme des réparations ;
 - Contrôle des branchements d'assainissement sous vide pour l'autorisation de mise en service ;

L'EXPLOITATION ET LE CONTROLE D'EXPLOITATION DES STATIONS D'EPURATION

Le service regroupe 1 responsable, 4 agents chargés de l'exploitation des stations en Régie et 1 conducteur benne.

Il exploite en Régie 3 stations d'épuration (Grand Quevilly, Saint Pierre de Manneville et Sahurs) et contrôle l'exploitation confiée à des délégataires de 7 stations d'épuration (Émeraude, Grand Couronne, Boos, Gouy, La Neuville Chant d'Oisel, Montmain et Quévreville la Poterie).

Mission du responsable :

- Contrôle de l'exploitation des installations confiées à des délégataires,
- Suivi des résultats d'autosurveillance des installations,
- Exploitation en Régie des stations d'épuration.

Mission des agents chargés de l'exploitation des stations en Régie :

- Conduite, surveillance et contrôle du bon fonctionnement de la station,

- Programmation, suivi des prestations d'entretien, gros entretien, réparations et grosses réparations effectuées par des entreprises extérieures,
- Mise en place et suivi de l'autosurveillance, suivi de la conformité du rejet et de l'évacuation des sous-produits et boues d'épuration.

L'ENTRETIEN DES RIVIERES NON DOMANIALES ET DES BASSINS DE REGULATION DES EAUX PLUVIALES, LE CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIVES ET NON COLLECTIVES

Le service regroupe 1 responsable, 1 garde-rivières, 5 agents d'entretien des rivières, 2 agents chargés de la surveillance des bassins, 2 agents pour le contrôle des dispositifs d'assainissement collectifs et non collectifs et 1 agent chargé de la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectifs.

- Dans le cadre de Déclarations d'Intérêt Général (DIG) prises par Arrêtés Préfectoraux après enquête publique, le service intervient en régie sur environ 50 km de rivières non domaniales (Cailly, Aubette, Robec, Moulineaux et Becquet) sur la base d'un programme pluriannuel de travaux. Il intervient sur la partie aval du Cailly pour le compte du Syndicat Mixte de la Vallée du Cailly.



Mission d'entretien des rivières non domaniales :

- Entretien courant des rivières non domaniales : élagage des branches d'arbres et arbustes, abattage des arbres morts, faucardage des plantes aquatiques, enlèvement des déchets (déchets urbains, pierres, briques, ...) et encombrants dans le lit de la rivière, sur les berges et désencombrement des « vannages » (piles de ponts, vannes, ...), curage de la vase ;
- Réalisation de chantiers d'aménagement en techniques végétales et suivi des réalisations effectuées par des prestataires : reprofilage de berges et revégétalisation (encensement, boutures, plantations de plantes aquatiques, arbres et arbustes adaptés), restauration de berges par tressage de branches de saules, fascinage en fagots de branches de saules, réalisation d'épis végétaux pour modifier le courant ... ;
- Détection des anomalies, mises en œuvre des actions corrections et préventives. Le service peut être amené à intervenir d'urgence en cas de pollution accidentelle, en lien avec les services chargés de la Police des Eaux.

Cette activité permet donc à la fois de lutter efficacement contre les risques d'inondation, tout en favorisant la protection du milieu aquatique.

- Les bassins de régulation permettent de stocker temporairement les eaux pluviales afin de les restituer au réseau dans un temps différé, limitant ainsi les débordements des réseaux et les phénomènes d'inondation (d'où pour les réseaux unitaires, une amélioration de l'acheminement des eaux vers l'unité de traitement).

Missions d'entretien des bassins de régulation des eaux pluviales :

- Surveillance des bassins de régulation des eaux pluviales (vérification du bon fonctionnement et du bon état d'entretien), suivi et optimisation de leur fonctionnement ;
- Travaux d'entretien des espaces verts et de réparations (clôture, curage, tontes, maçonnerie, chaudronnerie ...), suivi des réalisations effectuées par des prestataires ;

- Détection des anomalies, pollution ; dysfonctionnements liés aux aspects hydrauliques et environnementaux : actions correctives et préventives.

Missions de contrôle des dispositifs d’assainissement collectifs (= branchements neufs) :

- Identification des riverains à contrôler,
- Programmation, organisation et réalisation des contrôles de conformité des installations intérieures vis-à-vis de leur raccordement aux réseaux d’eaux usées et pluviales en application du règlement d’assainissement collectif,
- Suivi des mises en conformité.

LE SUIVI DES INDUSTRIELS

Il est réalisé par un ingénieur chargé du suivi des rejets d’eaux usées non domestiques.

Mission :

- Instruction des autorisations de rejets,
- Suivi des autorisations,
- Organisation des contrôles inopinés,
- Contrôle des branchements d’eaux usées non domestiques, en application du règlement d’assainissement collectif,
- Suivi des mises en conformité.

1.2.1.2 - La Direction Adjointe Travaux Neufs

Encadrée par un Directeur Adjoint Travaux Neufs, elle est composée de deux services :

LE SERVICE TRAVAUX NEUFS RESEAUX BASSINS

Le service regroupe un responsable, deux ingénieurs et trois techniciens.

Missions :

- Réaliser la programmation des travaux sur les systèmes de collecte (création ou renouvellement) : conception, estimation, études techniques, préparation des Dossiers de Consultation des Entreprises. La programmation des travaux relève principalement de deux aspects : le traitement des dysfonctionnements des systèmes de collecte, identifiés par la direction adjointe exploitation et l’extension ou la création de nouveaux réseaux répondant à l’accroissement de la population raccordée,
- Assurer la conduite d’opérations sous maîtrise d’œuvre extérieure, Exécuter le programme de travaux voté chaque année par l’assemblée délibérante ;
- Assurer la majorité des études et de la maîtrise d’œuvre des travaux (quelques affaires peuvent cependant être confiées à des bureaux d’études extérieurs) ;
- Dresser les dossiers d’appels d’offres de travaux et de prestations intellectuelles pour le choix des prestataires tels que Coordination SPS, études géotechniques, essais préalables à la réception des travaux ;

- Organiser, suivre et contrôler l'exécution des chantiers réalisés par des entreprises extérieures (maîtrise d'œuvre interne).

LE SERVICE TRAVAUX NEUFS INSTRUCTION RACCORDEMENTS BRANCHEMENTS

Le service regroupe un responsable et cinq techniciens.

Missions :

- Emet un avis technique relatif à la gestion des eaux usées et pluviales pour toute opération de constructions ou d'aménagements (Certificat d'Urbanisme (CU), Permis de construire (PC), permis de lotir, ...)
- Instruction et suivi des demandes de raccordement d'eaux usées domestiques, en application du règlement d'assainissement collectif : particuliers, lotisseurs, aménageurs, ...
- Assure la réalisation des branchements neufs pour des opérations neuves ou des mises en conformité (organisation, suivi et contrôle des travaux effectués par des entreprises extérieures) ;
- Réponses aux demandes notariales lors des ventes de propriété ;
- Établissement des plans de zonage.

1.2.1.3 - La Direction Adjointe Administration et Finances

Encadrée par une Directrice Adjointe Administrative, elle est composée de 2 entités :

LE SERVICE BUDGET SUBVENTIONS MARCHES

Le service regroupe un responsable et quatre agents.

Missions :

Gestion des marchés publics ;

- Assure la gestion des marchés publics ;
- Assure le suivi du budget, des subventions et de la comptabilité (engagements, factures).

LA CELLULE SECRETARIAT PERSONNEL

Cinq agents sont chargés des missions d'accueil, de secrétariat, d'enregistrement et de suivi des courriers, de classement, d'archivage des dossiers, de suivi administratif du personnel ...

1.2.1.4 – Le Service Environnement / Gestion Patrimoniales des réseaux

Le service regroupe un responsable et deux techniciens.

Missions de gestion du système de management environnemental (Certification ISO 14001) sur le périmètre de Rouen et du Pôle Val de Seine:

- Rédaction et mise à jour des documents en lien avec les services concernés (politique, analyse environnementale, procédures, modes opératoires, ...) ;
- Élaboration du Programme de management environnemental ;
- Gestion des non-conformités, actions correctives et anomalies en lien avec les services concernés ;
- Communication interne (accueil des nouveaux arrivants, sensibilisations annuelles ...) ;

- Revues de Direction ;
- Audits externes et internes ;
- Veille réglementaire.

Missions de Gestion Patrimoniale des Réseaux :

- Gestion de l'autosurveillance des systèmes de collecte (transmissions réglementaires, rapports annuels, expertises techniques de l'AESN, ...) ;
- Rédaction des rapports annuels (AQUEX, Prix et Qualité du Service d'assainissement, ...) ;
- Diagnostic Permanent.

1.2.1.5 – L'Assistance Technique Inondations

Un ingénieur est chargé de :

- Proposer des solutions techniques aux problèmes d'inondations en relation avec les Directions Adjointes Exploitation et Travaux Neufs ;
- Suivre les réclamations environnementales ;
- Participer aux réponses aux administrés victimes d'inondation ;
- Participer aux relations avec les communes de la Métropole Rouen Normandie exploitées par la Direction de l'Assainissement pour les problèmes d'inondation ;
- Participer à la conception et au dimensionnement d'aménagements de lutte contre les inondations ;
- Participer au suivi des études.

1.2.1.6 – La Prévention des Risques

Un technicien a pour missions :

- Le conseil en matière d'hygiène et de la sécurité ;
- La rédaction et mise à jour des documents en lien avec les services concernés (DUER, procédures, consignes, ...) ;
- La communication interne (accueil des nouveaux arrivants, sensibilisations annuelles, ¼ heure sécurité,) ;
- L'Analyse et suivi des accidents de travail en lien avec les services concernés ;

1.2.1.7 – Le Service Études - SIG

Le service regroupe un responsable, un adjoint, deux dessinateurs, un cartographe et cinq agents.

Missions :

- Réponses aux Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) et aux demandes de renseignements (DR) ;
- Mise à jour, sauvegarde et diffusion des plans des réseaux d'assainissement par communes et plans trames ;
- Cartographie liée à l'assainissement.

Depuis la prise de compétence « Eau Potable », ses moyens ont été mutualisés. Il travaille à la fois pour la Direction de l'Eau et la Direction de l'Assainissement.

1.2.1.8 – Le SAGE

Le service regroupe un responsable, un animateur principal, un animateur agricole et une secrétaire chargé de :

- Sécuriser les biens et les personnes face aux risques d'inondation et de ruissellement,
- Garantir la pérennité en qualité et en quantité de la ressource en eau potable,
- Développer une démarche globale et équilibrée des milieux et écosystèmes liée à l'eau.

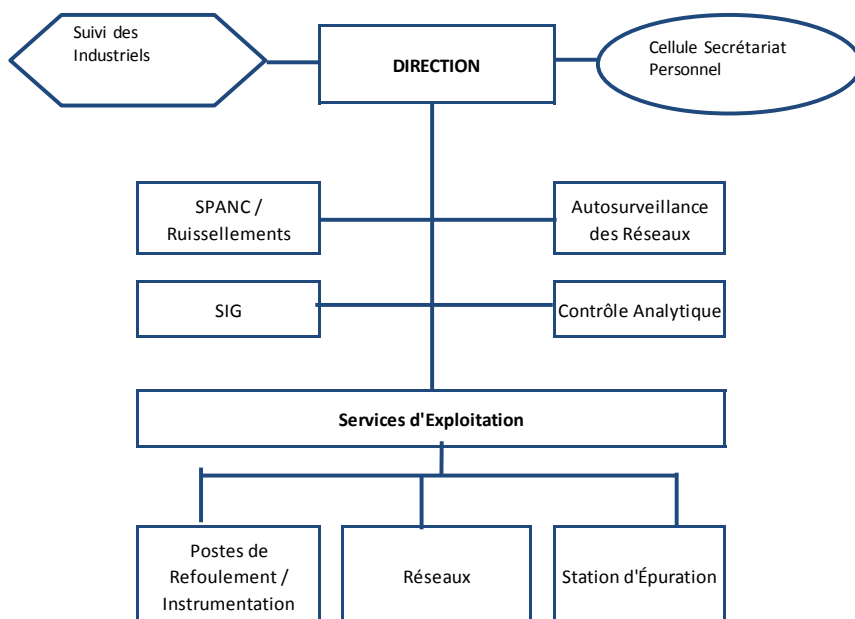
Le SAGE des Bassins Versants du Cailly, de l'Aubette et du Robec a été approuvé par Arrêté Préfectoral le 23 décembre 2005.

A l'échelle des soixante-et-onze communes que couvre son territoire, son objectif est de mettre en place une gestion globale de l'eau.

Afin de suivre sa mise en œuvre et de coordonner les actions à l'échelle des bassins versants concernés, un syndicat mixte a été créé en novembre 2006.

Par convention, la CREA « met à disposition » de ce syndicat des moyens matériels et humains. Dans ce cadre, la Cellule d'animation du SAGE a été rattachée à la Direction Eau et Gestion des Risques.

1.2.2. Pôle de Proximité d'Elbeuf



1.2.2.1 – Les Service Exploitation

- L'exploitation des postes de refoulement ;
- L'exploitation des réseaux ;
- L'exploitation et le contrôle de l'usine de dépollution ;
- Le suivi des industriels.

A / L'exploitation des postes de refoulement/Instrumentation

- Surveillance, maintenance, petites et grosses réparations (travaux électriques et mécaniques)
- Surveillance, suivi et correction des impacts environnementaux liés à l'activité : by-pass, déversements accidentels, suivi des déchets et sous-produits...

B/ L'exploitation des réseaux et ouvrage divers

Mission :

- Programmation, suivi et contrôle des opérations de curage, de débouchage, d'entretien des collecteurs et ouvrages du réseau.
- Surveillance, suivi du réseau, analyse et optimisation de la gestion des écoulements : inspections télévisées, sondages (surveillance des rejets des déversoirs d'orage, gestion des bassins de régulation unitaire, suivi des sous-produits ...),
- Contrôle de la conformité des branchements existants (application du règlement d'assainissement), suivi des mises en conformité des installations existantes,
- Surveillance de concessionnaires : suivi des DICT des concessionnaires intervenant sur les réseaux publics d'assainissement, contrôle des branchements d'assainissement.

C/ L'exploitation et le contrôle d'exploitation de la station d'épuration.

Le service regroupe 1 conducteur d'usine, 1 coordinateur qualité, 6 agents chargés de l'exploitation, 1 mécanicien et 1 agent d'entretien.

- Contrôle de l'exploitation des installations,
- Suivi des résultats d'autosurveillance des installations,
- Conduite, surveillance et contrôle du bon fonctionnement de la station,
- Programmation, suivi des prestations d'entretien, gros entretien, réparations et grosses réparations effectuées par des entreprises extérieures,
- Mise en place et suivi de l'autosurveillance, suivi de la conformité du rejet et de l'évacuation des sous-produits et boues d'épuration.

D / Le suivi des Industriels

Mission :

- Instruction des autorisations de rejets,
- Suivi des autorisations,
- Organisation des contrôles inopinés.

E / L'exploitation et le contrôle d'exploitation de la station d'épuration.

Mission :

- Contrôle de l'exploitation des installations,
- Suivi des résultats d'autosurveillance des installations,
- Conduite, surveillance et contrôle du bon fonctionnement de la station,
- Programmation, suivi des prestations d'entretien, gros entretien, réparations et grosses réparations effectuées par des entreprises extérieures,

Mise en place et suivi de l'autosurveillance, suivi de la conformité du rejet et de l'évacuation des sous-produits et boues d'épuration.

1.2.2.2 – Le service Travaux Neufs

A / Les travaux d'investissement

Mission :

- Réaliser la programmation des travaux sur les systèmes de collecte (création ou renouvellement),
- Préparer des dossiers de Consultation des bureaux d'étude. La programmation des travaux relève principalement de deux aspects : le traitement des dysfonctionnements des systèmes de collecte, identifiés par la direction adjointe exploitation et l'extension ou la création de nouveaux réseaux répondant à l'accroissement de la population raccordée,
- Réaliser les demandes de subventions et en assurer le suivi,
- Assurer la conduite d'opérations sous maîtrise d'œuvre extérieure,
- Organiser, suivre et contrôler l'exécution des chantiers réalisés par des entreprises extérieures.

B / Le service Travaux Neufs Instruction Raccordements Branchements

Mission :

- L'instruction et du suivi des demandes de raccordement d'eaux usées domestiques, en application du règlement d'assainissement : particuliers, lotisseurs, aménageurs, ...
- L'organisation, du suivi et du contrôle des travaux de branchement.

Il est également en charge des avis techniques relatifs à la gestion des eaux usées et pluviales pour toute opération de construction ou d'aménagement (Certificat d'Urbanisme, Permis de construire, permis de lotir, ...)

1.2.2.3 – La cellule secrétariat personnel

Un agent est chargé des missions d'accueil, de secrétariat, d'enregistrement et de suivi des courriers, de classement, d'archivage des dossiers, de suivi administratif du personnel ...

1.2.2.4 – Le Service - SIG

Mission :

- La gestion des DICT (Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux) et des demandes de renseignements,
- La mise à jour, sauvegarde et diffusion des plans des réseaux,
- La cartographie de la Direction de l'Assainissement.

1.2.3. Pôle de Proximité de Duclair

Le service assainissement regroupe un chargé d'opérations travaux neufs, eau et assainissement ainsi qu'une gestionnaire administrative et financière eau et assainissement.

Ils ont pour missions :

- Le suivi des contrats d'affermage d'exploitation des réseaux et des stations d'épuration ;
- La réalisation de la programmation des travaux ;
- L'instruction et le suivi des demandes de raccordement d'eaux usées domestiques en application du règlement de service
- Le suivi des industriels

1.2.4. Pôle de Proximité du Trait-Yainville

Le service assainissement est composé d'un chargé d'opérations eau et assainissement.

Il a pour missions :

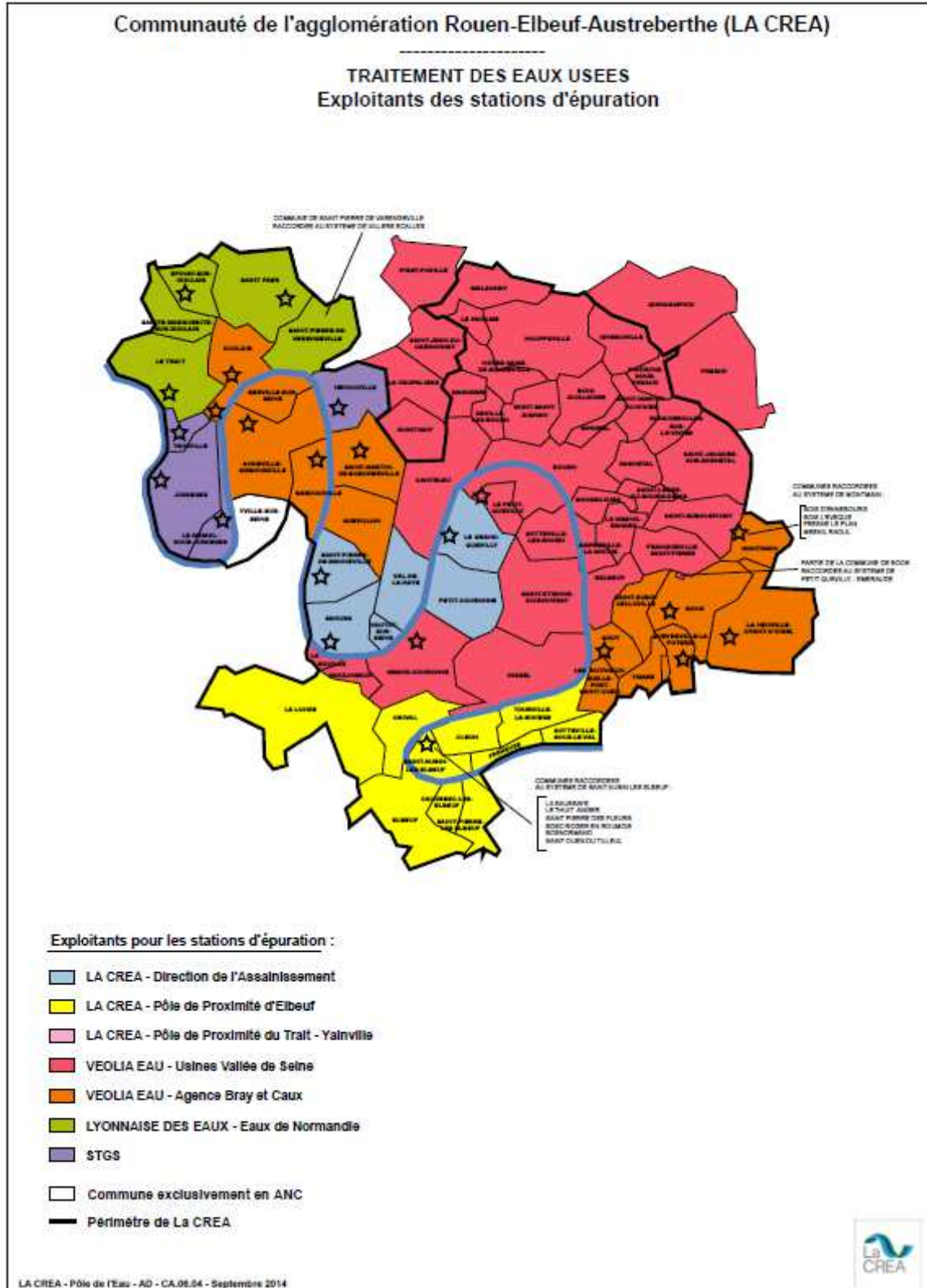
- L'exploitation et le suivi des contrats d'affermage d'exploitation de réseaux et d'une station d'épuration ;
- La réalisation de la programmation des travaux ;
- L'instruction et le suivi des demandes de raccordement d'eaux usées domestiques en application du règlement de service
- Le suivi des industriels

Jusqu'en juillet 2013, cet agent avait en outre en charge l'animation du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Val du Noyers qui regroupe les trois collectivités suivantes : Le Trait – Sainte Marguerite sur Duclair et Saint Wandrille encore rattachée à la Communauté de Communes de la Vallée de Seine.

A compter de cette date, toute l'activité eau et assainissement a été centralisée au pôle de proximité de Duclair.

1.3 MODE DE GESTION DU SERVICE

La carte ci-dessous définit, pour chaque station d'épuration, l'entité responsable de son fonctionnement.



Les contrats de délégation de service public, ainsi que leur date d'échéance, sont décrits dans le tableau suivant :

Type	Structure	Périmètre	Début de contrat	Durée du contrat	Date d'expiration	Exploitant
Affermage	DA	Système d'assainissement de Grand Couronne (hors La Bouille et Moulineaux)	01/01/02	30 ans à compter du 7 mars 1995	06-mars-20	Véolia Eau
Affermage	DA	SRAP de Boos (Réseau EU + STEP)	01/07/02	12 ans	31-dec-2014	Véolia Eau
Contrat de gestion	PPD	Syndicat de Bardouville	01/01/2003	12 ans	31-déc-14	Véolia
DSP	PPD	Duclair	01/06/1991	12 ans	31-mars-15	Véolia
DSP	PPD	SIAEPA Saint Martin de Boscherville	01/07/2008	11 ans	30-juin-19	Véolia
DSP	PPD	SIAEPA de Saint Paer	01/12/2005	12 ans	30-nov-17	Lyonnaise des Eaux
DSP	PPTY	LE TRAIT		12 ans	30 juin 2017	Lyonnaise des Eaux

Les marchés de prestations de service, ainsi que leur date d'échéance, sont décrits dans le tableau suivant :

Type	Structure	Périmètre	Début de contrat	Durée du contrat	Date d'expiration	Exploitant
Marché de prestation de service	PPD/PPTY	Ex-SIAEPA de Jumièges	01/01/2013	7 ans	31/12/2019	STGS
		Yainville				
		Hénouville				
		Saint Pierre de Varengueville				

2- REGIE



2.1 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT D'ÉMERAUDE

Les eaux usées de 35 communes sont acheminées et traitées à la station d'épuration Émeraude située à Petit Quevilly :

- 29 communes sont membres de la CREA

Amfreville la Mivoie	Le Mesnil Esnard
Belbeuf	Malaunay
Bois Guillaume	Maromme
Bihorel	Mont Saint Aignan
Bonsecours	Notre Dame de Bondeville
Boos (une partie seulement)	Oissel
Canteleu	Petit Quevilly
Darnétal	Roncherolles sur le Vivier
Déville les Rouen	Rouen
Fontaine sous Préaux	Saint Aubin Épinay
Franqueville Saint Pierre	Saint Étienne du Rouvray
Houpeville	Saint Jacques sur Darnétal
Isneauville	Saint Léger du Bourg Denis
Le Houlme	Saint Martin du Vivier
Sotteville les Rouen	

- 6 communes sont extérieures à la CREA

La Vaupalière	Préaux
Montigny	Quincampoix
Pissy-Poville	Saint Jean du Cardonnay

2.1.1. Système de collecte

2.1.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte d'Émeraude

<i>Linéaire du réseau</i>	1 732km
dont réseau EU séparatif	713km 58 %
dont réseau EU unitaire	513 km 42%
dont réseau EP	506km
<i>Patrimoine</i>	
Déversoirs d'orage	66
Postes de refoulement	244
Bassins de régulation des eaux pluviales à ciel ouvert	143
Bassins enterrés	UN : 9 EP : 4 EU : 9
Chambres à sable	118
Siphons	46
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	194

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'industriels autorisés sur EU	44	49	56	66

Nombre d'industriels autorisés sur EP	2	5	5	5
Nombre d'abonnements au service	120 777	117 605	118 330	126 733
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. Fiche *201.0)	350 674	350 295	351 370	352 691

Commentaires :

⁽¹⁾ L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

2.1.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte d'Emeraude

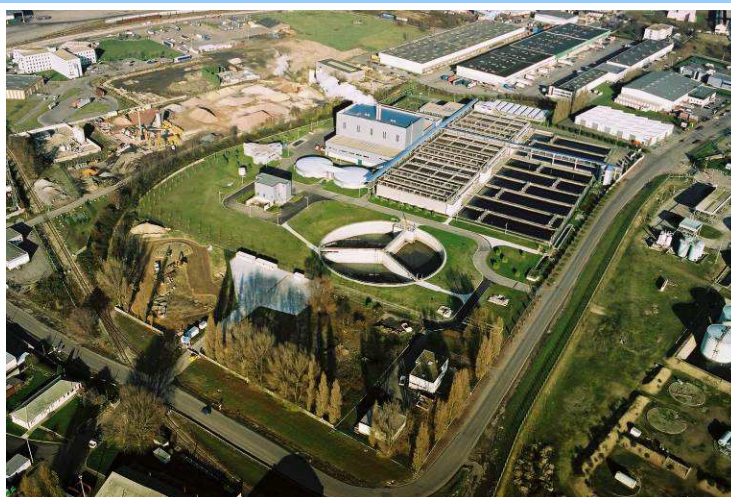
Indicateurs	Réf. fiche ⁺	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	110	110	110	110
Taux de desserte	P201.1	99,8 %	99,9%	99,9%	99,9%
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	0,92 (valeur globale DA)	1,19	2,11 (48 % des réclamations font suite aux orages de 2013)	0,7
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,002	0,003	0,003	0,003
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux (Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13)	P202.2	90/100	90/100	91/120	91/120
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	42,3	41,6	24 ⁽¹⁾	27,1
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,11 % Taux moyen calculé sur 4 ans	0,11 % Taux moyen calculé sur 5 ans	0,09 % Taux moyen calculé sur 5 ans	0,13 % Taux moyen calculé sur 5 ans

Commentaires :

⁽¹⁾ Revue de la méthodologie de calcul de l'indicateur

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

2.1.2. Système de traitement



2.1.2.1 – Descriptif du système de traitement d’Emeraude

Année de construction	Capacité (en eH)	Type traitement	de	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1996	550 000	Boues activées		Seine	12/01/01 (prorogation 15 ans)	Marché d’exploitation

2.1.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement d’Emeraude

Indicateurs	Réf. fiche*	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	7 046 TMS	7 053 TMS	6 711 TMS	6 189 TMS
Conformité des équipements d’épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l’eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d’épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l’eau) (Arrêté du 22/06/07)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	En attente décision de la Police de l’eau
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel (Bilans 24h)	P254.3	97 %	99 %	100 %	99,7 %

Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES Mg/l	DBO ₅ Mg/l	DCO Mg/l	NTK Mg/l	NGL Mg/l	PT Mg/l
2011	299	229	570	51	52	6,5
2012	251	195	484	47	48	5,9
2013	199	175	437	46	46	5,5
2014	199	176	433	45	46	5,5

* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n° 2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO ₅		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	≥ 90	≤ 25	≥ 80	≤ 90	≥ 75	-	-	≤ 10	≥ 70	< 1	> 80
2011	13,3	95	6,2	97	31,7	95	3,1	94	9,4	82	0,5	90
2012	9,2	96	4,5	98	24,2	95	2,4	95	9,4	80	0,6	89
2013	13,2	94,3	5,8	96,8	28,1	93,8	3,3	92,8	10,1	78,2	0,5	91
2014	14,1	93,2	5,4	96,8	29,3	92,9	3,8	90,9	10,2	76,6	0,5	89,7

		2011	2012	2013	2014
Volume annuel en entrée	m ³ /an	31 805 267	33 400 420	35 914 388	33 451 187
Volume annuel en sortie	m ³ /an	28 332 165	27 852 931	28 838 629	27 760 574
Volume annuel by-passé (rejet direct en Seine)	m ³ /an	6 300 ⁽¹⁾ (0,02 % du Volume total reçu à la STEP)	0	0	0
Volume des rejets EUND facturé en direct	m ³ /an	752 237	770 127	798 350	843 206

⁽¹⁾ By-pass lié à un dysfonctionnement : 2 transformateurs en surtension, onduleur 30 KVA en défaut et arrêt de l'automate.

		2011	2012	2013	2014
Boues produites	TMS	7 046	7 053,4	6 710,9	6 189
Boues incinérées	TMS	8 140 ⁽²⁾	7 701 ⁽²⁾	7 701,3 ⁽²⁾	6 792 ⁽²⁾
Cendres produites	TMS	1 813	1 546	1 638	1 557
Refus de dégrillage et graisses	T	549	459	676	589
Sables	T humide	816	656	374	401
Matières de vidange	T	11 169	11 309,9	6 046,6	4 363

⁽²⁾ Prise en compte des apports de boue des STEP de Grand Quevilly, Grand Couronne et Saint Pierre de Manneville

2.1.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés dans le cadre de l'exploitation

RESEAU

commune	Adresse	opération	nb ml renouvelé / réhabilité
DIVERSES COMMUNES	-	1 211 interventions sur tampons	-
DIVERSES COMMUNES	-	639 interventions / réparations sur le réseau et branchements	-
CANTELEU	Rue Saint Pierre	Reprise avaloir	19
NOTRE DAME DE BONDEVILLE	Rue du Général Leclerc	Réparation réseau EP Ø 500	13
HOUPEVILLE	Rue des Harchelles	Remplacement collecteur amiante	7
HOUPEVILLE	Rue Albert Camus	Remplacement branchement avaloirs	21
MAROMME	Rue Jean Ango	Réparation réseau EP Ø 400	6
MAROMME	Rue Lesueur	Remplacement branchement	3
MAROMME	Rue Jean Ango	Changement réseau et tampon	6
MONT SAINT AIGNAN	Rue des Engoulevents	Remplacement branchement amiante	3
MONT SAINT AIGNAN	Rue Lesueur	Remplacement branchement EU	4
MONT SAINT AIGNAN	Impasse de la Corderie	Remplacement branchement	4
MONT SAINT AIGNAN	Avenue du Mont aux Malades	Réparation collecteur unitaire Ø 400 + 250 + 315	26
MONT SAINT AIGNAN	Rue du Bel Air	Réparation boîte et branchement	6
ROUEN	Rues Orbes et des Requis	Reprise branchement avaloir + réseau EU	1

commune	Adresse	opération	nb ml renouvelé / réhabilité
ROUEN	Avenue du Mont Riboudet / Rue de Lisbonne	Reprise canalisation EP	1
ROUEN	Place du Vieux Marché	Reprise collecteur + branchement	1
ROUEN	Rue Lafayette	Remplacement collecteur vanne	20
ROUEN	Rue Lafayette	Remplacement collecteur pluvial	12

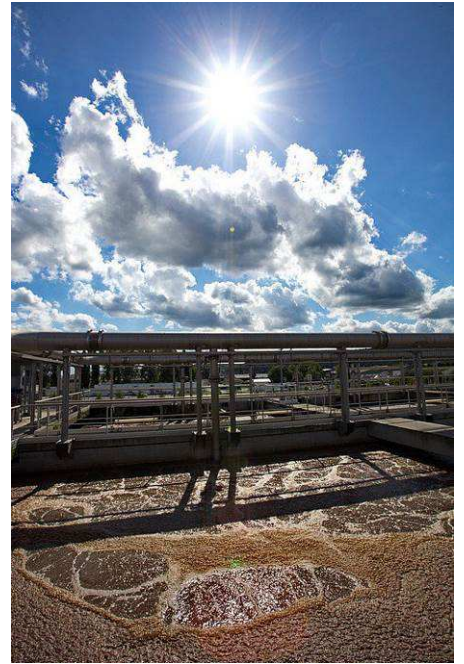
POSTE DE REFOULEMENT

COMMUNE	N°POSTE	OPÉRATION
Diverses communes	-	Remplacement de 51 pompes au niveau des pompes de refoulement
Diverses communes	-	Remplacement de 12 armoires de commande
AMFREVILLE LA MIVOIE	26	Réparation de la vanne
BOIS GUILLAUME	115	Remplacement de la colonne
BOIS GUILLAUME	91	Remplacement du régulateur d'arrêt
BOIS GUILLAUME	142	Mise en sécurité du coffret ErDF
BONSECOURS	25	Réfection du poste
CANTELEU	15	Remplacement du pied d'assise et des vannes de refoulement
DÉVILLE LES ROUEN	11	Réfection du poste
LE HOULME	5	Remplacement de la batterie
MALAUNAY	60	Remplacement du disjoncteur
MALAUNAY	94	Remplacement du régulateur de niveau
MAROMME	8	Remplacement de 2 vannes murales
NOTRE DAME DE BONDEVILLE	92	Remplacement de la ventouse
NOTRE DAME DE BONDEVILLE	62	Remplacement du régulateur de niveau + sonde
NOTRE DAME DE BONDEVILLE	7	Remplacement démarreur
NOTRE DAME DE BONDEVILLE	92	Remplacement instrumentation (carte TELECOM SOFREL)
NOTRE DAME DE BONDEVILLE	7	Réparation de la canalisation de refoulement
PETIT QUEVILLY	286	Création d'une longrine
RONCHEROLLES SUR LE VIVIER	208	Remplacement du régulateur de niveau
ROUEN	12	Remplacement des vannes murales
ROUEN	149	Remplacement de 3 tampons
ROUEN	47	Réparation du tuyau d'eau
ROUEN	211	Réparation du refoulement
ROUEN	212	Réparation du refoulement
ROUEN	153	Remise en place et scellement du tampon
ROUEN	151	Remplacement du régulateur de niveau
ROUEN	305	Remplacement des charnières et vérins d'assistance d'ouverture des tampons
SAINT ÉTIENNE DU ROUVRAY	103	Remplacement du régulateur de niveau + relais de protection de la pompe
SAINT ÉTIENNE DU ROUVRAY	66	Remplacement du bornier de la pompe 1



STATION D'ÉPURATION

Budget annuel de renouvellement pour la station d'épuration
Emeraude de 1 087 979 € HT.



2.2 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE GRAND QUEVILLY

2.2.1. Système de collecte

Les eaux usées de 4 communes sont acheminées et traitées à la station d'épuration située à GRAND QUEVILLY.

Ces 4 communes sont membres de la CREA, il s'agit de : GRAND QUEVILLY, HAUTOT SUR SEINE, PETIT COURONNE et VAL DE LA HAYE.

2.2.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Grand Quevilly

<i>Linéaire du réseau</i>	162 km
dont réseau EU séparatif	27 km 21 %
dont réseau EU unitaire	104 km 79 %
dont réseau EP	31 km
<i>Patrimoine</i>	
Déversoirs d'orage	16
Postes de refoulement	17
Bassins de régulation des eaux pluviales	6
Bassins enterrés	EP : 1 EU : 3
Chambres à sable	15
Siphons	7
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	41

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'industriels autorisés sur EU	4	4	4	4
Nombre d'industriels autorisés sur EP	4	3 ⁽³⁾	3	3
Nombre d'abonnements au service	16 313	16 308	16 282	17 358
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. fiche ⁺ D201.0)	35 238 ⁽²⁾	35 397	35 163 ⁽²⁾	35 154

¹⁾ L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

⁽²⁾ la population totale légale INSEE a diminué par rapport à l'année précédente ce qui a entraîné une baisse du Nombre d'habitants desservis.

⁽³⁾ 1 établissement fermé en 2012

2.2.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Grand Quevilly

Objet	Réf. Fiche *	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	110	110	110	110
Taux de desserte	P201.1	99,8%	99,8%	99,8%	99,8%
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	0,92 (valeur globale DA)	0,37	4,61 (96 % des réclamations font suite aux orages de 2013)	0,58

* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. Fiche *	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux <i>(Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13)</i>	P202.2	80/100	85/100	80/120	80/120
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	17,9	21,4	16,8	17,5
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,04 Taux moyen calculé sur 4 ans	0,03 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,03 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,05 Taux moyen calculé sur 5 ans

2.2.2. Système de traitement



2.2.2.1 – Descriptif du système de traitement de Grand Quevilly

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1995	58 000	Boues activées	Seine	Demande de renouvellement en cours	Régie

2.2.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Grand Quevilly

Objet	Réf. Fiche *	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	431,4 TMS	461,9 TMS	451 TMS	456 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau) <i>(Arrêté du 22/06/07)</i>	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	100 %	100 %	100 %	97 %

Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES Mg/l	DBO ₅ Mg/l	DCO Mg/l	NTK Mg/l	NGL Mg/l	PT Mg/l
2011	248	315	722	83,7	84,7	8,8
2012	237	308	702	81	81,6	8,4
2013	248	246	635	66	67	6,8

* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

2014	240	276	615	74	75	7,8
------	-----	-----	-----	----	----	-----

Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO ₅		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	≥ 90	≤ 30	≥ 80	≤ 90	≥ 75	-	-	≤ 15	≥ 70	< 2	> 80
2011	6,3	97,3	4,8	98,4	27,6	96,1	3,5	95,8	5,8	93,0	1,5	81,0
2012	5,3	97,6	4,7	98,4	28,9	95,7	3,9	94,9	5,8	92,5	1,1	86,5
2013	5,3	97,7	5,0	97,8	27,8	95,3	4,5	92,7	7,0	88,8	1,3	79,9
2014	5,5	97,6	4,4	98,3	25,0	95,7	4,1	94,2	6,5	90,9	1,2	83,6

		2011	2012	2013	2014
Volume annuel en entrée	m ³ /an	1 927 511	1 997 204	2 083 407	2 067 263
Volume annuel en sortie	m ³ /an	2 015 471	2 112 033	2 231 909	2 183 454
Volume annuel écriêté, rejeté en Seine après prétraitement	m ³ /an	15 557 ⁽¹⁾ (0,8 % du volume total reçu à la STEP)	51 270 ⁽¹⁾ (2,6 % du volume total reçu à la STEP)	88 876 ⁽¹⁾ (4,2 % du volume total reçu à la STEP)	100 620 (4,9 % du volume total reçu à la STEP)
Volume des rejets EUND facturé en direct	m ³ /an	699 822	765 939 ⁽²⁾	860 476 ^(2b)	663 749 ^(2c)

		2011	2012	2013	2014
Boues produites	TMS	431,4	461,9	450,9	456
Boues incinérées	TMS	431,4	461,9	450,9	456
Cendres produites	TMS	1813 ⁽³⁾	1 546,2 ⁽³⁾	1 638 ⁽³⁾	1 557 ⁽³⁾
Refus de dégrillage	T	15,6	6,86	13,92	7,8
Sables	T humide	-	36,22	Données non disponibles	30
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Commentaires :

⁽¹⁾ Volumes écriétés (au niveau du bassin tampon après le dégrilleur) liés à des événements pluvieux exceptionnels. Aucun rejet direct en Seine

⁽²⁾ Dont 732 228 m³ facturés à l'Usine Grande Paroisse

^(2b) Dont 806 322 m³ facturés à l'Usine Grande Paroisse

^(2c) Dont 616 927 m³ facturés à l'Usine Grande Paroisse

⁽³⁾ Quantité totale produite sur Émeraude

* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

2.2.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés dans le cadre de l'exploitation

RESEAU

commune	Adresse	opération	nb ml renouvelé / réhabilité
DIVERSES COMMUNES	-	185 interventions sur tampon	-
DIVERSES COMMUNES	-	60 interventions / réparations sur branchements et le réseau	-
GRAND QUEVILLY	Rue Alexandre Fleming	Réparation réseau et réfection tampon	14
GRAND QUEVILLY	Rue Emile Zola	Réparation réseau / tampon	6
GRAND QUEVILLY	Rues Zola/Pasteur	Réfection réseau	14
GRAND QUEVILLY	Rue Georges Guynemer	Réfection du branchement	4
GRAND QUEVILLY	Rue Guy de Maupassant	Réfection du réseau Ø 200 amiante	4
PETIT COURONNE	Avenue Aristide Briant	Réparation du réseau Ø 200 grès	25
HAUTOT SUR SEINE	Parc du Château	Réparation réseau EP (1 ^{ère} tranche)	38
HAUTOT SUR SEINE	Parc du Château	Réparation réseau EP (2 ^{ème} tranche)	37



POSTE DE REFOULEMENT

COMMUNE	N°POSTE	OPÉRATION
Diverses communes	-	Remplacement de 4 pompes au niveau des pompes de refoulement
GRAND QUEVILLY	145	Remplacement de 2 vannes
PETIT COURONNE	148	Remplacement des clapets
PETIT COURONNE	148	Remplacement grille et garde-corps + clapets
PETIT COURONNE	227	Mise en place de rochers (en prévention de branchements pirates sur le coffret électrique)
VAL DE LA HAYE	280	Remplacement du pilote et valve du réseau sous vide



STATION D'ÉPURATION

Domaine concerné	Opération
levage	remplacement des rails de manutention des surpresseurs terminé
automatisme	renouvellement câblage et acquisition d'1 UC TOPKAPI de secours
aération	maintenance d'1 surpresseur en atelier + intervention sur 1 rampe
traitement des boues	renouvellement de 2 bennes de transport des boues
traitement des boues	réparation : motoréducteur vis à boues n°1
traitement des boues	réparation : trappe motorisée n°1 / vis à boues n°2

2-3 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SAHURS

2.3.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de SAHURS, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de SAHURS.

2.3.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Sahurs

<i>Linéaire du réseau</i>	9 km
dont réseau EU séparatif	8 km 100%
dont réseau EU unitaire	0 km 0%
dont réseau EP	1 km
<i>Patrimoine</i>	
Postes de refoulement	7
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	395	416	418	420
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. fiche* D201.0)	1 034 ⁽²⁾	998	987 ⁽²⁾	1 132

Commentaires :

⁽¹⁾ L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

⁽²⁾ la population totale légale INSEE a diminué par rapport à l'année précédente ce qui a entraîné une baisse du Nombre d'habitants desservis.

2.3.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Sahurs

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	24	24	24	32
Taux de desserte	P201.1	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	0,92 (valeur globale DA)	0	7,18 (3 réclamations dont 1 suite aux orages de 2013)	0
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux (<i>Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13</i>)	P202.2	70/100	70/100	60/120	60/120

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	69,8	52,9	13,2 ⁽¹⁾ (1 point noir)	0
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,0	0,0	0,00	0,00

Commentaires :

⁽¹⁾ Revue de la méthodologie de calcul de l'indicateur

2.3.2. Système de traitement



2.3.2.1 – Descriptif du système de traitement de Sahurs

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1 996	1 200	Culture mixte	Seine	Déclaration de Juin 2007	Régie

2.3.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Sahurs

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	Donnée non disponible	3,8 TMS	4,8 TMS	0,3 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau) (Arrêté du 22/06/07)	P205.3	Non conforme ⁽¹⁾	Non-conforme ⁽¹⁾	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	Sans objet ⁽²⁾	Sans objet ⁽²⁾	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Commentaires :

⁽¹⁾ Cette station a la particularité d'être un pilote entraînant des difficultés de réglage au quotidien.

⁽²⁾ Pas d'évacuation de boue sur les années 2011 et 2014, stockage dans le silo à boues (capacité de 600m³ sans évacuation).

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES	DBO ₅	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
2011	459	271	801	99,4	99,5	12,3
2012	422	422	889	116,5	117	11,9
2013	305	307	878	110,9	111,1	12,4
2014	295	320	704	116,1	116,4	12,2

Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO ₅		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 35	≥ 90	≤ 25	≥ 70	≤ 125	≥ 75	≤ 15	≥ 80	≤ 20	≥ 75	-	-
2011	258	46,1	47	83,4	254	69,6	21,4	79,4	50,6	51,2	10,3	19,9
2012	88,2	80,3	38,8	91,3	191	79,7	31,1	74,8	36,2	70,8	7,0	45,0
2013	130,1	58,8	71,3	77,6	316,5	65,2	63,2	45	69	40,1	10,3	20,5
2014	162,9	48,8	99,9	71,1	259,1	65,9	62,7	50	64,4	48,8	9,7	26,3

Commentaires :

En 2011, le SATESE a effectué une visite sur la station. L'analyse des prélèvements effectués lors de cette visite a conclu à un rejet non conforme pour l'ensemble des paramètres. Le SATESE a souligné le fait que depuis la mise en route de la station d'épuration, il n'a pas été possible d'obtenir un traitement satisfaisant.

En 2012, des équipements ont été renouvelés au niveau de la station

En 2013, Commentaires du SATESE : Cette station a la particularité d'être un pilote. Ce process a été testé uniquement sur la commune de Sahurs, ce qui présente un inconvénient majeur : les ratios et hypothèses de dimensionnement ne sont pas disponibles. Problématique de compacité des ouvrages et difficultés de réglage : la moindre modification de l'aération a un impact conséquent et presque immédiat sur la nitrification et la dénitrification. Cette station est difficile à régler et les nombreux essais n'ont pour l'instant pas apporté satisfaction : elle nécessite une présence presque quotidienne.

		2011	2012	2013	2014
Volume annuel en entrée	m ³ /an	-	35 093	34 439	38 886
Volume annuel en sortie	m ³ /an	30 988	33 065	33 223	37 485
Boues produites	TMS	non disponible*	3,8	4,8	0,3
Boues incinérées	TMS	0	0*	4,8	0,3
Cendres produites	TMS	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T	0,857	1,83	1,88	2,33
Sables	T	0	0	0	0
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

(*) Pas d'évacuation de boue sur les années 2011 et 2012, stockage dans le silo à boues (capacité de 600m³ sans évacuation).

2.3.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés dans le cadre de l'exploitation

RESEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
SAHURS	-	1 intervention sur tampon

POSTES DE REFOULEMENT

COMMUNE	N°POSTE	OPÉRATION
SAHURS	-	Remplacement de 1 armoire de commande
SAHURS	290	Remplacement du pilote et valve du réseau sous vide
SAHURS	SV	Remplacement du pilote et valve du réseau sous vide

STATION D'ÉPURATION

Domaine concerné	Opération
robinetterie	1 vanne pneumatique
pompe	1 pompe de recirculation
automatisme	1 onduleur pour l'automate
pompe	réparation : 1 pompe eaux brutes

2-4 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SAINT-PIERRE-DE-MANNEVILLE

. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de SAINT PIERRE DE MANNEVILLE, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de SAINT PIERRE DE MANNEVILLE.

2.4.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Saint Pierre de Manneville

<i>Linéaire du réseau</i>	7 km
dont réseau EU séparatif	5 km 100 %
dont réseau EU unitaire	0 km 0%
dont réseau EP	2 km
<i>Patrimoine</i>	
Postes de refoulement	2
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	240	249	258	296
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. Fiche + D201.0)	574	564	568	576

⁽¹⁾ L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

2.4.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Saint Pierre de Manneville

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	35	35	35	45
Taux de desserte	P201.1	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	0,92 (valeur globale DA)	0	3,88 (1 réclamation en 2013)	0
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux (<i>Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13</i>)	P202.2	75/100	75/100	60/120	60/120
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	94,3	37,8	37,8 (2 points noirs)	0
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,0	0,06 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,06 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,06 Taux moyen calculé sur 5 ans

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

2.4.2. Système de traitement



2.4.2.1 – Descriptif du système de traitement de Saint Pierre de Manneville

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1995	800	Boues activées	Seine	Arrêté préfectoral du 07/05/10	Régie

2.4.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Saint Pierre de Manneville

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	6,5 TMS	5,05 TMS	6,5 TMS	4,8 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau) (Arrêté du 22/06/07)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES Mg/l	DBO ₅ Mg/l	DCO Mg/l	NTK Mg/l	NGL Mg/l	PT Mg/l
2011	329	276	830	101,8	102	11,5
2012	428	260	774	90,4	90,7	9,6
2013	250	340	620	123	123,3	9,1
2014	301	264	571	95	95	8,2

Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO ₅		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤ 30	-	≤ 90	-	-	-	≤ 20	-	-	-
2011	8,0	97,6	2,5	99,1	64,9	92,2	10,0	90,2	11,0	89,2	7,2	37,1
2012	16	96,3	3	98,8	56	92,8	15,1	83,3	15,4	83	2,4	75

[†] Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

	MES		DBO ₅		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤ 30	-	≤ 90	-	-	-	≤ 20	-	-	-
2013	45	82	6	98,2	46	92,6	6,4	94,8	20,4	83,5	6,7	26,4
2014	14,9	95	5	98,1	52	90,9	3,2	96,6	3,6	96,2	3,8	53,5

		2011	2012	2013	2014
Volume annuel en entrée	m ³ /an	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Volume annuel en sortie	m ³ /an	20 117	20 328	20 817	26 558
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m ³ /an	0	0	0	0
Boues produites	TMS	6,5	5,05	6,5	4,8
Boues incinérées	TMS	6,5	5,76*	6,5	4,8
Cendres produites	TMS	-	-	-	-
Refus de dégrillage	T	1,106	0,98	1,002	1,065
Sables	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

*Ce chiffre inclus les boues évacuées en novembre et décembre 2011.

2.4.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés dans le cadre de l'exploitation

☞ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
SAINT PIERRE DE MANNEVILLE	-	3 interventions / réparations de branchements et sur le réseau

☞ POSTES DE REFOULEMENT

COMMUNE	N°POSTE	OPÉRATION
SAINT PIERRE DE MANNEVILLE	-	Remplacement de 1 armoire de commande
SAINT PIERRE DE MANNEVILLE	267	Remplacement de la batterie et de ses câbles d'alimentation

☞ STATION D'ÉPURATION

Domaine concerné	Opération
POMPE	1 pompe de recirculation
POMPE	1 pompe Eaux Brutes
POMPE	1 pompe Eaux Traitées
POMPE	Renouvellement du pied d'assise de la pompe Toutes Eaux
ROBINETTERIE	Renouvellement vanne de sectionnement et barres de guidage du puit de recirculation
ROBINETTERIE	Réparation de la canalisation de refoulement des eaux traitées

2.5 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DU POLE DE PROXIMITE D'ELBEUF

Les eaux usées de 10 communes sont acheminées et traitées à la station d'épuration du PPE située à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, chemin du Port Angot.

- 10 communes sont membres de la CREA-PPE :

Caudebec-lès-Elbeuf	Orival
Cléon	Saint-Aubin-lès-Elbeuf
Elbeuf	Saint-Pierre-lès-Elbeuf
Freneuse	Sotteville sous le Val
La Londe	Tourville la Rivière
- 7 communes sont extérieures à la CREA :

Bosc Roger en Roumois	La Saussaye
Saint Pierre des Fleurs	Bosnormand
Saint Ouen du Tilleul	Thuit Anger
Saint Didier des Bois	

2.5.1 – Système de collecte

2.5.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte du PPE

<i>Linéaire du réseau</i>	407 km
dont réseau EU séparatif	244 km 88%
dont réseau EU unitaire	33 km 12%
dont réseau EP	130 km
<i>Patrimoine</i>	
Déversoirs d'orage (avec trop plein de PR)	6
Postes de refoulement (hors communes de l'Eure)	88
Bassins de régulation des eaux pluviales	10
Bassins unitaires	0
Chambres à sable	4
Siphons	3
Séparateurs à hydrocarbures	2
Ouvrages de répartition ou de régulation	5
Nombre d'industriels identifiés	138

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'industriels autorisés sur EU	9	9	9	11
Nombre d'industriels autorisés sur EP	2	2	2	2
Nombre d'abonnements	21 541	21 826	21 893	21 557
Nombre d'habitants desservis	56 107	55 133	57 099	55 390

2.5.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte du PPE

Indicateurs	Réf. fiche ⁺	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014	commentaires
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	70/120	70/120	70/120	70/120	

* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Indicateurs	Réf. fiche ⁺	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014	commentaires
Taux de desserte	P201.1	97.48 %	97.59 %	97,58%	97,58%	
Taux de réclamations	P258.1	46/1000	1.38/1000	0,82/1000	0,8/1000	18 courriers en 2014
Taux de débordement	P251.1	0.16/1000	0.18/1000	0,183/1000	0,018/1000	1 sinistre déclaré
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	65/100	65/100	80	80	
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	6.59	6.59	6.59	6,1	
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0.21	0.21	0,21	0,1	

2.5.2 – Système de traitement

2.5.2.1 – Descriptif du système de traitement du PPE

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
2001	110 000	Boues activées	Seine	Juillet 2001 Renouvellement en octobre 2014	Régie directe

2.5.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement du PPE

Indicateurs	Réf. fiche ⁺	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	1 419,70 TMS	1 414,07 TMS	1 397,94 TMS	1 510,54 TMS
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100%	100%
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	99 %	99.36 %	98.73%	100%

Concentration moyenne en entrée de STEP

	MES	DBO ₅	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
2011	423.38	264.95	872.19	87.15	87.15	9.9
2012	325.66	252.81	694.33	80.31	80.85	8.4
2013	299.79	227.96	610.47	70.69	70.72	8.15
2014	378.32	239.25	644.07	67.12	67.15	7.75

Concentration moyenne en sortie de STEP

	MES		DBO ₅		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	94	≤ 25	93	≤ 90	88	10 Nmg/l	85	≤ 10	70	< 1	80
2011	4.07	99.04	3.03	98.86	37.45	95.7	2.44	97.20	5.68	93.48	0.46	95.4
2012	4.27	97.70	3.18	98.32	41.07	92.55	3.07	95.82	4.34	94.37	0.39	95.15
2013	3.35	98.66	3.10	98.51	37.94	93.31	3.14	95.31	3.86	94.30	0.35	95.45
2014	3.51	98.72	3.64	98.18	36.90	94.08	3.10	95.34	3.03	95.45	0.23	97.0

		2011	2012	2013	2014
Volume annuel en entrée	m ³ /an	3 972 547,53	3 875 156,85	3 957 183,03	4 208 612,20
Volume annuel en sortie	m ³ /an	4 032 211.40	3 884 763.70	3 935 828.50	3 856 624,7
Volume annuel écrêté, rejeté en Seine après prétraitement	m ³ /an	31 080 ⁽¹⁾ (0,8 % du volume total reçu à la STEP)	31 123 ⁽¹⁾ (0.8 % du volume total reçu à la STEP)	23 900 ⁽¹⁾ (0.6 % du volume total reçu à la STEP)	42 443 (1 % du volume total reçu à la STEP)
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m ³ /an	263 352	231 427	224 603	256 607
Volume assaini (distribué)	m ³ /an	2 495 000	2 391 520	2 446 586	Non disponible
Boues produites ¹	TMS	1 419.70	1 414.07	1 397,94	1 510,54
Boues incinérées	TMS	1 419.70	1 299.04	1 397,94	1 526,92
Cendres produites	TMS	528	536.86	585.20	629,25
Refus de dégrillage	T humide	125.26	84.94	109.68	126,96
Sables	T humide	383.20	299.20	356.08	456,00
Matières de vidange	T	5879.52	5 800.58	4 551.11	3 362,94

2.5.3 – Bilan des travaux de renouvellement réalisés :

☞ RÉSEAU

COMMUNE	OPERATION	MONTANT
Diverses communes	Travaux de branchements et gargouilles	140 744,00 €

☞ STATION D'ÉPURATION

OUVRAGE	OPÉRATION	MONTANT
STEP de Saint Aubin lès Elbeuf	investissement, renouvellement de matériel, alarme et dioxine furane	200 000,00 €

2.6 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE YAINVILLE

Les eaux usées de la commune de Yainville, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de Yainville.

2.6.1. Système de collecte

2.6.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Yainville

<i>Linéaire du réseau</i>	13,8 km				
dont réseau EU séparatif	6,2km				
dont réseau EU unitaire	2.7km				
dont réseau EP	4.9km				
<i>Patrimoine</i>					
Postes de refoulement	3				
Nombre d'industriels identifiés	Pas d'industriel identifié				
	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0	0
Nombre d'abonnements	526	527	530	536	530
Nombre d'habitants desservis	1153	1153	1153	1153	1153
Nombre d'habitants raccordés au réseau (estimation)	1097	1103	1127	1134	1121
Estimation de la population desservie	1043	1048	1053	1063	1050

2.6.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Yainville

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	40	40	40	40	40
Taux de desserte **	P201.1	95,14%	95,66%	97.7%	98.3%	97.2%
Taux de débordement	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations	P258.1	3.78/1000	3.80/1000	4.00/1000	3.00/1000	3.00/1000
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	40	40	40	40	40

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

^{**} Le taux a été recalculé suite à une erreur d'application dans la formule

2.6.2. Système de traitement



2.6.2.1 – Descriptif du système de traitement de Yainville

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1975	2500	Boues activées	Seine	24/05/85	Prestation de service

2.6.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Yainville

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	10.5 TMS	13.8 TMS	NC	NC	NC
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100%	100%	NC	NC	NC
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Moyenne en entrée de STEP (concentrations annuelles)

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
2010	5270		4480		11 126		338		338		36.66	
2011	3606		3260		7 870		364		364		38	
2012	3166		3680		8 717		358		358		40.67	
2013	3522		3154		10 816		582		582		65.65	
2014	5298		4574		9413		650		650		72	

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Moyenne en sortie de STEP(concentrations annuelles)

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
2010	139	97.36	63	98.6	495	95.56	93.5	72.33	78.2	76.86	14.88	59.41
2011	139	95	59	98	423	94	49.70	86	71	80	33	22
2012	138	95,2	44	98.8	370	95.6	41.9	90.1	29.8	86.9	Nc	Nc
2013	297	91.6	101.6	96.3	1064.96	89.2	12.77	97.8	125	76.3	1.95	74.9
2014	266	94,4	141	97	1338	90,1	130,8	83,4	189	74,4	36,2	53,1

		2010	2011	2012	2013	2014
Volume traité	m ³ /an	52697	54412	56505	53423	56258
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m ³ /an	0	0	0	0	
Boues produites	TMS	27.4	10.5		5.49	3,6
Boues incinérées	TMS	0	0	0		
Cendres produites	TMS	0	0	0		
Refus de dégrillage	T humide	3.8	4.27	5.5	3.90	0,32
Sables	T humide	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

2.6.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

☞ RÉSEAU

Sans objet

☞ STATION D'ÉPURATION

Sans objet

2.7 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE JUMIEGES & MESNIL SOUS JUMIEGES

Les deux communes situées dans la presqu'île de Jumièges disposent chacun leur propre système de traitement indépendant.

2.7.1. Système de collecte

2.7.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte Jumièges & Mesnil (cumulées)

<i>Linéaire du réseau</i>	14,1 km				
dont réseau EU séparatif	11,7 km				
dont réseau refoulement	2.4 km				
dont réseau EP	NC				
<i>Patrimoine</i>					
Postes de refoulement	7				
Nombre d'industriels identifiés	Pas d'industriel identifié				
	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0	0
Nombre d'abonnements	517	530	526	528	528
Nombre d'habitants desservis	2322	2322	2322	2322	2322
Nombre d'habitants raccordés au réseau (estimation)	1097	1127	1120	1125	1125

2.7.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte Mesnil sous Jumièges & Jumièges

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	40	40	40	40	40
Taux de desserte	P201.1	55,14%	55,66%	57.7%	58.3%	58
Taux de débordement	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

**Le taux a été recalculé suite à une erreur d'application dans la formule

Taux de réclamations	P258.1	2.78/1000	2.80/1000	3.00/1000	3.10/1000	3.0/1000
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	40	40	40	40	40

2.7.2. Système de traitement



2.7.2.1 – Descriptif du système de traitement de Mesnil sous Jumièges & Jumièges

Année de construction /commune	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
2001/Jumièges	1050	Boues activées	Seine	23/05/2000	PS
2001/ Mesnil SJ	1200	Boues activées	Seine	23/05/2000	PS

2.7.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Mesnil sous Jumièges & Jumièges

Mesnil sous Jumièges

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Quantité de boues issues de STEP	D203.0	5.5 TMS	12.5 TMS	6.4 TMS	4 TMS	3,46 TMS
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Taux de boues évacuées	P206.3	100%	100%	100%	100%	100%
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Moyenne en entrée de STEP (concentrations annuelles)

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
2009	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
2010	764		1069		2705		144		144.39		19.8	
2011	326		260		864		120		120		46	
2012	312		362		929		110		118.08		11.85	
2013	423		384		1108		127		127.13		14.4	
2014	752		482		1981		212		212		25	

Moyenne en sortie de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
2009	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
2010	14.8	98	36	100	4.3	99	5.37	97	7.92	95	7.9	65
2011	30	93	7	98	58	93	15	89	25	79	8	76
2012	4.65	98.6	5.75	97.8	24.5	96.7	5.29	95.2	5.91	94.6	5.49	52.8
2013	1,80	99,6	2,00	99,5	42,00	96,2	2,31	98,2	3,72	96,8	5,06	64,0
2014	13,6	98,2	5,5	98,9	92	95,2	16,9	92	21,8	89,8	7,5	69,6

		2010	2011	2012	2013	2014
Volume traité	m ³ /an	21 897	22 782	26 657	27 158	24 090
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m ³ /an	-	-	-	-	
Boues produites	TMS	5.5	12.5	6.4		
Boues incinérées	TMS	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Cendres produites	TMS	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Refus de dégrillage	T humide	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Sables	T humide	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Jumièges

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Quantité de boues issues de STEP	D203.0	12.5 TMS	13.9 TMS	16.4	7 TMS	12,42 TMS
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100%	100%	100%	100%	100%

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Moyenne en entrée de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
2010	588		507		1250		111		111.4		11.1	
2011	1572		3310		698		165		165		30	
2012	2921		1048		3272		174,50		174,70		50,05	
2013	572		386		1178		153		153.4		17.05	
2014	700		454		1729		239		339		27	

Moyenne en sortie de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
2010	9.7	99	35	99.9	4.05	98	4	97	6.27	95	7.7	51
2011	4.8	99.6	2.7	99.9	54	92.2	4	97.5	11.9	92.7	3.7	87.6
2012	9,50	99.6	3,35	99.6	37,50	98.8	3,73	97.8	8,25	95.2	4,90	90.2
2013	5	99.1	2	99.5	54	95.2	3.08	98	6.39	95.9	6.96	59.1
2014	10	98,5	2,8	99,2	45	96,6	6,4	97,3	19	91,7	11	57

		2010	2011	2012	2013	2014
Volume traité	m ³ /an	39 428	40 581	44 139	41 710	37 661
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m ³ /an	-	-	-	-	-
Boues produites	TMS	12.5 TMS	13.9 TMS	16.4	7 TMS	12,42TMS
Boues incinérées	TMS	-	-	-	-	-
Cendres produites	TMS	-	-	-	-	-
Refus de dégrillage	T humide	-	-	-	-	-
Sables	T humide	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

2.7.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

☞ RÉSEAU

Commune	SITE	unité	détail
Jumièges	PR Mainberthe	Pompage	Pompe
Mesnil sous Jumièges	PR le Américain	Pompage	Barres de guidages

☞ STATION D'ÉPURATION

Commune	SITE	unité	détail
Mesnil sous Jumièges	STEP	Traitement des boues	Agitateur
Jumièges	STEP	Arrivée des eaux brutes	Renouvellement pompe

3 – DELEGATION DE SERVICES PUBLICS



3.1 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE GRAND COURONNE

3.1.1. Système de collecte

Les eaux usées de 3 communes sont acheminées et traitées à la station d'épuration de Grand-Couronne.

Ces 3 communes sont membres de la CREA, il s'agit de : GRAND COURONNE, LA BOUILLE et MOULINEAUX.

3.1.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Grand Couronne

<i>Linéaire du réseau</i>	86 km
dont réseau EU séparatif	42 km 72 %
dont réseau EU unitaire	16 km 28 %
dont réseau EP	
<i>Patrimoine</i>	
Déversoirs d'orage	1
Postes de refoulement	28
	<i>dont 6 gérés en Régie</i>
Bassins de régulation des eaux pluviales	4
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	33

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'industriels autorisés sur EU	3	3	3	3
Nombre d'industriels autorisés sur EP	1	1	1	1
Nombre d'abonnements au service au service	4 790	4 818	4 775	4 814
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. fiche* D201.0)	11 212	11 327	11 463	11 565

⁽¹⁾ L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

3.1.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Grand Couronne

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	70	70	70	75

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Taux de desserte	P201.1	99,1 %	99,0 %	99 %	99 %
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	0,92 (valeur globale DA)	0,42	2,09 (70 % des réclamations font suite aux orages de 2013)	0,83
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux <i>(Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13)</i>	P202.2	80/100	80/100	70/120	70/120
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	5,2	22,6	10,4	13,9
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,06 Taux moyen calculé sur 4 ans	0,10 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,04 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,06 Taux moyen calculé sur 5 ans

3.1.2. Système de Traitement



3.1.2.1 – Descriptif du système de traitement de Grand Couronne

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1995	20 000	Boues activées	Seine	25/04/94 et 30/03/01	Délégation service public à Véolia Eau

3.1.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Grand Couronne

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	146 TMS	154,8 TMS	148 TMS	151 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau) (Arrêté du 22/06/07)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	96 %	100 %	100 %	100 %

[†] Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES	DBO ₅	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
2011	267	260	639	51,5	74,7	7,8
2012	294	262	658	66,2	67,4	7,8
2013	233,8	217,6	532,6	59,5	60,5	6,6
2014	280	590	230	64	65	7,3

Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO ₅		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	≥ 90	≤25	≥ 80	≤ 90	≥ 75	-	-	≤ 15	≥70	≤2	≥80
2011	4,6	98	3,7	99	20,2	97	0,2	99	8,8	88	1,2	83
2012	4,5	98,4	3,3	98,5	19,4	96,5	1,6	97,3	7,6	86,2	1,0	86,0
2013	3,9	98,2	3,8	98,1	18,9	96,2	2,9	94,8	12,0	78,6	0,7	89,3
2014	3,6	98,6	3,1	98,6	18,5	96,8	2,0	97	11,8	82,4	1,3	81,6

		2011	2012	2013	2014
Volume annuel en entrée	m ³ /an	682 653	724 846	769 643	750 579
Volume annuel en sortie	m ³ /an	683 104	772 023	769 581	750 307
Volume annuel by-passé (rejet direct en Seine)	m ³ /an	38 760 ⁽¹⁾ (5,7 % du volume total reçu à la STEP)	13 298 ⁽¹⁾ (1,83 % du volume total reçu à la STEP)	8 205 ⁽¹⁾ (1,1 % du volume total reçu à la STEP)	44 551 ⁽¹⁾ (5,9 % du volume total reçu à la STEP)
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m ³ /an	0	0	0	0
Boues produites	TMS	146	154,8	148	151
Boues incinérées	TMS	146	154,8	148	151
Cendres produites	TMS	-	-	-	-
Refus de dégrillage	T	25	26,23	20,6	23,2
Graisses	T	-	66,72	25,3	73,1
Sables	T	199	209,70	168,8	247,1
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

⁽¹⁾ By-pass liés à des événements pluvieux exceptionnels

3.1.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés dans le cadre de l'exploitation

☞ RÉSEAU

Commune	Adresse	Opération	nb ml renouvelé / réhabilité
Travaux réalisés par le Maître d'œuvre			
DIVERSES COMMUNES	-	8 interventions sur tampons	-
DIVERSES COMMUNES	-	7 interventions sur les branchements et le réseau	-
MOULINEAUX	Rue Pierre de Varenne	Réfection branchement amiante	4
MOULINEAUX	Rue Pierre de Varenne	Réfection tampon sur chaussée	13
Travaux réalisés par le Délégué			
GRAND COURONNE	-	30 interventions sur tampons	-

☞ POSTES DE REFOULEMENT

COMMUNE	N°POSTE	OPÉRATION
Travaux réalisés par le Maître d'ouvrage		
Diverses communes	-	Remplacement de 2 pompes au niveau des pompes de refoulement

Travaux réalisés par le Déléataire		
GRAND COURONNE	Industrie	Rénovation poste
GRAND COURONNE	Port Autonome	Renouvellement pompe
GRAND COURONNE	Poujol	Renouvellement pompe
GRAND COURONNE	Rouage	Renouvellement pompe



STATION D'ÉPURATION

OUVRAGE	OPÉRATION
Relèvement unitaire	Renouvellement pompe 1
Bassin d'aération	Renouvellement agitateur anoxie
Recirculation	Renouvellement pompe recirculation
Dégrillage	Rénovation transporteur à bande (bande et rouleaux)
Installations générales	Rénovation bardages bâtiment
Installations générales	Toiture atelier déshydratation
Bassin tampon	Échelle arrivée unitaire
Bassin tampon	Barreaudage anti-chutes chambre à sable
Poste séparatif	Barreaudage anti-chutes panier poste séparatif
Réseau unitaire	Renouvellement du batardeau de surverse sécuritaire en bois par des éléments en aluminium en amont de la STEP
Clarificateur	Mise en place d'un nettoyage automatique de la goulotte de surverse du clarificateur circulaire

3.2 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE GOUY

3.2.1. Système de collecte

Les eaux usées de 4 communes sont acheminées et traitées à la station d'épuration de GOUY. Ces 4 communes sont membres de la CREA, il s'agit de : GOUY, LES AUTHIEUX SUR LE PORT SAINT OUEN, SAINT AUBIN CELLOVILLE et YMARE.

3.2.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Gouy

<i>Linéaire du réseau</i>	41 km
dont réseau EU séparatif	35 km 100 %
dont réseau EU unitaire	0 km 0%
dont réseau EP	6 km
<i>Patrimoine</i>	
Ouvrages de refoulement	29 dont 12 postes de refoulement et 17 aéroéjecteurs
Bassins de régulation des eaux pluviales	20
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	1 380	1 576	1 523	1 490
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. fiche* D201.0)	4 206	3 714	3 769	3 769

¹⁾ L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

3 .

3.2.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Gouy

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	30 (valeur commune Plateau Est)	30 (valeur commune Plateau Est)	30 (valeur commune Plateau Est)	40 (valeur commune Plateau Est)
Taux de desserte	P201.1	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	0 (valeur commune Plateau Est)	1,27	0,00	0,67 (1 réclamation)

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des <i>(Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13)</i>	P202.2	65/100 (valeur commune Plateau Est)	65/100 (valeur commune Plateau Est)	60/120 (valeur commune Plateau Est)	60/120 (valeur commune Plateau Est)
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	1,16 (valeur commune Plateau Est)	1,16 (valeur commune Plateau Est)	0	0
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,08 Taux moyen calculé sur 4 ans	0,06 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,06 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,04 Taux moyen calculé sur 5 ans

3.2.2. Système de traitement



3.2.2.1 – Descriptif du système de traitement de Gouy

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
2001	5 000	Boues activées	Seine	11/12/00	Délégation service public à Véolia Eau

3.2.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Gouy

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	39,9 TMS	74,05 TMS*	45 TMS	34 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau) (Arrêté du 22/06/07)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	100 %	100 %	100 %	100 %

* En 2012, Vidange total du silo à boues

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Moyenne en entrée de STEP

	MES	DBO ₅	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
2011	449	394	962	146	147	16
2012	525	416	996	46,9	47,1	5,3
2013	396,3	349,4	813,4	132,8	133,5	14,1
2014	343,5	377,5	869,4	116,1	116,7	13,4

Moyenne en sortie de STEP

	MES		DBO ₅		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	≥ 90	≤ 25	≥ 80	≤ 90	≥ 75	≤ 10	-	≤ 20	≥ 70	-	-
2011	5,8	98,6	4,9	98,7	29,6	96,8	7,1	94,6	8,5	93,7	8,0	50,4
2012	4,3	98,9	4,7	98,8	27,8	97,1	5,8	95,9	8,2	94,2	6,8	57,1
2013	3,6	99,1	5,3	98,5	29,8	96,4	2,6	98,1	3,6	97,4	7,7	47,0
2014	3,3	99	3,7	97,9	23,9	99	2,5	97,9	3,5	97	6,8	48,9

		2011	2012	2013	2014
Volume annuel en entrée	m ³ /an	115 861	122 194	120 585	125 132
Volume annuel en sortie	m ³ /an	119 949	113 512	117 730	126 768
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m ³ /an	0	0	0	0
Boues produites	TMS	39,9	74,05*	45	34
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T	1,0	1,3	4,3	Non disponible
Sables	T	Non disponible	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

*En 2012, Vidange total du silo à boues

3.2.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés dans le cadre de l'exploitation

RESEAU

Commune	Adresse	Opération	nb ml renouvelé / réhabilité
Travaux réalisés par le Maître d'œuvre			
DIVERSES COMMUNES	-	1 intervention sur tampon	-
DIVERSES COMMUNES	-	2 interventions sur les branchements et le réseau	-

POSTES DE REFOULEMENT

Commune	N° Poste	Opération
Travaux réalisés par le Délégué		
LES AUTHIEUX SUR LE PORT SAINT OUEN	Les Canadiens	Renouvellement télésurveillance
LES AUTHIEUX SUR LE PORT SAINT OUEN	Les Canadiens	Renouvellement pompe

STATION D'ÉPURATION

Opération
Rénovation du clarificateur roue à bandage
Vis convoyeur

3.3 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE MONTMAIN

3.3.1. Système de collecte

Les eaux usées de 4 communes sont acheminées et traitées à la station d'épuration de MONTMAIN :

- 1 commune est membre de la CREA, MONTMAIN
- 4 communes sont extérieures à la CREA :

Bois d'Ennebourg
Bois l'Evêque

Fresne le Plan
Mesnil Raoul

3.3.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Montmain

<i>Linéaire du réseau</i>	19 km
dont réseau EU séparatif	13 km 100%
dont réseau EU unitaire	0 km 0%
dont réseau EP	6 km
<i>Patrimoine</i>	
Ouvrages de refoulement	1 Poste de refoulement +3 aéroéjecteurs
Bassins de régulation des eaux pluviales	3
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	483	506	507	536
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. fiche* D201.0)	1 382	1 343	1 350	1 372

⁽¹⁾ L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

3.3.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Montmain

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	30 (valeur commune Plateau Est)	30 (valeur commune Plateau Est)	30 (valeur commune Plateau Est)	40 (valeur commune Plateau Est)
Taux de desserte	P201.1	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	0 (valeur commune Plateau Est)	1,98 ¹ (1 réclamation)	0,00	1,87 (1 réclamation)
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux (<i>Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13</i>)	P202.2	65/100 (valeur commune Plateau Est)	65/100 (valeur commune Plateau Est)	60/120 (valeur commune Plateau Est)	60/120 (valeur commune Plateau Est)
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	1,2 (valeur commune Plateau Est)	1,2 (valeur commune Plateau Est)	0,0	0,0

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,08	0,13 Taux moyen calculé sur 5 ans	1,01 Taux moyen calculé sur 5 ans	2,17 Taux moyen calculé sur 5 ans

[†] En 2012, Calcul de l'indicateur pour le système de Montmain uniquement (1 réclamation)

3.3.2. Système de traitement



3.3.2.1 – Descriptif du système de traitement de Montmain

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
2003	5 000	Boues activées	Seine	07/11/03	Délégation service public à Veolia Eau

3.3.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Montmain

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	62,6 TMS	37,04 TMS	58,6 TMS	42,6 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau) (Arrêté du 22/06/07)	P205.3	*Non Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	92 %	100 %	100 %	100 %

*En 2011 : Non-conformité sur le paramètre Phosphore

Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES Mg/l	DBO ₅ Mg/l	DCO Mg/l	NTK Mg/l	NGL Mg/l	PT Mg/l
2011	717	376	1 013	116	117	13
2012	415	370	926	40,9	41	6,8
2013	429,3	363,4	902,5	118,2	118,8	14,3
2014	416	335,8	778	97,6	98,2	10,1

[†] Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO ₅		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	≥ 95	≤ 25	≥ 94	≤ 90	≥ 88	≤ 5	≥ 95	≤ 10	-	≤ 1	≥ 96
2011	3,0	99,5	3,5	98,1	19,1	98,3	3,6	97,0	5,1	95,6	1,4	89,4
2012	4,2	99	3,9	99,0	21,6	97,7	1,5	98,7	2,2	98,1	0,8	96,0
2013	4,0	99,1	3,6	99,0	20,4	97,7	3,0	97,4	3,8	96,8	0,1	99,3
2014	4,8	98,9	3,5	98,8	20,5	96,9	2	97,9	2,7	97,2	0,1	99,0

		2011	2012	2013	2014
Volume annuel en entrée	m ³ /an	119 757	140 206	132 986	138 932
Volume annuel en sortie	m ³ /an	117 199	137 869	134 552	145 044
Boues produites	TMS	62,6	37,04	58,6	42,6
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	-	-	-	-
Refus de dégrillage	T	Non disponible	1,8	1,9	Non disponible
Graisses	T	-	15,6	7,2	Non disponible
Sables	T	Non disponible	6,1	7,4	Non disponible
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

3.3.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés dans le cadre de l'exploitation

☞ RÉSEAU

Commune	Adresse	opération	nb ml renouvelé / réhabilité
Travaux réalisés par le Maître d'œuvre			
MONTMAIN	-	1 intervention sur les branchements et le réseau	-

☞ STATION D'ÉPURATION

Opérations
Rénovation Pont racleur
Agitateur zone contact
Table d'égouttage

3.4 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE BOOS

3.4.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de Boos, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de Boos.

3.4.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Boos

<i>Linéaire du réseau</i>	37 km
dont réseau EU séparatif	24 km 65%
dont réseau EU unitaire	0 km 0%
dont réseau EP	13 km 35%
<i>Patrimoine</i>	
Postes de refoulement	14
Bassins de régulation des eaux pluviales	5
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	1 263	1 283	1 281	1 448
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. fiche* D201.0)	3 174	3 193	3 238	3 289

(1) L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

3.4.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Boos

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	30 (valeur commune Plateau Est)	30 (valeur commune Plateau Est)	30 (valeur commune Plateau Est)	40 (valeur commune Plateau Est)
Taux de desserte	P201.1	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	0 (valeur commune Plateau Est)	2,34 [¤]	0,00	0,00
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux (Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13)	P202.2	65/100 (valeur commune Plateau Est)	65/100 (valeur commune Plateau Est)	60/120 (valeur commune Plateau Est)	60/120 (valeur commune Plateau Est)
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	1,2 (valeur commune Plateau Est)	1,2 (valeur commune Plateau Est)	0	0
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,00 Taux moyen calculé sur 4 ans	0,01 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,01 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,01 Taux moyen calculé sur 5 ans

¤ En 2012, Calcul de l'indicateur pour le système de Boos uniquement (3 réclamations)

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

3.4.2 Système de traitement



3.4.2.1 – Descriptif du système de traitement de Boos

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1996	3 500	Boues activées	Fossé infiltration	14/06/06	Délégation service public à Véolia Eau

3.4.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Boos

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	54,1 TMS	48,24 TMS	41,6 TMS	68,7 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau) (Arrêté du 22/06/07)	P205.3	*Non Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	75 %	100 %	100 %	100 %

*En 2011 : Non-conformité en NTK et NGL

Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES	DBO ₅	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
2011	432	397	985	118	119	14
2012	302	312	745	47,8	48,1	4
2013	315,5	299,1	714,6	89	89,8	9,5
2014	501	442	1 041	120	121	12,9

Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO ₅		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	–	≤ 25	–	≤ 90	–	≤ 10	–	≤ 20	–	–	–
2011	9,1	98,0	7,0	98,4	40,4	96,3	22,0	78,7	22,7	78,4	5,3	65,8
2012	5,3	97,6	5,1	98,1	32,6	95,4	3,3	94	3,6	97,3	1,7	59,2
2013	5,4	98,3	5,5	98,1	32,8	95,3	3,5	96,1	4,1	95,4	3,8	58,9
2014	5,2	99,0	5,0	96,6	30,5	98,9	4,1	96,6	4,5	96,2	4,2	67,2

[†] Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

		2011	2012	2013	2014
Volume annuel en entrée	m ³ /an	116 048	121 876	122 143	124 758
Volume annuel en sortie	m ³ /an	77 500	124 034	124 309	108 357
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m ³ /an	0	0	0	0
Boues produites	TMS	54,1	48,24	41,6	68,7
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T	13,4	13,5	6,7	Non disponible
Sables	T	Non disponible	8,6	5,1	Non disponible
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

3.4.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés dans le cadre de l'exploitation

☞ RÉSEAU

commune	Adresse	opération	nb ml renouvelé / réhabilité
Travaux réalisés par le Maître d'œuvre			
BOOS	-	5 interventions sur tampons	-
BOOS	-	4 interventions / réparations sur les branchements et le réseau	-
BOOS	Rues de l'Eglise/du Colombier	Remplacement collecteur EU	45

☞ POSTES DE REFOULEMENT

COMMUNE	N°POSTE	OPÉRATION
Travaux réalisés par le Délégué		
BOOS	Coudrette	Renouvellement armoire électrique
BOOS	L'Avenir	Remplacement du pied d'assise

☞ STATION D'ÉPURATION

OPÉRATION
Rénovation désinfection UV Aquaray
Préparation Polymère
Portail Lagunage
Capots et garde-corps

3.5 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE LA NEUVILLE CHANT D'OISEL

3.5.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de LA NEUVILLE CHANT D'OISEL, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de LA NEUVILLE CHANT D'OISEL.

3.5.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de La Neuville Chant d'Oisel

<i>Linéaire du réseau</i>	22 km
dont réseau EU séparatif	18 km 82%
dont réseau EU unitaire	0 km 0%
dont réseau EP	4 km 18%
<i>Patrimoine</i>	
Postes de refoulement	3 + 6 Dip
Bassins de régulation des eaux pluviales	6
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	736	796	794	776
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. fiche* D201.0)	1 983	1 969	2 046	2 103

⁽¹⁾ L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

3.5.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de La Neuville Chant d'Oisel

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	30 (valeur commune Plateau Est)	30 (valeur commune Plateau Est)	30 (valeur commune Plateau Est)	40 (valeur commune Plateau Est)
Taux de desserte	P201.1	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	0 (valeur commune Plateau Est)	1,26 [¶]	0,00	0,00
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux (Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13)	P202.2	65/100 (valeur commune Plateau Est)	65/100 (valeur commune Plateau Est)	60/120 (valeur commune Plateau Est)	60/120 (valeur commune Plateau Est)
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	1,2 (valeur commune Plateau Est)	1,2 (valeur commune Plateau Est)	0,0 (valeur commune Plateau Est)	0,00
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,01 Taux moyen calculé sur 4 ans	0,01 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,003 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,0 Taux moyen calculé sur 5 ans

[¶] En 2012, Calcul de l'indicateur pour le système de la Neuville uniquement (1 réclamation)

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

3.5.2. Système de Traitement



3.5.2.1 – Descriptif du système de traitement de La Neuville Chant d'Oisel

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1996	2 500	Boues activées	Infiltration	25/10/01	Délégation service public à Véolia Eau

3.5.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de la Neuville Chant d'Oisel

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	42 TMS	37,84 TMS	18 TMS	25,7
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau) (Arrêté du 22/06/07)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	83%	100 %	100 %	100 %

Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES Mg/l	DBO ₅ Mg/l	DCO Mg/l	NTK Mg/l	NGL Mg/l	PT Mg/l
2011	532	435	1 076	114	114	14
2012	383	377	934	41,5	41,7	4,5
2013	376,3	404,1	947,4	123,4	124,5	14,1
2014	335,4	326,7	770,6	108,5	109,1	10,9

Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO ₅		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	–	≤ 25	–	≤ 90	–	≤ 10	–	≤ 20	–	–	–
2011	9,0	98,0	5,6	98,6	30,8	96,9	2,6	97,4	3,7	96,4	6,9	53,8
2012	7,1	98,2	6,0	98,4	33,3	96,4	1,5	96,3	2,3	97,9	2,0	56,1
2013	7,7	98,0	5,2	98,7	32,2	96,6	3,4	97,2	4,6	96,3	5,5	60,8
2014	4,7	99	4,7	97,2	28,9	98,6	3	97,2	3,6	96,7	4,3	60

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

		2011	2012	2013	2014
Volume annuel en entrée	m ³ /an	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Volume annuel en sortie	m ³ /an	73 298	78 618	72 797	82 116
Boues produites	TMS	42	37,84	18	25,7
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T	Non disponible	5,3	2,24	Non disponible
Sables	T	Non disponible	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

3.5.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés dans le cadre de l'exploitation

☞ RÉSEAU

commune	Adresse	opération	nb ml renouvelé / réhabilité
Travaux réalisés par le Maître d'œuvre			
LA NEUVILLE CHANT D'OISEL	-	1 intervention sur tampons	-
LA NEUVILLE CHANT D'OISEL	-	6 interventions / réparations sur les branchements et le réseau	-

☞ DIP (stations de pompage^(*))

COMMUNE	N°POSTE	OPÉRATION
Travaux réalisés par le Délégué		
LA NEUVILLE CHANT D'OISEL	DIP	Renouvellement pompe
LA NEUVILLE CHANT D'OISEL	DIP	Renouvellement pompe

(*) Système permettant la relève des effluents gravitaires directement depuis l'arrivée sans passer par une fosse de collecte.

☞ STATION D'ÉPURATION

OPÉRATION
Rénovation compacteur à vis
Rénovation pompe reprise boues épaisses
Rénovation désinfection UV
Rénovation prepazur tambour
Débitmètre
Rénovation agitateurs du stockage de boues

3.6 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE QUEVREVILLE LA POTERIE

3.6.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de QUEVREVILLE LA POTERIE, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de QUEVREVILLE LA POTERIE.

3.6.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Quévreville la Poterie

<i>Linéaire du réseau</i>	11 km
dont réseau EU séparatif	8 km 100 %
dont réseau EU unitaire	0 km 0%
dont réseau EP	3 km
<i>Patrimoine</i>	
Postes de refoulement	5
Bassins de régulation des eaux pluviales	2
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Pas de donnée

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'industriels autorisés sur EU	2	2	2	2
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	364	375	376	383
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. fiche* D201.0)	937	934	939	950

⁽¹⁾ L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

3.6.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Quévreville la Poterie

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	30 (valeur commune Plateau Est)	30 (valeur commune Plateau Est)	30 (valeur commune Plateau Est)	40 (valeur commune Plateau Est)
Taux de desserte	P201.1	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	0 (valeur commune Plateau Est)	2,67 ^R	5,32 (2 réclamations)	0,00
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux (Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13)	P202.2	65/100 (valeur commune Plateau Est)	65/100 (valeur commune Plateau Est)	60/120 (valeur commune Plateau Est)	60/120 (valeur commune Plateau Est)
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	1,2 (valeur commune Plateau Est)	1,2 (valeur commune Plateau Est)	0,0	0,0

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,02 Taux moyen calculé sur 4 ans	0,03 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,01 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,01 Taux moyen calculé sur 5 ans

⁺ En 2012, Calcul de l'indicateur pour le système Quévreville uniquement (1 réclamation)

3.6.2. Système de Traitement



3.6.2.1 – Descriptif du système de traitement de Quévreville la Poterie

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1993	1 200	Boues activées	Infiltration	Déclaration du 16/11/82	Délégation service public à Véolia Eau

3.6.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Quévreville la Poterie

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	9,7 TMS	6,48 TMS	10,6 TMS	13,4 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau) (Arrêté du 22/06/07)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	Sans objet	Sans objet	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES Mg/l	DBO ₅ Mg/l	DCO Mg/l	NTK Mg/l	NGL Mg/l	PT Mg/l
2011	304	401	889	120	120	17
2012	957	774	1 872	113,9	114,3	6,2
2013	726,8	537,1	1 293,7	141,8	142,1	19,6
2014	397	437	1 024	133,8	134,5	16

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO ₅		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	-	-	≤ 30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
2011	16,0	94,2	8,8	97,9	52,3	94,3	22,9	81,7	33,5	73,8	8,3	52,0
2012	4	99,6	5,2	99,3	31,6	98,3	5,1	95,5	6,3	93,8	2,3	83,1
2013	5,6	99,2	6,2	98,8	35,8	97,2	5,8	95,9	6,5	95,4	4,1	79,1
2014	7,1	98,1	5	98,8	32,7	96,8	4,8	96,3	5,2	98,3	6,6	60

		2011	2012	2013	2014
Volume annuel en entrée	m ³ /an	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Volume annuel en sortie	m ³ /an	28 014	28 182	28 926	26 371
Boues produites	TMS	9,7	6,48	10,6	13,4
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T	Non disponible	1,3	2,4	Non disponible
Graisses	T	Non disponible	3,9	2,0	Non disponible
Sables	T	Non disponible	2,1	Non disponible	Non disponible
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

3.6.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés dans le cadre de l'exploitation

☞ RÉSEAU

commune	Adresse	opération	nb ml renouvelé / réhabilité
Pas de travaux réalisés par le Maître d'œuvre			
QUÉVREVILLE LA POTERIE	-		-

☞ POSTES DE REFOULEMENT

COMMUNE	N°POSTE	OPÉRATION
Travaux réalisés par le Délégué		
QUÉVREVILLE LA POTERIE	L'Argillère	Renouvellement pompe
QUÉVREVILLE LA POTERIE	La Frenay	Renouvellement portail

☞ STATION D'ÉPURATION

OPÉRATION
Aucune

3-7 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT – PPTY – LE TRAIT

3.7.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de Le Trait, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de Le Trait.

3.7.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Le Trait

<i>Linéaire du réseau</i>						57 km
dont réseau EU séparatif						38 km
dont réseau EU unitaire						0 km
dont réseau EP						19km
<i>Patrimoine</i>						
Postes de refoulement						8
Bassin de régulation des eaux pluviales						0
Déversoir d'orage						1
Nombre d'industriels identifiés						1
		2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'industriels autorisés sur EU		1	1	1	1	1
Nombre d'industriels autorisés sur EP		0	0	0	0	0
Nombre d'abonnements		2414	2436	2378	2464	2477
Nombre d'habitants desservis		5500	5500	5500	5500	5500
Nombre d'habitants raccordés au réseau (estimation)		5464	5470	5476	5479	5498
Estimation de la population desservie		5428	5420	5383	5423	5442

3.7.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Le Trait

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	70	70	70	70	70
Taux de desserte	P201.1	99.30	99.50	99.56	99	99
Taux de débordement	P251.1	0	0	0	0	
Taux de réclamations		1,38/1000 (valeur globale DA)	1.3/1000	2.9/1000	3.6/1000	3.0/1000
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	50	50	50	50	50
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	7.89	5.12	9.90	7	7
Taux d'impayés N-1	P256.2		1,53	NC	NC	NC

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	70	70	70	70	70
Taux de desserte	P201.1	99.30	99.50	99.56	99.56	99
Taux de débordement	P251.1	0	0,00	0	0	
Taux de réclamations	P258.1	1,38/1000 (valeur globale DA)	1.3/1000	2.9/1000	3.6/1000	3.6/1000
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	50	50	50	50	50
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	7.89	5.12	9.90	7	7

*Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

*Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

3.7.2. Système de traitement



3.7.2.1 – Descriptif du système de traitement de Le Trait

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
2001	10800	Boues activées	La seine	21/08/99	Délégation service public à Eau de Normandie

3.7.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Le Trait

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014	Commentaires
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	107.6 TMS	90.22 TMS	90.91 TMS	104,06 TMS	98,14 TMS	
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100%	100 %	100 %	100 %	
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	100 %	Sans objet	100 %	100 %	100 %	

[†] Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Moyennes en entrée de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
2008	397		452		1089		112		112		12.4	
2009	468		445		1148		115		115		13.5	
2010	651		522		1240		113		114		13.4	
2011	667		429		1143		117		118		13.1	
2012	446		405		1054		97.5		98.1		11.8	
2013	1126		459		2326		124		124		15.5	
2014	284		297		671		112.58		112.50		12.9	

Moyennes en sortie de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤ 25	-	≤ 90	-	≤ 10	-	≤ 20	-	-	-
2008	7	98	3	99	45	96	4	95	5,1	96	9,4	48
2009	3.45	99	3	99	37.40	97	5	96	6.27	95	5.08	62
2010	13	99	3	99	53	97	5.1	96	6.5	95	8.11	62
2011	2	99	3	99	24	96,50	1,8	96	3,1	95	3,25	55
2012	4.33	99	3.16	99	35	97	5.09	95	6.23	93	4.89	55
2013	7.6	99	4.25	99	67.2	97	4.07	96	6.1	95	6.4	58
2014	2,25	99	1,74	99	21		54	96	58	96	65	58

		2010	2011	2012	2013	2014
Volume traité	m ³ /an	239981	236291	208 878	208299	228954
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m ³ /an	0	0	90.91 TMS	104.06 TMS	
Volume assaini (distribué)	m ³ /an	215588	201308	0	0	237200
Boues produites	TMS	107.6 TMS	95 TMS	0	0	98 TMS
Boues incinérées	TMS	0	0	6	5	
Cendres produites	TMS	0	0	28.6	76.7	
Refus de dégrillage	T humide	6	6	nc	nc	
Sables	T humide	16.9	19,3	208 878	208299	59,1
Matières de vidange	T	27	nc	90.91 TMS	104.06 TMS	nc

3.7.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

Le délégataire provisionne de l'argent chaque année pour le renouvellement du matériel nécessaire au fonctionnement du service. Cette somme est définie en début de contrat.

Le montant global de la provision est de 26 000 € HT (valeur 01/12/2004).

Les interventions réalisées en 2014 sont les suivants :

a) Entretien des équipements

- _ Maintenance et nettoyage de la sauterelle et du malaxeur
- _ Réalisation des analyses RSDE
- _ Contrôle de l'aération et de l'assainissement des locaux de travail
- _ Changement des FDS avec les nouveaux étiquetages
- _ Contrôle des détecteurs de gaz fixes
- _ Maintenance de la douche de sécurité
- _ Contrôle APAVE
- _ Audit interne 14001
- _ Revue de direction
- _ Intervention BADT Levage pour entretien et contrôle pont roulant
- _ Contrôle réglementaire des portes sectionnelles et de la ventilation
- _ Contrôle en charge des équipements de levage
- _ Visite du SATESE
- _ Contrôle du disconnecteur
- _ Vidange du dessableur déshuileur
- _ Changement du filtre du surpresseur n°1

b) Postes de relèvements

- _ Pompage par camion hydrocureur
- _ Prélèvement H2S sur les PR

c) entretien du réseau

- _ 3 campagnes de dératisation
- _ Curage : 4 608 ml
- _ Passage Caméra : 164 ml

d) Travaux de renouvellement

Par le Délégué

- _ Remplacement de la vis d'injection de chaux
- _ Remplacement du projecteur de l'aire à boues
- _ Changement de la pompe n°2 du PR des Flaquières
- _ Renouvellement du surpresseur n°2
- _ Travaux de mise en place d'une résine dans le canal de sortie
- _ Opération sur la bande de roulement du clarificateur
- _ Changement de la roue de la pompe n°2 du PR de Brazza
- _ Changement de la roue de la pompe n°1 du réseau sous vide
- _ Changement de la cuve de stockage du polymère
- _ Renouvellement du stator de la pompe polymère n°2

Par la collectivité

- Renouvellement du réseau rue du Mascaret, 200ml diam 200, 40 ml diam 315mm

3-8 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT – PPD - DUCLAIR

3.8.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de DUCLAIR sont acheminées et traitées sur 2 stations d'épuration :

- station d'épuration de DUCLAIR
- Station d'épuration Bord de Seine

3.8.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Duclair

<i>Linéaire du réseau</i>	21,8 km
dont réseau EU séparatif	5,8 km
dont réseau EU unitaire	12,5 km
dont réseau EP	3,5 km
<i>Patrimoine</i>	
Ouvrages de refoulement	8 Postes de refoulement
Bassins de régulation des eaux pluviales	0
Déversoirs d'Orage	6
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	1 457	1 459	1 479	1 525	1 550
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. fiche* D201.0)	3 040	3 044	3 054	3 063	3 067

⁽¹⁾ L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

3.8.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Duclair

Indicateurs	Réf. fiche ⁺	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014	commentaires
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	30/120	30/120	30/120	30/120	30/120	
Taux de desserte	P201.1	87.25 %	87.37%	88.56%	91.32%	85,64%	
Taux de réclamations	P258.1	0/1000	0/1000	0/1000	0/1000	0/1000	
Taux de débordement	P251.1	0/1000	0/1000	0/1000	0/1000	0/1000	
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	30/100	/100	30/100	15/120	15/120	Evolution du barème suite à arrêté du 2 décembre 2013
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	10.42	10.42	0	0	5,13	
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0	0	0	0	0	

3.8.2. Système de traitement

3.8.2.1 – Descriptif du système de traitement de Duclair

Station d'épuration	Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
Duclair	1991	4 000	Boues activées	Austreberthe	15/04/1991	Délégation service public à Véolia Eau
Bord de Seine	NC	200	Boues activées	Seine	NC	Délégation service public à Véolia Eau

* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

3.8.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Duclair

Indicateurs	Réf. fiche ⁺	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	13.2 TMS	43.9 TMS	38.9 TMS	40.8 TMS	51,9 TMS
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100%	100 %	100 %	100%	100%
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	100%	88%	100%	100%	100%

Moyenne en entrée de STEP

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
Autorisation Préfectorale						
2010	545	379	948	136	136	15
2011	461	348	902	78	79	12
2012	274	241	597	82	83	8
2013	436	238	682	79	79	11
2014	343	247	691	106	107	12

Moyenne en sortie de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30		≤ 30		≤ 90		40					
2010	8.9	98	4.3	99	34.5	96	6.8	94	8.1	92	3	78
2011	8.3	98	3.5	99	29.8	97	6.6	91	9.9	87	2.9	75
2012	3.1	98.85	1.7	99.3	24.2	95.85	4.8	94.01	6.3	92.13	2.2	73.19
2013	2.9	99.3	1.5	99.4	22.7	96.7	3.4	95.7	6.7	91.6	2.9	72.9
2014	3.7	98.9	2.8	98.9	18.8	97.3	2.8	97.4	3.9	96.3	3.7	69.0

		2010	2011	2012	2013	2014
Volume annuel en entrée	m ³ /an	153 473	145 078	124 497	133 372	129 893
Volume annuel en sortie	m ³ /an	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Boues produites ²	TMS	13.2 TMS	43.9 TMS	38.9 TMS	40.8 TMS	51,9 TMS
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	0	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T humide	0.5			2.5	0,8
Sables	T humide	23.1	20.0	15.1	21.8	49
Graisse évacuées vers une autre STEP	M3	50	27	44	44	54

3.8.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

☞ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
DUCLAIR	Diverses rues	15 remises en état de tampons

☞ STATION D'ÉPURATION

OUVRAGE	OPÉRATION
STEP Duclair	Renouvellement de la pompe Toutes Eaux
STEP Duclair	Renouvellement du Motoréducteur de la grille
STEP Duclair	Renouvellement de la métallerie au niveau de l'extraction recirculation
STEP Bord de Seine	Renouvellement du moteur de la Turbine
STEP Bord de Seine	Rénovation de la clôture

3-9 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT – PPD – SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE

3.9.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE ET DE QUEVILLON sont acheminées et traitées sur la station d'épuration de SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE.

3.9.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Saint Martin de Boscherville

<i>Linéaire du réseau</i> dont réseau EU séparatif dont réseau EU unitaire dont réseau EP	23,7 km 16,4 km 0 km 7,3 km
<i>Patrimoine</i> Ouvrages de refoulement	8 Postes de refoulement
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	719	724	729	732	732
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. fiche* D201.0)	2 128	2 115	2 107	2087	2086

⁽¹⁾ L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

3.9.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Saint Martin de Boscherville

Indicateurs	Réf. fiche ⁺	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014	commentaires
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	20/120	20/120	20/120	20/120	20/120	
Taux de desserte	P201.1	89.9%	90.5%	91.13%	91.5%	90.3%	
Taux de réclamations	P258.1	0/1000	0/1000	0/1000	0/1000	0/1000	
Taux de débordement	P251.1	0/1000	0/1000	0/1000	0/1000	0/1000	

* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Indicateurs	Réf. fiche ⁺	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014	commentaires
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	40/100	40/100	40/100	15/120	15/120	Evolution du barème suite à arrêté du 2 décembre 2013
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	0	0	0	0	0	
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0	0	0	0	0	

3.9.2. Système de traitement

3.9.2.1 – Descriptif du système de traitement de Saint Martin de Boscherville

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1980	2 000	Boues activées	Seine	09/06/1979	Délégation service public à Véolia Eau

3.9.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Saint Martin de Boscherville

Indicateurs	Réf. fiche ⁺	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	16.3 TMS	47 TMS	40.8 TMS	23.7 TMS	26.7 TMS
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100%	100 %	100 %	100%	100%
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	100%	88%	100%	100%	100%

Moyenne en entrée de STEP

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
Autorisation Préfectorale						
2010	205	126	358	37	37	5
2011	443	295	816	109	109	13
2012	380	337	824	109	109	14
2013	416	300	816	91	92	11
2014	614	371	1114	114	115	14

Moyenne en sortie de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30		≤ 30		≤ 90		40					
2010	9.1	98	4.3	99	36.7	96	7	94	11.1	90	4	77
2011	9.9	98	4.1	99	40.1	95	9.6	91	15.7	86	3.6	72
2012	7.7	97.98	3.9	98.85	39.6	95.22	8.8	91.91	11.4	89.62	4.4	67.97
2013	13.8	96.73	3.3	98.9	39.4	95.2	2.4	97.4	5.3	94.2	4.7	54.4
2014	9.9	98.4	4.5	98.8	35.6	96.8	4.0	96.5	7.9	93.1	4.0	71.4

		2010	2011	2012	2013	2014
Volume annuel en entrée	m ³ /an	Non disponible	88 910	74 854	69 358	73 808
Volume annuel en sortie	m ³ /an	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Boues produites³	TMS	16.3	47	40.8	23.7	26.7
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	0	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T humide	1.5	1.3	1.5	2	1.8
Sables	T humide	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Graisse évacuées vers une autre STEP	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

3.9.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

☞ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE	Diverses rues	remises en état de tampons
SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE	PR le Haut Cavé	Remplacement pompe

☞ STATION D'ÉPURATION

OUVRAGE	OPÉRATION
STEP	RENOVATION ARMOIRE ELECTRIQUE
STEP	RENOVATION DEGRAISSEUR
STEP	RENOVATION TABLE EGOUTTAGE
STEP	RENOVATION PONT RACLEUR
STEP	POMPE DOSEUSE

3-10 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT – PPD – SAINT PAËR – EPINAY SUR DUCLAIR

3.10.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de SAINT PAËR ET DE SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR sont acheminées et traitées sur la station d'épuration de SAINT PAËR.

Les eaux usées de la commune d'EPINAY SUR DUCLAIR sont acheminées et traitées sur la lagune d'EPINAY SUR DUCLAIR.

3.10.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Saint Paër

<i>Linéaire du réseau</i> dont réseau EU séparatif dont réseau EU unitaire	25,2 km 25,2 km 0 km
<i>Patrimoine</i> Ouvrages de refoulement	8 Postes de refoulement
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	726	734	745	746	758
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. fiche* D201.0)	NC	NC	NC	1557	1571

⁽¹⁾ L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

3.10.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Saint Paër

Indicateurs	Réf. fiche [†]	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014	commentaires
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	25/120	25/120	25/120	25/120	25/120	
Taux de desserte	P201.1	NC	NC	NC	47,9%	48,2%	

* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Indicateurs	Réf. fiche ⁺	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014	commentaires
Taux de réclamations	P258.1	NC	NC	NC	NC	NC	
Taux de débordement	P251.1	NC	NC	NC	0/1000	0/1000	
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	55/100	55/100	39/100	30/120	30/120	Evolution du barème suite à l'arrêté du 2 décembre 2013
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	0	0	0	0	0	
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0	0	0	0	0	

3.10.2. Système de traitement

3.10.2.1 – Descriptif du système de traitement de Saint Paër

Site	Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
STEP Saint Paër	1991	1000	Boues activées	Austreberthe	18/10/1990	Délégation service public à Eau de Normandie
Lagune d'Épinay	1994	400	Boues activées	Infiltration		

3.10.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Saint Paër

Indicateurs	Réf. fiche ⁺	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	18.9 TMS	28.08 TMS	15.2 TMS	18 TMS	10.5 TMS
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100%	100 %	100 %	100%	100%
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	100%	100%	100%	100%	100%

Moyenne en entrée de STEP de Saint Paër

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
Autorisation Préfectorale						
2010	420	376	967	128	NC	NC
2011	NC	NC	NC	NC	NC	NC
2012	359	267	590	106	NC	NC
2013	418	432	1032	139	NC	NC
2014	430	415	1000	145	NC	NC

Moyenne en sortie de STEP de Saint Paër

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30		≤ 30		≤ 90		40					
2010	11.2	97.5	4.46	99.8	54.2	94.5	8.26	93.75	NC	NC	NC	NC
2011	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
2012	12	96.6	6	98.7	50	91.5	30.8	71.9	NC	NC	NC	NC
2013	19	95.4	6	98.6	71	93.1	22	84.2	NC	NC	5.5	56.5
2014	11.5	97.3	7.5	98.2	55.1	94.5	40	72.4	NC	NC	5.5	56.5

		2010	2011	2012	2013
Volume annuel en entrée	m ³ /an	56 611	60 472	60 513	58 099
Volume annuel en sortie	m ³ /an	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Boues produites ⁴	TMS	18.9	28.08	15.2	10,5
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T humide	NC	NC	NC	NC
Sables	T humide	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Moyenne en sortie de lagune d'Epinais sur Duclair

	MES	DBO5	DCO
	Mg/l	Mg/l	Mg/l
Autorisation Préfectorale	120	40	120
2010	38	5	49.7
2011	25	4	52
2012	25	8	66
2013	27	6	105
2014	34	12	66.6

3.10.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

☞ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
SAINT PAËR	PR Dinanderie	Renouvellement pompe n°1
EPINAY SUR DUCLAIR	PR Le Bourg	Renouvellement pompe n°1

☞ STATION D'ÉPURATION

Sans objet

3-11 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT – PPD – HENOUVILLE – SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE

3.11.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE sont acheminées et traitées en dehors du territoire de la CREA sur la station d'épuration de Villers Ecalles gérée par le SIAHVA.

Les eaux usées de la commune d'HENOUVILLE sont acheminées et traitées sur la station d'épuration D'HENOUVILLE.

3.11.1.1 – Caractéristiques techniques des systèmes de collecte

Saint Pierre de Varengeville

<i>Linéaire du réseau</i>	19,8 km
dont réseau EU séparatif	16,8 km
dont réseau EU unitaire	0 km
dont réseau EP	3 km
<i>Patrimoine</i>	
Ouvrages de refoulement	7 Postes de refoulement
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2010	2011	2012	2013	2013
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	735	801	833	835	835
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. fiche* D201.0)	2 279	2 289	2 283	2266	2244

⁽¹⁾ L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

Hénouville

<i>Linéaire du réseau</i>	11,1 km
dont réseau EU séparatif	8,1 km
dont réseau EU unitaire	0 km
dont réseau EP	3 km
<i>Patrimoine</i>	
Ouvrages de refoulement	2 Postes de refoulement
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	368	370	371	371	371
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées ⁽¹⁾ (Réf. fiche* D201.0)	1 273	1 281	1 275	1267	1264

⁽¹⁾ L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

3.11.1.2 – Indicateurs de performance des systèmes de collecte

Indicateurs	Réf. fiche ⁺	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014	commentaires
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	20/120	20/120	20/120	20/120	20/120	
Taux de desserte Saint Pierre de Varengeville	P201.1	81.7%	89.0%	92.6%	92.8%	91.7%	
Taux de desserte Hénouville	P201.1	94.1%	94.6%	94.9%	94.9%	95.4%	
Taux de réclamations	P258.1	0/1000	0/1000	0/1000	0/1000	0/1000	
Taux de débordement	P251.1	0/1000	0/1000	0/1000	0/1000	0/1000	
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	50/100	50/100	50/100	25/120	25/120	Evolution du barème suite à l'arrêté du 2 décembre 2013
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	0	0	0	0	0	
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0	0	0	0	0	

3.11.2. Système de traitement

3.11.2.1 – Descriptif du système de traitement d'Hénouville

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1997	1 200	Boues activées	Seine	05/09/1996	Marché de prestation de service avec STGS

* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

3.11.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement d'Hérouville

Indicateurs	Réf. fiche ⁺	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	6 TMS	13.1 TMS	12.8 TMS	9 TMS	11 TMS
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100%	100 %	100 %	100%	100%
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	50%	50%	100%	100%	100%

Moyenne en entrée de STEP

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
Autorisation Préfectorale						
2010	309	268	756	115	116	12
2011	566	469	1378	165	165	18
2012	306	231	612	94	94	11
2013	560	254	937	137	137.4	16.05
2014	364	239	853	126	126	13

Moyenne en sortie de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30		≤ 30		≤ 90		10		20			
2010	9.7	96.9%	4.0	98.5%	36.8	95.1%	16.4	85.8%	17.4	85.0%	5.0	59.0%
2011	15.0	97.4%	5.2	98.9%	38.3	97.2%	7.9	95.2%	18.9	88.5%	7.6	58.2%
2012	6.5	97.9%	2.3	99.0%	26.5	95.7%	2.3	97.6%	23.4	75.2%	7.1	33.9%
2013	6.8	98.6%	6.15	97.6%	52.5	94.6%	2.2	98.4%	4.66	96.5%	6.29	56.2%
2014	11.5	97.0%	5.8	97.7%	51.0	94.4%	33.7	73.0%	38.3	68.8%	4.7	63.2%

		2010	2011	2012	2013	2014
Volume annuel en entrée	m ³ /an	44 931	52 104	44 103	42 393	43 170
Volume annuel en sortie	m ³ /an	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Boues produites⁵	TMS	6	13.1	12.8	9	11
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	0	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T humide	1.2	0.7	Sans objet	Sans objet	0.88
Sables	T humide	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

3.11.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

☞ RÉSEAU

Commune	SITE	unité	détail
St Pierre de Varengueville	Poste Chemin de Villers	Electricité commande	Renouvellement armoire électrique
St Pierre de Varengueville	PR Bourg Joly	Pompage	Renouvellement pompe 1
St Pierre de Varengueville	Poste Bourg Joly	Pompage	Renouvellement barre de guidage
Hénouville	Poste Accacias	Electricité commande	Renouvellement armoire électrique

☞ STATION D'ÉPURATION

Commune	SITE	unité	détail
Hénouville	Station d'épuration	Traitement des boues	Renouvellement agitateur

3-12 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT – PPD –BARDOUVILLE-ANNEVILLE-AMBOURVILLE

3.12.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de BARDOUVILLE sont acheminées et traitées sur une lagune aérée située dans son territoire à proximité de la seine.

Les eaux usées des communes d'Anneville-Ambourville et Berville en partie sont traitées à la Station d'épuration d'Anneville-Ambourville.

3.12.1.1 – Caractéristiques techniques des systèmes de collecte

Données cumulées

<i>Linéaire du réseau</i>	12,7 km				
dont réseau EU séparatif	10,86 km				
dont réseau refoulement	1.8 km				
dont réseau EP	NC				
<i>Patrimoine</i>					
Postes de refoulement					
Nombre d'industriels identifiés	Pas d'industriel identifié				
	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0	0
Nombre d'abonnements	545	546	546	547	580
Nombre d'habitants desservis					
Nombre d'habitants raccordés au réseau (estimation)	545	318	326	333	380

3.12.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	80	80	80	80	80
Taux de desserte	P201.1	NC	NC	NC	NC	NC

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

^{**} Le taux a été recalculé suite à une erreur d'application dans la formule

Taux de débordement	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations	P258.1	0/1000	0/1000	4.00/1000	3.00/1000	3.00/1000
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	40	40	40	40	40

3.12.2. Système de traitement

3.12.2.1 – Descriptif du système de traitement de Bardouville & Anneville--Ambourville



Année de construction /commune	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1987/Bardouville	5000	Lagune	Seine	oui	Prestation de service
1992/Anneville-Ambourville	1200	Boues activées	Seine	oui	Prestation de service

3.12.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Bardouville et Anneville Ambourville

Bardouville (Lagune Aérée)

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Quantité de boues issues de STEP	D203.0	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Moyenne en entrée de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
2010	312		304		636		110		109.7		10	
2011	188		384		814.6		125		125.3		12.15	
2012	2696		998		2696		179		180		22.44	
2013	222,2		355,0		757,9		121,9		122,2		11,4	
2014	1378 ,09		1267 ,86		2374,21		168,82		169 ,55		26 ,30	

Moyenne en sortie de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
2010	97	31	76	75	242	62	73	34	73.5	33	10	0
2011	162	14	92.2	76	391	52	71.3	43	72.7	42	9.6	21
2012	140	61.45	59	94.09	354		69	61.4	69.4	61.3	9.2	58.18
2013	120	46	60,7	82,9	241	68,2	65,7	46,1	66	46	8,7	23,7
2014	156	88,68	71	94,40	302	87,28	60	64,46	60,7	64,20	7,9	69,96

		2009	2010	2011	2012	2013
Volume traité	m ³ /an				15372	
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m ³ /an	-	-	-	-	-
Boues produites	TMS		2.4		2	
Boues incinérées	TMS	nc	nc	nc	nc	nc
Cendres produites	TMS	-	nc	nc	nc	nc
Refus de dégrillage	T humide	-	nc	nc	nc	nc
Sables	T humide	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Anneville-Ambourville

Objet	Réf. fiche ⁺	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de STEP	D203.0	12.7 TMS		5.3	
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100%	100%	100%	100%
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Moyenne en entrée de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
2010	430,0		300,0		920,0		175,0		136,7		16,2	
2011	510,0		600,0		1083,3		163,3		132,5		14,8	
2012	72.8		27.7		161.7		168		168		19.1	
2013	212,0		253,8		592,6		98,2		98,9		10,5	
2014	328,67		372,73		896,25		125,77		126,34		11,80	

Moyenne en sortie de STEP (concentrations annuelles)

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
2010	4,3	99	3	99	27,6	97	3,5	98	4,1	97	4,7	71
2011	10,2	98	6	99	32,5	97	4,9	97	5,3	96	3,7	75
2012	36.4	50	11.1	60	64.7	60	7.4	95.6	7.6	95.50	5.7	70.3
2013	5.3	97.5	6.6	97.4	40.3	93.2	5.5	94.4	8.7	91.2	5.7	45.9
2014	4.7	98.57	4.1	98.9	31.1	96.53	4.1	96.74	4.7	96.28	4.9	58.47

		2010	2011	2012	2013	2014
Volume traité	m ³ /an	52 697	54 412	56 505	53 423	45 625
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m ³ /an	-	-	-	-	-
Boues produites	TMS	12.7	15.4	5.3	7.2	
Boues incinérées	TMS	nc	nc	nc	nc	-
Cendres produites	TMS	nc	nc	nc	nc	-
Refus de dégrillage	T humide	nc	nc	nc	nc	-
Sables	T humide	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	5,7
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	23,5

3.12.3 Bilan des travaux de renouvellement réalisés

☞ RÉSEAU

Sans objet

☞ STATION D'ÉPURATION

Sans objet

⁺ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

4 - TRAVAUX



4.1 BILAN DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2014

4.1.1. Direction de l'Assainissement

Données générales

23 opérations de travaux ont été réalisées en 2014 :

Parmi l'ensemble des chantiers réalisés en 2014, on notera :

Lutte contre les inondations

Création d'ouvrages de régulation pour un volume total de 4 000 m³ :

- GRAND QUEVILLY – Boulevard Brossolette : construction, initiée en 2013, de 2 bassins enterrés de 1300 m³ et 2700 m³ et d'aménagements connexes sur les réseaux

Aménagement d'un poste de crue et mise en place d'un clapet de marée :

- GRAND QUEVILLY – Boulevard : aménagement d'un poste de crue existant et implantation d'un clapet sur le réseau pluvial.

Renforcements capacitaires des réseaux reprenant des eaux pluviales :

- SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY – Rues du Quercy, Vexin, Touraine : 65 ml DN500 et 283 ml DN700

Extension du réseau EP :

Plusieurs extensions du réseau pluvial ont été réalisées pour améliorer la collecte des ruissellements à BELBEUF – RD6015 aux Gravettes, DEVILLE LES ROUEN – Rue du Grand Aulnay, HOUPEVILLE – Rue Pican, SAINT-JACQUES SUR DARNETAL – reprise d'un débit de fuite rue des Canadiens, LA NEUVILLE CHANT D'OISEL – Sente Pouchet, SAINT-PIERRE-DE-MANNEVILLE – Rue Saint Pierre.

Lutte contre la pollution (SDA)

Plusieurs chantiers correspondant à des aménagements structurant préconisés dans le cadre du Schéma Directeur ont été réalisés : AMFREVILLE LA MIVOIE / BONSECOURS – renforcement capacitaire du réseau d'eaux usées sous la RD6015 et SAINT AUBIN EPINAY – SAINT LEGER DU BOURG DENIS - renforcement capacitaire du réseau d'eaux usées sous la route de Lyons.

Extension de réseau Eaux Usées

- SAINT-MARTIN-DU-VIVIER – Mont Perreux : 2 777 ml de DN200

- LA NEUVILLE CHANT D'OISEL – Sente aux Loups
- CANTELEU – Sente aux Biches

Réhabilitation des réseaux

Plus de 3,3 km de réseaux renouvelés, dont env. 1,9 km ont été réhabilités en techniques sans tranchée et env. 1,4 km ont été remplacées avec travaux en tranchée, sur les communes de : Amfreville-la-Mivoie, Bonsecours, Houpeville, Le Petit Quevilly, Montmain, Moulineaux, Oissel, Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray.

Montant total du programme prévisionnel de travaux 2014

12 160 000 € H.T. répartis comme suit :

- **7 358 000 € H.T. pour le service Travaux Neufs Réseaux – Bassins**
 - 1 946 000 H.T. de travaux d'extension de réseaux
 - 2 595 000€ H.T. d'ouvrages de régulation
 - 1 417 000 HT de renouvellements de réseaux
 - 1 400 000HT pour le redimensionnement et ou renforcement capacitaire des réseaux
- **4 802 000 € H.T. sont dédiés à des travaux sur les stations d'épuration** non gérés par le service travaux neufs.

Le programme annuel de travaux a été adopté par le Conseil Communautaire le 10 février 2014.

BILAN DES NOUVEAUX OUVRAGES :

✓ Canalisations :

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION	Canalisations posées	linéaire total
AMFREVILLE LA MIVOIE / BONSECOURS	RD6015	Redimensionnement du réseau d'eaux usées et remplacement de réseau pluvial	- 451 ml DN400 PRV - 800 ml DN300 PRV - 256 ml D315 PEHD (éclatement) - 170 ml DN200 fonte refoulement	1 677,00
BELBEUF	RD 6015	Pose d'un réseau pluvial	- DN200 fonte - DN300 fonte	53,40
CANTELEU	Sente aux Biches	Extension du réseau d'eaux usées	- 73.60 DN 200 - 13.50 DN 150	87,10
DEVILLE LES ROUEN	Rue du grand Aulnay	Création et renforcement du réseau pluvial	- 70 ml DN400 - 85 ml DN500 - 93 ml DN500	248,00
HOUPEVILLE	Rue Pican	Pose d'avaloir et extension pluviale	- DN315 polypropylène - DN400 polypropylène	43,00
FRANQUEVILLE SAINT PIERRE	Chemin des Hauts Bœufs	Passage d'eau pour limiter ravinement	-	
SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	Rues du Quercy, Vexin, Touraine	Redimensionnement du réseau unitaire et création d'ouvrage	- 65 ml DN500 - 283 ml DN700	348,00
SAINT JACQUES SUR DARNETAL	Rue des Canadiens	extension EP	DN300 35 ml	35,00

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION	Canalisations posées	linéaire total
SAINT LEGER DU BOURG DENIS / SAINT AUBIN EPINAY	Route de Lyons	Redimensionnement du réseau d'eaux usées	1158 DN250	1 158,00
SAINT-MARTIN DU VIVIER	Rue du Mont Perreux	Extension du réseau d'eaux usées	- 2777 ml DN 200 + 19 Bchts	2 777,00
GRAND QUEVILLY	Boulevard Brossolette	Création de 2 bassins en Génie Civil + ouvrages sur réseau pluvial	- 23.50 ml DN1200 béton - 13 ml DN800 PRV - 23,50 ml DN300 fonte - 62.30 ml DN250 fonte	134,80
GRAND QUEVILLY	Boulevard Brossolette	Création d'un poste de crue	-112 ml DN500 refoulement - 13.10 ml gravitaire	125,30
LA NEUVILLE CHANT D'OISEL	Sente aux Loups	Extension du réseau d'eaux usées	- 150 ml DN200 - 28 ml DN160	178,00
LA NEUVILLE CHANT D'OISEL	Sente Pouchet	Extension du réseau d'eaux pluviales	- 21 ml DN315 - 39 ml DN300 - 13 ml DN250 - 5.20 DN200	78,20
SAINT PIERRE DE MANNEVILLE	Rue Saint Pierre	Création d'un ouvrage pluvial	- 6 ml DN315 EP - 19.6 ml DN400 Ep Polypropylene	25,60

✓ **Ouvrages de régulation, bassins :**

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION	Type réseau en amont	Type de réseau en aval	Type d'ouvrage	Volume (m ³)
GRAND QUEVILLY	Bd Brossolette	Création de 2 bassins en Génie Civil + ouvrages sur réseau pluvial	Unitaire	Unitaire	2 bassins enterrés	4 000

✓ **Poste de refoulement :**

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION	Type réseau en amont	Type de réseau en aval	Débit pompe
GRAND QUEVILLY	Bd Brossolette	Création d'un poste de crue	EP	EP	300 l/s

BILAN DES RESEAUX RENOUVELES ou REMPLACES :

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION	Détail travaux	linéaire total réhabilité ou remplacé
AMFREVILLE LA MIVOIE / BONSECOURS	RD6015	Redimensionnement du réseau d'eaux usées et remplacement de réseau pluvial	- 180 ml DN200 chemisé - 149 ml DN250 chemisé - 242 ml DN300 fonte (EP)	571,00
BONSECOURS	Rue de Darnétal	Remplacement du réseau unitaire	remplacement DN300 (H2S)	308,50
HOUPEVILLE	Rue Curie	Remplacement du refoulement	Ø90 refoulement	252,00
LE PETIT-QUEVILLY	Rue Rouget de l'Isle	Remplacement de canalisation unitaire	DN500 140 ml	140,00
ROUEN	Parking de la Bourse	Remplacement du réseau d'eaux usées	- 42.9 ml DN400 PRV EP - 79 ml DN300 PRV EP - 127.23 ml DN200 fonte EU - 58.4 ml DN150 fonte EU	307,53
SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	Rue du Bic Auber	Remplacement de canalisation d'eaux usées, réparations liées à un effondrement	- 91ml DN 500 polypropylène - 37 ml DN500 béton	128,00

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION	Détail travaux	linéaire total réhabilité ou remplacé
SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	Rue du Bicauber / rue Coquelicot	Réhabilitation du réseau d'eaux usées	- 813 ml DN500 - 15 ml DN700	828,00
MOULINEAUX	Fossé Blondel	Reprise du fossé et aménagements hydrauliques + réparation EU	DN150 25 ml fonte	25,00
MONTMAIN	Rue du Calvaire	Réhabilitation du réseau d'eaux usées	chemisage DN200 (H2S) et réparation ponctuelle FONTE	784,00

AUTRES OPERATIONS:

4.1.2. Pôle de Proximité d'Elbeuf

COMMUNE	ADRESSE	TRAVAUX	MONTANT
Tourville la Rivière	rue Eugénie Cotton	renouvellement 1km100 de canalisation Ø 400 EU	1 103 695
Sotteville sous le Val	Allée des Cerisiers et Chemin des Devises	Déviation et extension du pluvial sur 96ml	93 020,48

4.1.3. Pôle de Proximité de Duclair


◆ Extension du réseau d'assainissement des eaux usées

COMMUNE	ADRESSE	TRAVAUX	MONTANT
BARDOUVILLE	Rue des Ecoles et chemin de la Ligne des Hêtres	Extension 680 ml de réseau diamètre 200 Création d'un poste de refoulement Création de 25 branchements	290 000.00 € HT
SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR	Le Hamel	Extension du réseau d'assainissement - Réception en cours	619 826.00 € HT
DUCLAIR	Rue Pavée et Place du Général de Gaulle	Suppression d'un rejet direct en Seine Mise en séparatif du réseau unitaire Réhabilitation du réseau existant	391 166.0 € HT

◆ Travaux sur ouvrages de traitement

COMMUNE	TRAVAUX	MONTANT
ANNEVILLE AMBOURVILLE	Création d'un silo à boue de 500m3 avec table d'égouttage Création d'un local technique et d'égouttage des boues - Amélioration de la filière eau (mise en place d'un agitateur dans le bassin d'aération, création d'un silo à graisse de 6m3...) <i>Mise en service des équipements en octobre 2012, période d'observation en cours.</i>	585 000.00 € HT

4.1.4. Pôle de Proximité du Trait-Yainville

Commune	Adresse	Opération	Coût
LE TRAIT	Impasse Parmentier	Extension d'une antenne	66 259.00
LE TRAIT	Rue du Mascaret	Dévoisement et renforcement de réseau	161 440.00
YAINVILLE	STEP	<p>Fourniture et pose d'une instrumentation de surveillance de Déversoir d'Orage en entrée</p> 	5 415.00
LE TRAIT	Rue Aristide BRIAND	<p>Fourniture et pose D'une instrumentation de surveillance de DO</p>	5 415.00

4.2 PREVISION DE TRAVAUX 2015

4.2.1. Direction de l'Assainissement

Pour l'année 2015, le programme de travaux adopté par le conseil Communautaire du 9 février 2015 :

ANNEXE

PROGRAMME D'ETUDES ET DE TRAVAUX REGIE ASSAINISSEMENT 2015

I - EXTENSION, REHABILITATION ET RENFORCEMENT DES RESEAUX EAUX USEES, PLUVIALES OU UNITAIRES

	Communes	Lieu	Travaux	Montant en € HT prévu
I-I	ROUEN	rue de Lille	rue de Lille redimensionnement unitaire 800mm sur 200m 13N	170 000,00
I-II	ROUEN	rue Descroizilles	nouveau réseau	350 000,00
I-III	ROUEN	Place St Hilaire	réhabilitation ouvrage	150 000,00
I-IV	PETIT QUEVILLY		Pose d'un nouveau réseau en doublement de l'Emissaire d'alimentation de la STEP Emeraude	1 800 000,00
I-V	ROUEN	rue Verte	réhabilitation d'ouvrages	20 000,00
I-VI	ROUEN	Bd Belges / rue du Contrat social	création ouvrage	110 000,00
I-VII	ROUEN	Marne / J. d'Arc	réglage ouvrage	25 000,00
I-VIII	ROUEN	bd Verdun / rue Capucins	modification ouvrage	50 000,00
I-IX	SAINT ÉTIENNE DU ROUVRAY	Avenue des Canadiens	Réhabilitation du réseau UN	70 000,00
I-X	PETIT QUEVILLY	Boulevard du 11 novembre	Réhabilitation du réseau UN	500 000,00
X	ROUEN	Boulevard de la Marne (entre la rue Abbé Cochet et la rue Alain Blanchard)	Remplacement du réseau UN DN 300	65 000,00
X-I	ROUEN	Boulevard de l'Yser au droit de la rue de la Cage	Remplacement du réseau UN	50 000,00
X-II	SAINT ÉTIENNE DU ROUVRAY	Rue Désiré Granet	Extension EP DN 400	500 000,00
X-III	ROUEN	Rue Verte	Réhabilitation du réseau UN	420 000,00
X-IV	SAINT-PAËR	RD 88 et Hameau du Paulu	Suppression de la STEP de Saint-Paër et raccordement des effluents réseau du Paulu avec extension du réseau et création d'un poste de refoulement (BP 2015)	412 000,00
X-V	EPINAY-SUR-DUCLAIR		Suppression de la lagune	452 000,00

5 144 000,00 €

II - REALISATION DES OUVRAGES DE REGULATION DES EAUX PLUVIALES OU UNITAIRE - BASSINS

	Communes	Lieu	Travaux	Montant en € HT prévu
II-I	ROUEN	Place du 39ème Régiment d'Infanterie	Création bassin	200 000,00
II-II	Métropole		création de surverses sur ouvrages de régulation	340 000,00
II-III	LE TRAIT	Rue Gallieni	Bassin de rétention d'eaux pluviales rue Gallieni	200 000,00
II-IV	CLEON		AP bassin stockage restitution CLEON	200 000,00

940 000,00 €

III - STEP

	Communes	Lieu	Travaux	Montant en € HT prévu
III-I	LA NEUVILLE CHANT D'OISEL		couverture du silo à boues de la STEP 12 I	30 000,00
III-II	QUEVREVILLE LA POTERIE		ouverture du silo à boues de la STEP	30 000,00
III-III	BARDOUVILLE		Réhabilitation du prétraitement de la lagune	9 000,00

III-IV	LE TRAIT		Travaux d'aménagement de la STEP suite à l'étude phosphore	100 000,00
III-V	PETIT QUEVILLY	rue de l'ancienne mare	extension STEP Emeraude	4 000 000,00
III-VI	PETIT QUEVILLY	rue de l'ancienne mare	Marché de Maîtrise d'œuvre pour extension Emeraude phase 1 AP19	302 000,00

4 471 000,00

IV - PRESTATIONS DIVERSES - MARCHES A BONS DE COMMANDE SANS MAXIMUM

	Communes	Lieu	Travaux	Montant en € HT prévu
IV-I	Métropole		Travaux de moyenne importance	1 570 000,00
IV-II	Métropole		Fournitures liées à la métrologie sur ouvrage et réseaux d'eau et d'assainissement de la CREA	173 300,00
IV-III	Métropole		Travaux de localisation des réseaux	324 500,00
IV-IV	Métropole		Fourniture petit matériel électrique	90 000,00
IV-V	Métropole		Prestation d'analyses réglementaires des eaux usées	47 000,00
IV-VI	Métropole		Fourniture de matériels et pièces de maintenance pour les STEP	93 900,00
IV-VII	Métropole		réhabilitation ANC	488 500,00

2 765 200,00 €

VI - ETUDES

	Communes	Lieu	Travaux	Montant en € HT prévu
VI-I			Zonage d'eaux usées?	40 000,00
VI-II			Communes plateau est Schéma directeur assainissement et pluvial?	100 000,00
VI-III			Etudes ANC	80 200,00
VI-IV	St Martin-de-Boscherville		Dossier loi sur l'eau STEP de SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE	5 000,00
VI-V	Hérouville Yainville		MAJ Schémas d'assainissement : HÉROUVILLE et YAINVILLE	10 000,00
VI-VI	Quevillon	Rues du Val Phénix et de la Rivière Bourdet	QUEVILLON Etude hydraulique Bassins Versants du Val Phénix et de la Rivière Bourdet	15 000,00
VI-VII	Duclair		Etude de schéma directeur	50 000,00
VI-VIII	Le Trait	STEP	Etude traitement phosphore	30 000,00

310 200,00 €

TOTAL GENERAL	13 630 400,00 €
----------------------	------------------------

4.2.2. Pôle de Proximité d'Elbeuf

COMMUNE	LIEU	TRAVAUX	MONTANT
Elbeuf	Rue Gallieni	Extension de réseau EP sur 200ml	200 000 €HT
Caudebec les Elbeuf	Les Cottages	Réhabilitation de 130ml réseau EU + 1 PR	110 000 €HT
Caudebec les Elbeuf	Rue Miard et Thibault	Réhabilitation de 100ml de réseau EU	50 000 €HT

4.2.3. Pôle de Proximité de Duclair

COMMUNE	LIEU	TRAVAUX	MONTANT
BARDOUVILLE	STEP	Réhabilitation du prétraitement	9 000 €HT
BERVILLE SUR SEINE	RUE DE LA HAUTE GRAVELLE	Extension de réseau	22 114 €HT

COMMUNE	Localisation	Opération	Estimation
SAINT-PAËR	RD86	RACCORDEMENT EFFLUENTS DE SAINT-PAËR SUR LA STEP DE VILLERS ECALLES	814 000 €H.T.
EPINAY-SUR-DUCLAIR	ROUTE DE DAMPONT	ETUDES POUR LA LAGUNE D'EPINAY	50 000 €H.T.
QUEVILLON	VAL PHENIX ET ROUTE DE LA RIVIERE BOURDET	ETUDE HYDRAULIQUE POUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES DE DEUX AXES DE RUISSELLEMENT	15 000 €H.T.
SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE	STEP	DOSSIER LOI SUR L'EAU	5 000 €H.T.
DUCLAIR	ENSEMBLE DE LA COMMUNE	ETUDE DIAGNOSTIQUE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT	50 000 €H.T.

4.2.4. Pôle de Proximité du Trait-Yainville

COMMUNE	LIEU	TRAVAUX	MONTANT
LE TRAIT	STEP	Aménagement pour le traitement du Phosphore & Réparation du GC	100 000 € H.T.
DUCLAIR	Rue Gallieni	Bassin de rétention des eaux pluviales	200 000 € H.T.

5 - INDICATEURS FINANCIERS

Référence des délibérations fixant les tarifs 2014 de l'assainissement et des autres prestations facturées aux abonnés de la CREA:

DATE DE LA DELIBERATION	N°	OBJET
Conseil du 16/12/13	C 130638	Eau et Assainissement tarifs 2014 : - Redevance d'assainissement collectif - Redevance d'investissement - Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif "domestiques" et "assimilés domestiques" - Redevance d'assainissement non collectif
Conseil du 16/12/13	C 130640	Step Emeraude et de Saint aubin Les Elbeuf - Tarifs applicables au 1er janvier 2014 : - Apports de boues pâteuses ou liquides - Apports de matières de vidange - Apports de sables de curage - Analyses - Vente de sables roulés issus de l'UTS - Apports de graisses
Conseil du 16/12/13	C 130639	Assainissement - Bordereau de prix d'intervention 2014
Conseil du 13/12/2001	4	Autorisation de rejets d'effluents non domestiques - Pénalités.

Présentation d'une facture d'assainissement (Indicateur [D204.0]) :

Cf. note liminaire.

MONTANT DES RECETTES EN € HT TOUS LES POLES INCLUS :

	€ HT
Contribution pluviale des communes	3 874 552,38
Participation des communes extérieures	215 369,74
Participation des industriels raccordés au réseau	1 194 123,02
Redevance Assainissement – usagers	21 846 636,45
Prime pour épuration et AQUEX	6 272 367,43
	33 403 049,02 €

DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE (INDICATEUR [P256.2])

Pour la DA :

	2011	2012	2013	2014
durée d'extinction de la dette en Année	2,51	1,80	1,71	1,43

TAUX D'IMPAYES N-1 (INDICATEUR [P257.0])

Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1.

Pour la DA :

	2011	2012	2013	2014
Taux d'impayés en %	3,16	1,69	Pas de donnée à ce jour	EN ATTENTE DONNEES

MONTANT DES ABANDONS DE CREANCE :

La CREA a signé une convention avec le Département de la Seine Maritime pour la gestion du Fonds de Solidarité Logement. Dans ce cadre, les montants versés pour 2014 s'élèvent à 40 000 euros. Ce Fonds est directement géré par le Département.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Montant financiers :

Pour la DA :

	2014
Montant des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	8 579 407,29 €
Montant des subventions accordées pour ces travaux	1 927 925,00 €

REALISE 2014 :

	2014
Montant des dépenses investissement	12 982 851.84 €
Montant des recettes investissement	778 704.33 €

MONTANT DE LA DETTE DU SERVICE

L'état de la dette au 31 décembre fait apparaître les valeurs suivantes :

Pour la DA :

	2014
En cours de la dette au 31 décembre	16 929 400
Montant remboursé durant l'exercice	1 923 879
❖ dont en capital	1 740 336
❖ dont en intérêts	183 543

AMORTISSEMENTS

La collectivité a réalisé des amortissements dont le montant s'élève à :

Pour la DA :

	2011	2012	2013	2014
Amortissements	9 189 137€	9 641 756,66€	9 763 681,22€	10 015 563.85

CHAPITRE 2

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 – ORGANISATION DU SPANC



1.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI A L'ECHELLE DE LA CREA

Le service est géré au niveau d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) :
Nom de l'EPCI : Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (la CREA)

1.2 STRUCTURES ET ORGANISATION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1.2.1. Direction de l'assainissement

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif a été créé le 1^{er} janvier 2005. Les missions de ce service sont réparties ainsi entre l'exploitation et les travaux neufs :

LE CONTROLE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIFS EXISTANTS

Le service regroupe 1 responsable et 2 agents.

Missions du service :

- Instructions des demandes de réhabilitation de dispositif ANC ;
- Contrôle des dispositifs ANC neufs ;
- Contrôle des dispositifs ANC existants sur le territoire ;
- Facturation des redevances d'ANC ;
- Compilation des données ;
- Rédaction des marchés de la maîtrise d'œuvre travaux et entretien ;
- Instruction, suivi et contrôle des demandes d'installations individuelles d'assainissement (installations neuves).

1.2.2. Pôle de Proximité d'Elbeuf

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif concerne les dix communes du Pôle de Val de Seine depuis le 1^{er} janvier 2010.

Le service assainissement du Pôle de Proximité d'Elbeuf intègre ainsi un service composé d'un Directeur Adjoint et d'un chargé de projet qui procède à :

- ✓ L'instruction des demandes de création ou de réhabilitation de dispositifs d'assainissement non collectifs,
 - ✓ Le contrôle de bonne exécution des installations neuves,
 - ✓ Le contrôle des installations existantes,
- La facturation des redevances d'assainissement non collectif.

1.2.3. Pôle de Proximité de Duclair

Le service assainissement non collectif est composé de la même équipe chargée des services de l'eau et de l'assainissement collectif, qui procède en régie ou dans le cadre du suivi de contrat d'affermage à :

- ✓ L'instruction des demandes de création ou de réhabilitation de dispositifs d'assainissement non collectifs,
- ✓ Le contrôle de bonne exécution des installations neuves,
- ✓ Le contrôle des installations existantes,
- ✓ La facturation des redevances d'assainissement non collectif.

1.2.4. Pôle de Proximité du Trait-Yainville

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif concerne les deux communes du Pôle de Proximité Le Trait Yainville depuis le 1er janvier 2010.

Le service assainissement non collectif est composé d'un chargé d'opération qui procède :

- ✓ L'instruction des demandes de création ou de réhabilitation de dispositifs d'assainissement non collectifs,
- ✓ Le contrôle de bonne exécution des installations neuves,
- ✓ Le contrôle des installations existantes,
- ✓ La facturation des redevances d'assainissement non collectif.

1-3 MODE DE GESTION DU SERVICE

Il est géré directement par la collectivité ou dans le cadre de DSP.

Les contrats de délégation de service public en cours figurent dans le tableau ci-dessous :

Type	Structure	Périmètre	Date d'expiration	Exploitant
Affermage	PPTY	Le TRAIT	1/07/2017	LYONNAISE DES EAUX
Affermage	PPD	EX SIAEPA DE SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE	30/06/2019	VEOLIA

2 – SPANC EN REGIE

2.1 INDICATEURS DE PERFORMANCE

2.1.1. Territoire de la CREA

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2013
Estimation du nombre d'habitants desservis	D301.0	11 357
Indice de mise en œuvre de l'ANC sur un total de 140 points	D302.0	80
Taux de conformité <i>(Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13)</i>	P301.3	88 %

2.1.2. Direction de l'Assainissement

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014
Estimation du nombre d'habitants desservis	D301.0	3 468	3 453	3 440	3 149
Indice de mise en œuvre de l'ANC sur un total de 140 points	D302.0	80	80	80	80
Taux de conformité <i>(Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13)</i>	P301.3	87 %	91 %	84 %	84 %

2.1.3. Pôle de Proximité d'Elbeuf

Objet	Réf. fiche [†]	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014	Commentaires
Estimation du nombre d'habitants desservis	D301	1 356	1 356	1 356	1 079	
Indice de mise en œuvre de l'ANC	D302	110/140	110/140	120/140	120/140	Zonage assainissement, règlement ANC, Diagnostic fonctionnement, Vérification conception et exécution, traitement matières de vidanges

[†] Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

[†] Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche ↗	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Valeur 2014	Commentaires
Taux de conformité	D301.3	39 %(*)	32 %	83%	80%	Début des contrôles en 2011. (indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13)

(*) Valeur modifiée car en 2011 avait été reporté par erreur le taux de non conformités.

2.1.4. Pôle de Proximité de Duclair

En 2013 le nombre d'installations d'assainissement non collectif recensées est de le 2508.

1130 diagnostics ont été réalisés sur les communes de Jumièges, Le Mesnil sous Jumièges, Duclair, Hénouville et Saint Pierre de Varengueville par les SPANC de Jumièges et Montville.

Sur les communes de Quevillon et Saint Martin de Boscherville, les contrôles des installations sont intégrés à la délégation de service public d'assainissement et doivent être réalisés dans le cadre de ce contrat.

Objet	Réf. fiche ↗	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Estimation du nombre d'habitants desservis	D301				6521
Indice de mise en œuvre de l'ANC	D302				80/140
Taux de conformité	D301.3				91.42%

2.1.5. Pôle de Proximité du Trait-Yainville

Etant donné le faible nombre d'abonnés concernés par ce service (moins de 2%) des abonnés, cette mission a été intégrée dans le contrat DSP pour la commune de Le Trait et pour la commune de Yainville, le premier contrôle a été réalisé en 2007 par la Lyonnaise des eaux pour les 25 foyers concernés et un nouveau contrôle a été fait de l'ensemble des installations sur ces deux communes en juillet 2013 .

2.2 INDICATEURS FINANCIERS

TARIFICATION ET RECETTES

Les tarifications relatives à l'Assainissement Non Collectif ont été adoptées par délibération en date du 16 décembre 2013, comme suit :

	Redevance HT				
	2011	2012	2013	2014	
- Conception	-	-	-	84,18 €	- au propriétaire - versement unique
- contrôle de l'exécution	157,58 €	161,04 €	161,04 €	84,18 €	- au propriétaire - versement unique
- Diagnostic de l'existant	42,02 €	42,86 €	43,72 €	44,81 €	- au propriétaire - versement unique

	78,78 €	80,36 €	81,97 €	84,02 €	- à l'occupant - versement unique
- contrôle de bon fonctionnement	78,78 €	80,36 €	81,97 €	84,02 €	- à l'utilisateur - versement unique

RECETTES D'EXPLOITATION DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT PUBLIC NON COLLECTIF

Pour l'ensemble des pôles :

	2014
- Montant des recettes	18 509 €
- Montant des dépenses	60 092 €

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Sans objet

CHAPITRE 3

DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

1 - PRESENTATION

Les missions confiées aux services assainissement de Rouen et Elbeuf ont pour but la satisfaction des usagers et par-delà la protection de l'environnement.

A la fin des années 90, une démarche de management environnemental a été initiée. Elle a abouti en 2000 à la certification ISO 14001 des activités de la Direction de l'Assainissement. D'une durée de trois ans, ce certificat a été reconduit à l'issue des audits de renouvellement réalisés en 2003, 2006 et 2009. En 2012, la Direction de l'Assainissement s'est vue renouvelé sa certification ISO 14001 pour 3 ans avec l'élargissement de son périmètre.

Une démarche de convergence des certifications de la Direction de l'Assainissement et du Pôle Val de seine a été engagée courant 2013 qui a abouti à la certification commune des services d'assainissement de Rouen et Elbeuf, en avril 2014.

La Politique Environnementale ainsi que le Programme de Management Environnemental (PME) qui traduisent l'engagement d'amélioration de la qualité de l'environnement se trouvent en annexe.

Cette exigence de management environnemental a aussi été demandée aux délégataires. C'est ainsi que Veolia Eau est certifiée ISO 14001 depuis 2000 pour l'exploitation de la station d'épuration Émeraude ainsi que du système d'assainissement de Grand Couronne. Une démarche simplifiée de type ISO 14001 est en place sur les communes du Plateau Est.

En complément, Véolia Eau est certifiée ISO 9001 version 2000.



GLOSSAIRE

AAD = Arrêté d'Autorisation de Déversement.

ANC = Assainissement Non Collectif.

DA = Direction de l'Assainissement de la CREA.

DBO₅ = Demande Biologique en Oxygène après 5 jours ⇔ c'est la mesure de la quantité d'oxygène qu'il faut aux bactéries pour éliminer la pollution organique biodégradable.

DCO = Demande Chimique en Oxygène ⇔ quantité d'oxygène consommée par les matières présentes dans l'eau. Cette mesure est une estimation des matières oxydables dans l'eau.

DSP = Délégation de Service Public

EH = équivalent-habitant (unité de mesure).

EP = Eaux Pluviales.

EPCI = Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

EU = Eaux Usées.

EUND = Eaux Usées Non Domestiques.

LA CREA = Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe.

MES = Matières En Suspension (Quantité de matières organiques et minérales en suspension).

NGL = Azote global ⇔ nitrates + nitrites + azote Kjeldhal.

NTK = Azote Kjeldhal ⇔ Somme de l'azote organique et ammoniacal appelé aussi NR (azote réduit).

PT = Phosphore Total ⇔ Représentation des différentes formes de phosphore contenues dans l'eau.

PPD = Pôle de Proximité de Duclair

PPE = Pôle de Proximité d'Elbeuf

PPTY = Pôle de Proximité du Trait-Yainville

PS = Prestation de Service

SAGE = Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

STEP = Station d'épuration.

TMI = Travaux de Moyenne Importance

TMS = Tonne de Matière Sèche.

Indicateurs de performance (selon Décret n°2007-675 du 2 mai 2007) – Système de collecte :

D201.0 (Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif) = définition : Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers. Une personne est dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité d'une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée

P258.1 (Taux de réclamations) = Cet indicateur reprend les réclamations écrites (=toute expression de mécontentement adressée à un organisme, concernant ses produits ou le processus même de traitement des réclamations, duquel une réponse ou une solution est explicitement ou implicitement attendue) de toute nature relatives au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles relatives au niveau de prix. Elles comprennent notamment les réclamations réglementaires, y compris celles liées au règlement de service.

Le nombre de réclamations est rapporté au nombre d'abonnés/1 000.

P201.1 (Taux de desserte) = définition du taux de desserte : Quotient du nombre d'abonnés desservis par le service d'assainissement collectif sur le nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de ce service d'assainissement collectif. On estime qu'un abonné est desservi par un réseau dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble.

P251.1 (Taux de débordement) = définition du taux : rapport du nombre de demandes d'indemnisation présentées par des tiers, usagers ou non, du service suite au débordement d'eaux usées au millier d'habitants desservis (tout débordement hormis ceux dont la responsabilité pleine et entière d'un tiers est établie, c'est-à-dire si contentieux en cours on comptabilise)

Définition débordement (circulaire 28/04/08) : l'eau n'est pas évacuée par le réseau soit par manque de capacité hydraulique (y compris pompage, notamment en période de crue), soit suite à une obturation partielle ou totale de canalisations de collecte ou de transport (les ouvrages d'engouffrement ne sont pas en cause).

P253.2 (Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte eaux usées) = définition taux moyen de renouvellement : Quotient du linéaire moyen du réseau de collecte eaux usées (unitaire et séparatif) hors branchements renouvelés sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de collecte hors branchements.

P256.2 (Durée d'extinction de la dette) = calcul durée extinction de la dette : Durée théorique pour rembourser la dette du service d'assainissement collectif si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service.

P202.2B Modifié par l'arrêté du 02/12/13 à partir de l'exercice 2013 (Indice de connaissance et gestion de patrimoniale des réseaux) = définition calcul de l'indice : Valeur comprise entre 0 et 120 (partie A : 15 points = plan des réseaux, partie B : 30 points = Inventaire des réseaux et partie C : 75 points = Informations complémentaires sur les éléments constitutifs du réseau et les interventions sur le réseau).

P252.2 (Nombre de points noirs /100km de réseau) = définition du taux : Le nombre de points noirs (=tout point structurellement sensible du réseau eaux usées nécessitant au moins 2 interventions/an (préventive ou curative), quelque soit sa nature (contre-pente, racine, déversement anormal en temps sec, odeur, mauvais écoulement, ...) et le type d'intervention requis (curage, lavage, mise en sécurité). Les interventions sur la partie publique des branchements ainsi que les interventions dans les parties privatives des usagers dues à un défaut situé sur le réseau public (et seulement dans ce cas là) sont à prendre en compte, pour 100km de réseau de collecte des eaux usées hors branchements.

P203.3 (Conformité de la collecte des effluents) = Conformité si respect des prescriptions en application des articles R-2224-6 à R2224-17 du CGCT.

P255.3 (Indice de connaissance des rejets au milieu naturel) = calcul indice : Indice de 0 à 120 attribué selon l'état de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux d'assainissement en relation avec l'application de l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées. Les éléments indiqués aux points B et C ne sont pris en compte que si la somme des points mentionnés au point A atteint 80.

Pour des valeurs de l'indice comprises entre 0 et 80, l'acquisition de points supplémentaires est faite si les étapes précédentes sont réalisées, la valeur de l'indice correspondant à une progression dans la qualité de la connaissance du fonctionnement des réseaux.

Indicateurs de performance (selon Décret n°2007-675 du 2 mai 2007) – Système de traitement :

P204.3 (Conformité des équipements d'épuration) = Conformité si respect des prescriptions en application des articles R-2224-6 à R2224-17 du CGCT.

P205.3 (Conformité des performances des ouvrages d'épuration) = Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions définies en application des articles L2224-8 et R2224-10 à R2224-16 du CGCT au regard de l'application de la directive ERUD**203.0** (Quantité de boues issues de la STEP) = Boues évacuées selon une filière conforme en vue de leur valorisation ou élimination. Les sous-produits, les boues de curage et les matières de vidange qui transitent par la station sans être traités par les files eau ou boue ne sont pas pris en compte.

P206.3 (Taux de boues évacuées) = définition du taux : Pourcentage de boues évacuées selon une filière conforme en vue de leur valorisation ou élimination. Les sous-produits, les boues de curage et les matières de vidange qui transitent par la station sans être traités par les files eau ou boue ne sont pas pris en compte.

P254.3 (Conformité STEP/acte individuel) = définition performance STEP : Nombre de bilans 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance conformes à la réglementation rapporté au nombre total de bilans.

Indicateurs de performance (selon Décret n°2007-675 du 2 mai 2007) – Assainissement non Collectif :

P301.3 Modifié par l'arrêté du 02/12/13 à partir de l'exercice 2013 (taux de conformité) = calcul du taux : Il s'agit du ratio correspondant à la somme du nombre d'installations neuves ou à réhabiliter contrôlées conformes à la réglementation et du nombre d'installations existantes qui ne présentent pas de danger pour la santé des personnes ou de risque avéré de pollution de l'environnement rapportée au nombre total d'installations contrôlées

D302.0 Modifié par l'arrêté du 02/12/13 à partir de l'exercice 2013 (Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif) = calcul de l'indice : La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 140, les éléments indiqués au niveau B n'étant pas pris en compte si la somme des éléments mentionnés en A n'atteint pas 100.

ANNEXES

ANNEXE 1 : BILAN DES INDICATEURS PAR CONTRAT DE DELEGATION

Bilan des indicateurs nationaux 2014

Réf tête	Titre de l'indicateur	Système de maintenance régie (2): - Comcaude - Grand Quilly - St Pierre de Menerville - Sauras - Saint-Aubin (ex-Eberfa)	contrat Grand Couronne (Hertz Source etrochoumex)	contrat SRAP de Boo II
Assainissement Collectif				
1 - Contrats Réseau Assainissement				
D.201.0	Estimateur du nombre d'habitants des zones par le réseau d'EU	444 942	10 036	12 091
D.202.0	Nombre d'AAD au réseau EU	81	3	2
D.203.0	Quantité de boîtes à nœuds des ouvrages d'épuration en tonne de matière sèche	8 161	154	184
	Nombre d'abonnements	166 364	4 814	4 633
2 - Indicateurs de performance				
P.201.1	Taux de desserte des réseaux	99,5%	99,0%	100%
P.202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (valeurs au 1/20)	87,5	70 ⁽¹⁾	60
P.203.3	Conformité de la collecte	Conforme	Conforme	Conforme
P.204.3	Conformité des équipements des STEP	Conforme	Conforme	Conforme
P.205.3	Conformité des performances des STEP	Conforme	Conforme	Conforme
P.206.3	Taux de boîtes à nœuds des STEP	100%	100%	100%
P.251.1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (valeur pour 1 000 habitants abonnés)	0,005	0	0
P.252.2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	22,6	4,3	0
P.253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux	0,12%	Sans objet	Sans objet
P.254.3	Conformité performance des STEP / acte individuel	99,6%	100%	100%
P.255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (valeurs au 1/20)	105,2	75	40
P.257.1	Taux d'im payés N-1	Donnée indisponible	Donnée indisponible	Sans objet
P.258.1	Taux de réclamations (nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	0,7	0,8	0,7
3 - Actions de solidarité pour coopération intercommunale				
P.207.0	Vernement fond de solidarité (€ net 10)	40 000	0	0

⁽¹⁾ Valeur pour le système d'assainissement Grand Couronne

⁽²⁾ Le système d'assainissement de Saint-Aubin (ex-Eberfa) est reporté au bilan des indicateurs nationaux 2014

SYNTHESE DES RESULTATS DES STATIONS D'EPURATION

	Émeraude	Saint Aubin les Elbeuf	Grand Quevilly	Grand Couronne	Sahurs	Saint Pierre de Manneville	Boos	Gouy	Montmain	La Neuville Chant d'Oisel	Quévreville la Poterie
Date de mise en service	01/01/97	01/07/01	01/01/96	01/01/96	01/03/97	31/12/95	01/01/02	01/01/02	31/12/04	31/12/97	31/12/92
Capacité en eH	550 000	110 000	58 000	20 000	1 200	800	3 500	5 000	4 500	2 500	1 200
Type traitement	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées	culture mixte	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées
Résultats 2014											
DCO	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l	≤ 125 mg/l	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l
Seuils arrêté préfectoral en sortie	ou ≥ 75 %	ou 88 %	ou ≥ 75 %	ou ≥ 75 %	ou ≥ 75 %			ou ≥ 75 %	ou ≥ 88 %		
Moyenne mg/l en sortie STEP	29,3	36,9	25	18,5	259,1	52,2	30,5	23,9	20,5	28,9	32,7
Moyenne % sortie de STEP	93%	94%	96%	97%	66%	91%	99%	99%	97%	99%	97%
Moyenne mg/l en entrée STEP	433	644	615	230	704	571	1 041	869	778	771	1 024
DBO ₅	≤ 25 mg/l	≤ 25 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 25 mg/l	≤ 25 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 25 mg/l	≤ 25 mg/l	≤ 25 mg/l	≤ 25 mg/l	≤ 30 mg/l
Seuils arrêté préfectoral en sortie	ou ≥ 80 %	ou 93 %	ou ≥ 80 %	ou ≥ 80 %	ou ≥ 70 %			ou ≥ 80 %	ou ≥ 94 %		
Moyenne mg/l en sortie STEP	5,4	3,64	4,4	3,1	100	5	5	3,7	3,5	4,7	5
Moyenne % sortie de STEP	97%	98%	98%	99%	71%	98%	97%	98%	99%	97%	99%
Moyenne mg/l en entrée STEP	176	239,25	275,8	590	320	263,5	442,3	377,5	335,8	326,7	437
MES	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 25 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l
Seuils arrêté préfectoral en sortie	ou ≥ 90 %	ou 94 %	ou ≥ 90 %	ou ≥ 90 %	ou ≥ 90 %			ou ≥ 90 %	ou ≥ 95 %		
Moyenne mg/l en sortie STEP	14,1	3,51	5,5	3,6	163	14,9	5,2	3,3	4,8	4,7	7,1
Moyenne % sortie de STEP	93%	99%	98%	99%	49%	95%	99%	99%	99%	99%	98%
Moyenne mg/l en entrée STEP	199,4	378,32	240,4	280	295	300,6	500,8	343,5	416	335,4	397
NTK	-	10 Nmg/l	-	-	≤ 15 mg/l	-	≤ 10 mg/l	≤ 10 mg/l	≤ 5 mg/l	≤ 10 mg/l	≤ 40 mg/l
Seuils arrêté préfectoral en sortie		ou 85 %			ou ≥ 80 %				ou ≥ 95 %		
Moyenne mg/l en sortie STEP	3,8	3,1	4,06	2	62,7	3,2	4,1	2,5	2	3	4,8
Moyenne % sortie de STEP	91%	95%	94%	97%	50%	97%	97%	98%	98%	97%	96%
Moyenne mg/l en entrée STEP	45,3	67,12	74,1	64	116,1	95,2	120,1	116,1	97,6	108,5	133,8
NGL	≤ 10 mg/l	≤ 10 mg/l	≤ 15 mg/l	≤ 15 mg/l	≤ 20 mg/l	≤ 20 mg/l	≤ 20 mg/l	≤ 20 mg/l	≤ 10 mg/l	≤ 20 mg/l	-
Seuils arrêté préfectoral en sortie	ou ≥ 70 %	ou 70 %	ou ≥ 70 %	ou ≥ 70 %	ou ≥ 75 %			ou ≥ 70 %			
Moyenne mg/l en sortie STEP	10,2	3,03	6,5	11,8	64	3,6	4,5	3,5	2,7	3,6	5,2
Moyenne % sortie de STEP	77%	95%	91%	82%	49%	96%	96%	97%	97%	97%	98%
Moyenne mg/l en entrée STEP	45,9	67,15	75,4	65	116	95,4	120,7	116,7	98,2	109,1	134,5
PT	< 1 mg/l	< 1 mg/l	< 2 mg/l	< 2 mg/l	-	-	-	-	< 1 mg/l	-	-
Seuils arrêté préfectoral en sortie	ou > 80 %	ou 80 %	ou > 80 %	ou > 80 %					ou > 96 %		
Moyenne mg/l en sortie STEP	0,5	0,23	1,21	1,3	10	3,8	4,2	6,8	0,1	4,3	6,6
Moyenne % sortie de STEP	90%	97%	84%	82%	26%	54%	67%	49%	99%	60%	60%
Moyenne mg/l en entrée STEP	5,5	7,75	7,8	7,3	12,2	8,2	12,9	13,4	10,1	10,9	16
Point de rejet	Milieu	Seine	Seine	Seine	Seine	Seine	Seine	infiltration	Seine	Aubette	infiltration
Conformité											
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (P254.3) (Bilans 24h)		99,7%	100%	97%	100%	Sans objet	Sans objet	100%	100%	100%	100%
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P204.3)		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P205.3) (Arrêté du 22/06/07)		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration au regard de l'arrêté préfectoral	En attente décision police de l'eau	oui	oui	oui	oui	non (1)	oui	oui	oui	oui	non (2) (Bactériologie Non conforme)

⁽¹⁾ Données SATESE 2013 : Cette station a la particularité d'être un pilote. Ce process a été testé uniquement sur la commune de Sahurs, ce qui présente un inconvénient majeur : les ratios et hypothèses de dimensionnement ne sont pas disponibles. Problématique de compacité des ouvrages et difficultés de réglage : la moindre modification de l'aération a un impact conséquent et presque immédiat sur la nitrification et la dénitrification. Cette station est difficile à régler et les nombreux essais n'ont pour l'instant pas apporté satisfaction : elle nécessite une présence presque quotidienne.

⁽²⁾ L'exploitant des stations a demandé un diagnostic sur le traitement UV au constructeur qui a proposé des solutions sans engagement sur le résultat. Des essais ont été réalisés depuis 3 ans, notamment par le remplacement des tubes UV avec préconisations d'entretien ayant conduit à des résultats aléatoires.

ANNEXE 2 : POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES ET PROGRAMMES DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

LA CREA



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

ASSAINISSEMENT DES EAUX

COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMERATION ROUEN-ELBEUF-AUSTREBERTHE



14 Décembre 2011

La CREA s'est engagée dans un projet en faveur du développement durable, dont un des enjeux est de prendre en compte la préservation de l'environnement dans l'ensemble de ses politiques, afin de devenir **la première éco-communauté de France**.

La traduction de cet enjeu s'appuie sur des démarches environnementales volontaristes, consolidées par la certification ISO 14001 de sa régie assainissement, en vue d'apporter à ses habitants un service public efficace et de grande qualité.

Dans l'objectif de répondre à ces ambitions, la CREA s'engage à :

- se conformer aux exigences réglementaires,
- réduire et maîtriser au maximum ses impacts sur l'environnement,
- répondre aux exigences fixées dans ses programmes d'amélioration,
- mettre en place des indicateurs pertinents pour suivre les performances des services et des installations,
- sensibiliser l'ensemble des agents ainsi que tous les acteurs du cycle de l'eau (Usagers, sous-traitants, ...), dans une optique de réduction des risques environnementaux et humains.

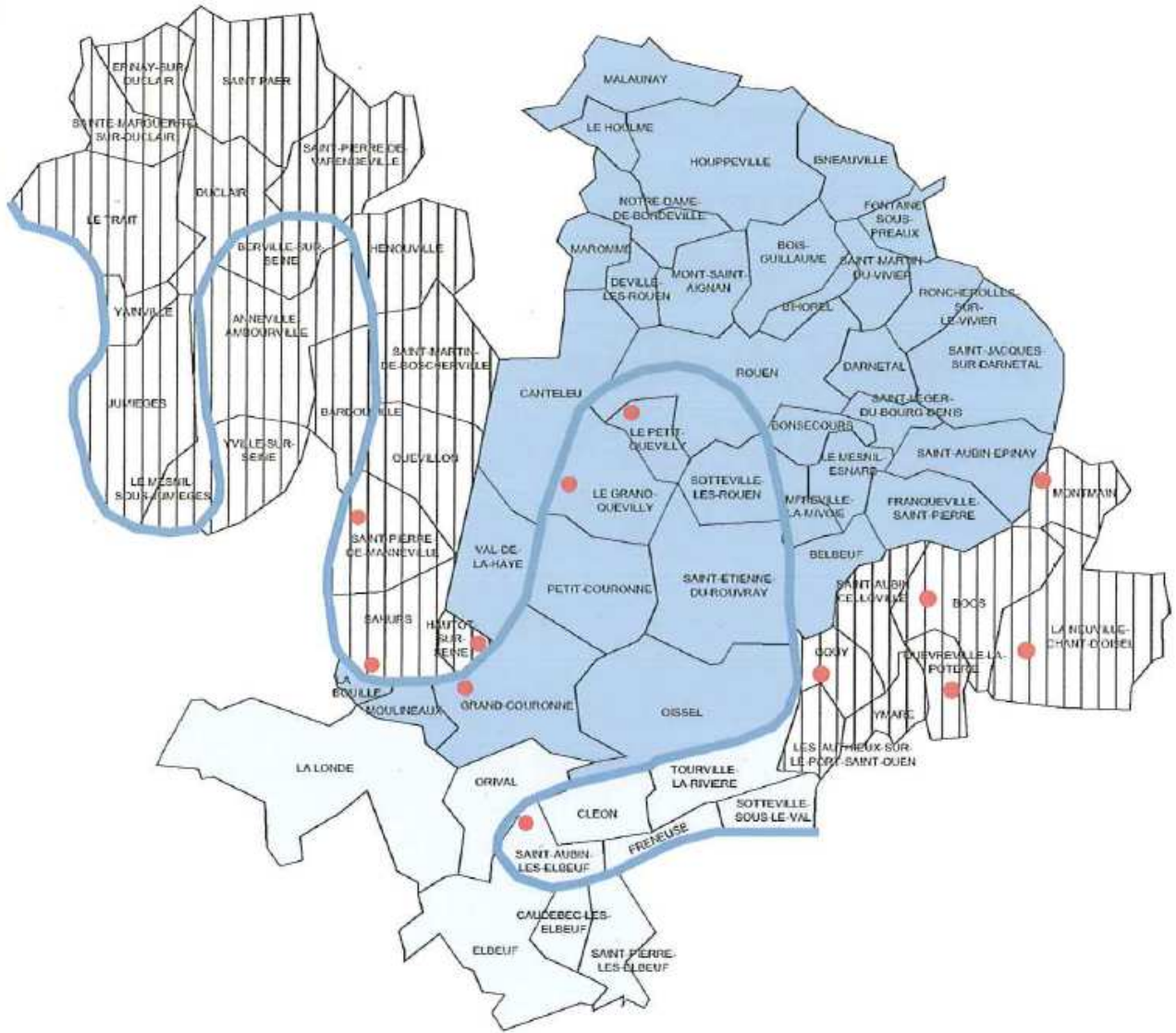
A travers cette politique, la CREA s'engage à se donner les moyens financiers, techniques et humains, de manière à améliorer les performances de ses Systèmes de Management Environnemental et en assurer leur pérennité.

Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président chargé de l'assainissement

Pierre LEAUTEY

Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA)

Pôle de l'Eau et de l'Assainissement - Direction de l'Assainissement
 Périmètre de certification ISO 14001
 (Bureau VERITAS Certification)



- LA CREA - Pôle de l'Eau et de l'Assainissement - Direction de l'Assainissement - Communes du périmètre de certification ISO 14001 (Bureau VERITAS Certification)
- LA CREA - Pôle de proximité d'Elbeuf - Assainissement - Communes du périmètre de certification ISO 14001
- Communes hors périmètre de certification ISO 14001
- Station d'épuration

DOMAINE		COLLECTIF	N° IMPACT	NOTE	ACTION	RESPONSABLE	DOCUMENT ASSOCIÉ	INDICATEUR	BUDGET PRÉVISIONNEL en €	CIBLES						
<p align="center">PROGRAMME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN RÉGIE Version n°14</p>																
<p align="center">Renseigné par : Responsable Environnement Validé par le Directeur de l'Assainissement : 06/12/12 Validé en Revue de Direction le : Approuvé par le Directeur du Pôles de l'Eau et de l'Assainissement le :</p>																
EAU	1- Lutter contre les effets des rejets non conformes d'eau usées non domestiques dans les réseaux (Pollution, dégr. action des ouvrages, ...)	1-30, 1-37, 1-38 et 2-2 (102, 118, 119 et 46)	48 (72 / 48 / 48)	60	06/2012 AQUDEX : 1-1 Autoriser les établissements rejetant des EUNO	Op'e	Tableau de suivi des anomalies	No autorisations signalées/ta total autorisations à déléguer	23000 courante	> 10 % EME : 14 autorisations à signer 00 : 11 autorisations à signer	> 10 % EME : 14 autorisations à signer 00 : 11 autorisations à signer	2013 2014				
					1-2 Réaliser des contrôles inopérés sur les rejets	Op'e		Tableau de suivi des anomalies	No de contrôles réalisés	85000 courante	EME : 10 00 : 1	EME : 7 00 : 7				
					1-3 Poursuivre les actions auprès des industriels pour améliorer le % de rejets conformes suite aux contrôles inopérés	Op'e		Tableau de suivi des anomalies	% de rejets conformes	-	70%	70%	70%			
					1-4 Optimiser la gestion des branchements existants (TV sur points stratégiques du réseau (branchement des PR, ...))	PP		Tableau de suivi des TV	Linéaire contrôlé par TV/Linéaire total > 8%	-	> 8 % EME : 40 lin à contrôler 00 : 10 lin à contrôler	> 8 % EME : 40 lin à contrôler 00 : 10 lin à contrôler	> 8 % EME : 40 lin à contrôler 00 : 10 lin à contrôler			
					1-5 Contrôler visuellement les réseaux	PP		-	Linéaire des conduites visibles visitées/linéaire total > 30 %	-	> 30 % EME : 40 lin à contrôler 00 : 40 lin à contrôler	> 30 % EME : 40 lin à contrôler 00 : 40 lin à contrôler	> 30 % EME : 40 lin à contrôler 00 : 40 lin à contrôler			
					2-1 Optimiser l'organisation des contrôles de branchements existants (planification, gestion des non-conformités, ...)	PP		-	-	-	Définir un programme pluriannuel de contrôles par commune (à type de cat., ...)	-	-	-	-	-
					2-2 Réaliser des contrôles des branchements existants	PP		06/2012 AQUDEX : 2-2 Réaliser des contrôles des branchements existants	No de branchements anciens séparatifs à contrôler/No total de branchements anciens séparatifs	20000 courante	> 8 % EME : 1000 à réaliser 00 : 40 à réaliser	> 8 % EME : 1000 à réaliser 00 : 40 à réaliser	> 8 % EME : 1000 à réaliser 00 : 40 à réaliser			
					2-3 Envisager des demandes de mise en conformité des branchements existants	PP		2-3 Envisager des demandes de mise en conformité des branchements existants	Non de courants de mise en conformité à envoyer sur l'année N/Non non-conformités défectueuses sur l'année N	4546 courante	100%	100%	100%			
					2-4 Mettre en conformité les branchements	PP		06/2012 AQUDEX : 2-4 Mettre en conformité les branchements	No de branchements mis en conformité total de branchements défectueux non-conformes et restant à traiter	-	> 10 % peu EME et CO	> 10 %	> 10 %			
					EAU	2- Limiter la pollution due aux mauvais branchements (pollution nappes, nappes, bassins)		1-4 et 1-2 (54 et 74)	60	60	2-5 Réaliser les contrôles des branchements neufs	V/0	Tableau de suivi des anomalies	Non de contrôles réalisés/Non de branchements neufs réalisés année N-1 en %	20000 courante	85%
2-6 Envisager des demandes de mise en conformité des branchements neufs	V/0	Non de courants de mise en conformité envoyés sur l'année N/Non de non-conformités défectueuses sur l'année N	4546 courante	100%			100%				100%					
2-7 Suivre la mise en conformité des branchements neufs	V/0	Non de contrôles réalisés suite à NC/Non de branchements NC	-	100%			100%				100%					
3-1 Faciliter la transmission des alarmes vers la Toptel : Remplacer tous les télétransmetteurs par du nouveau matériel (SOFREL)	CDM	Tableau de suivi des anomalies / pose / an	Non de dysfonctionnements / pose / an	-			40000				60000	-				
EAU	3- Limiter la pollution des réseaux ou de la Seine lors des dysfonctionnements des postes de traitement	2-17 (1)	72	72	3-2 Faciliter le fonctionnement des PR	CDM	Tableau de suivi des anomalies	1-Poursuivre le monitoring des postes de réjets non réglementés (logiciel) / 2-Relégner 2 PR	-	Relégner 2 PR critiques	A définir en Revue de Direction					
					3-3 Optimiser la position des données relatives aux volumes échantillés par les top-points des PR (SOFREL)	CDM	Tableau de suivi des anomalies	Action à réaliser	-	Analyser la fiabilité du dispositif et si nécessaire procéder au remplacement des autres PR	Equiper les PR du dispositif					
EAU	3-4 Optimiser le fonctionnement du PR 12 (Route de la Prairie à Rouet)															

DOMAINE	OBJETIF	N° IMPACT	Note	ACTION	RESPONSABLE	DOCUMENT ASSOCIE	INDICATEUR	BUDGET PREVISIONNEL en €	CIBLES			
									2012	2013	2014	
EAU	4. Limiter la pollution des rivières ou de la Seine lors de l'entretien des chambres à sable	1-52 [5]	48	4-1 Réaliser des by-pass ou des aménagements au niveau des ouvrages concernés	PP	-	Action à réaliser	-	Recenser les ouvrages restant à modifier	A définir en Revue de Direction		
	5. Limiter la pollution des captages d'eau potable	FAP 0002	-	5-1 Identifier les rejets potentiels d'EU, les exutoires potentiels, les puits ou les périmètres de protection rapprochés ou éloignés des captages d'eau potable 5-2 Etudier la faisabilité de la sécurisation des périmètres de protection identifiés 5-3 Sécuriser les périmètres de protection identifiés	PP	-	Action à réaliser	-	Poursuivre les investigations au 1 ^{er} trimestre 2012 Etudier la faisabilité	-		
SOL	6. Limiter la pollution des sols par l'utilisation de déchets/bains chimiques	2-28	48	6-1 Optimiser la méthodologie de désherbage	CDM	-	Action à réaliser	-	Etudier la faisabilité	Réalisation de travaux suite à l'étude		
	7. Prévenir les dégradations de voiries et d'ouvrages de concessionnaires (gac... / pollution du sol)	1-13	-	7-1 Réhabiliter ou renouveler les ouvrages en mauvais état	Directeur Adjoint Travaux Neufs	Programme de travaux (Vn)	Lié aux réseaux réhabilités ou renouvelés / Linéaire total réseaux (Km)	Action à réaliser	-	Définir pour chaque site la solution choisie (généralie ou travaux actifs dans désherbage des côtures ou prairies fauchées ou débroussaillées) avec plan d'actions 0,05% (11045/m/2.090/m)	Mettre en œuvre le plan d'actions	
VOISINAGE	8. Limiter les inondations des domaines public et privé	1-28 [1]	45	8-1 Analyser l'impact des remontées des eaux de la Seine en période de crue 8-2 Mise en sécurité des ouvrages de surverse	CDM	-	Action à réaliser	-	Recensement de tous les PR dont les top-plans sont sous influence de la Seine	Définir un plan d'actions	Mettre en œuvre le plan d'actions	
		4-16 [7 sur 62]	60	9-1 Instrumentation de l'ensemble des DO > 120 kg de DO ₂ (> 120 - Estimation / sondes hauteur - < 600 - Mesure / sonde hauteur + vitesse) (d'après classement SCE de 2008) 9-2 Rédaction et validation du manuel d'auto-surveillance du système de collecte de Grand Quevilly (Annexé du 22/09/07) 9-3 Réalisation de mesures de débit en continu au niveau des trou-plans des PR < 600 kg de DO ₂ (Arrêté du 22/09/07 - Art. 18)	CDM	Liste des DO classés SCE 2008	Nbre de DO instrumentés / Nbre total des DO à instrumenter (120 -> PR -> 600)	Action à réaliser	2 300 € (sont de hauteur de financement)	Diagnostic	Définition d'un programme de travaux	Réalisation de travaux
EXIGENCES LEGALES ET AUTRES EXIGENCES	9. Mise en conformité réglementaire	-	-	9-4 Réalisation des zonages d'assainissement collectif et non collectif (Code général des collectivités territoriales L2224-1) 9-5 Mise en place des exigences réglementaires concernant la sécurité et la sûreté des ouvrages hydrauliques autorisés ou déclarés (Code de l'environnement, Décret N°2007-1735 du 11 décembre 2007 / R214-119 à R214-121 + Arrêté du 29 février 2008) 9-6 Loi sur l'eau N°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques - Art. 54 (ANC) 9-7 Arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de vérification de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif 9-8 Règlement d'assainissement non collectif	LA	Tableau de suivi des zonages	Nbre de zonages réalisés / Nbre total de zonages à réaliser	Action à réaliser	5 500€/zonage	1445 (7 zonages en 2012)	1044 (9 zonages en 2013 non réalisés en 2012)	2644 (10 zonages en 2014)
					PLA	Version 1 du Manuel	Cliture au niveau du tableau de veille réglementaire	1 700 €	A finaliser	A finaliser	-	-
OBJECTIFS PARTICULIERS	10. Entretien des réseaux	-	-	Obiectif AQUEL 10-1 Réalisation de curage préventif	PP	Bilan des curages	Linéaire conduites curées / Linéaire total conduites > 10 %	-	> 10 % BME : 172 km à curer GIC : 14 km à curer	> 10 % BME : 172 km à curer GIC : 14 km à curer	> 10 % BME : 172 km à curer GIC : 14 km à curer	
					SC	-	Action à réaliser	-	Finaliser les Diagnostics ANC Procéder en compte les nouvelles exigences ANC (appoi...) Mettre à jour le règlement en prélevant en compte les nouvelles exigences ANC	-	-	-

Voir action définie au niveau de l'objectif 3.3

POUR INFORMATION : LISTE DES ASPECTS ET IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX, SIGNIFICATIFS SANS PRISE EN COMPTE DU DEGRÉ DE MATRISE (RÉSULTATS) : SURVEILLANCE MAIS PAS D'ACTION DANS LE PNE

DOMAINE	ACTIVITES	Sous activités	ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX (cause)	IMPACTS OU IMPACTS POTENTIELS (Conséquences)	N° IE
ressources naturelles	Exploitation des Réseaux	Transport des EUD et des EP	En cas de fortes pluies : affaiblissement de la collecte des eaux pluviales	Inondation des domaines public et privé	1-24
		Curage		Diminution de la ressource naturelle	1-43
		Curage		Diminution de la ressource naturelle	1-44
		Fondonnements des postes de renforcement		Diminution des ressources naturelles	2-7
		Entretien des PR		Diminution de la ressource naturelle	2-19
		Entretien des PR		Diminution de la ressource naturelle	2-30
circulation/transport	Construction /réhabilitation d'ouvrages d'assainissement ou de gestion des pluies	Réalisation ou réhabilitation d'ouvrages	Opération de terrassement - Circulation d'égrès de chantier - Remblaiement - Utilisation de produit de traitement des sols pour la construction de digues de bassin de rétention souvent Production de déchets dangereux et non dangereux - Stockage de matériaux	Gêne de la circulation des véhicules et des piétons	5-2
		Réalisation ou réhabilitation d'ouvrages	Détection de déchets : - Canalisation d'amiante - Débris - ...	Élimination de déchets dangereux	5-7
Eau	Exploitation des Stations d'épuration	Réception des effluents au niveau des STEP		Rejets d'eau traitée en Seine	STEP 1-1
		Auto-surveillance	Utilisation de réactifs au laboratoire ; Production de déchets de labo	Production de déchets dangereux	STEP 6-2
Déchets	Exploitation des Stations d'épuration	Fondonnements des ouvrages des STEP	Consommation électrique	Diminution des ressources naturelles	STEP 7-10
		Transport des sous-produits (boue)		Consommation de ressources naturelles (carburant)	STEP 9-1

ANNEXE 3 : RAPPORTS ANNUELS DES DELEGATAIRES :

LES COMPTES ANNUELS DE RESULTAT D'EXPLOITATION ET DE DELEGATION

Systeme du Plateau Est

(☞ *Systemes d'assainissement de Boos, Gouy, Montmain, la Neuville Chant d'Oisel et Quévreville la Poterie*)

LIBELLE	2013	2014	Ecart
PRODUITS	574 089	620 022	8,00 %
Exploitation du service	547 992	593 325	
Collectivités et autres organismes publics	-12		
Travaux attribués à titre exclusif	24 953	66 697	
Produits accessoires	1 196		
CHARGES	654 159	687 652	5,12 %
Personnel	229 138	238 555	
Energie électrique	83 847	93 616	
Produits de traitement	4 939	7 388	
Analyses	10 398	5 349	
Sous-traitance, matières et fournitures	132 894	143 134	
Impôts locaux et taxes	6 604	2 233	
Autres dépenses d'exploitation			
Télécommunication, poste et télégestion	11 991	16 260	
Engins et véhicules	38 436	41 518	
Informatique	16 049	15 891	
Assurances	3 716	2 600	
Locaux	12 314	12 394	
Autres	5 809	2 092	
Contribution des services centraux et recherche	31 722	39 346	
Collectivités et autres organismes publics	-12		
Charges relatives aux renouvellements			
Pour garantie de continuité du service	61 174	62 682	
Charges relatives aux investissements			
Programme contractuel (investissements)	4 881	4 660	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	259	-66	
RESULTAT AVANT IMPOT	-80 070	-67 630	15,54 %
RESULTAT	-80 070	-67 630	15,54 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: W1221

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE.

Référence: W1221

LIBELLÉ	2013	2014	Ecart
Recettes liées à la facturation du service	523 654	531 096	1,42 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	523 654	531 096	
dont variation de la part estimée sur consommations			
Traitements de volumes extérieurs	21 243	20 624	-2,92 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	21 243	20 624	
dont variation de la part estimée sur consommations			
Subvention d'exploitation des stations de dépollution	3 095	1 606	-48,13 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	3 095	1 606	
dont variation de la part estimée sur consommations			
Exploitation du service	547 992	553 325	0,97 %
Produits : part de la collectivité contractante	-12		NS
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	-12		
dont variation de la part estimée sur consommations			
Collectivités et autres organismes publics	-12		NS
Produits des travaux attribués à titre exclusif	24 953	66 697	NS
Produits accessoires	1 156		NS

Données en €

Système de Grand Couronne

LIBELLE	2013	2014	Ecart	
PRODUITS	712 920	737 681	3,47 %	
Exploitation du service	686 748	721 516		
Collectivités et autres organismes publics		211		
Travaux attribués à titre exclusif	8 153	15 954		
Produits accessoires	18 019			
CHARGES	867 032	813 073	-6,22 %	
Personnel	276 488	229 753		
Energie électrique	52 907	51 908		
Produits de traitement	15 596	16 035		
Analyses	6 977	6 078		
Sous-traitance, matières et fournitures	196 112	186 782		
Impôts locaux et taxes	37 305	7 035		
Autres dépenses d'exploitation				
		Télécommunication, poste et télégestion	13 267	35 764
		Engins et véhicules	31 271	27 755
		Informatique	13 028	48 382
		Assurances	4 183	3 105
		Locaux	11 189	15 362
		Autres	-587	6 065
Contribution des services centraux et recherche	22 503	41 159		
Collectivités et autres organismes publics		211		
Charges relatives aux renouvellements		Pour garantie de continuité du service	104 679	54 449
Charges relatives aux investissements		Programme contractuel (Investissements)	82 025	83 256
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	89	-26		
RESULTAT AVANT IMPOT	-154 112	-75 392	NS	
RESULTAT	-154 112	-75 392	NS	

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: F1171

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE.

Référence: F1171

LIBELLÉ	2013	2014	Ecart
Recettes liées à la facturation du service dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations) dont variation de la part estimée sur consommations	392 738 392 738	526 316 526 316	34,01 %
Autres recettes liées à l'exploitation du service dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations) dont variation de la part estimée sur consommations	102 012 102 012	103 560 103 560	1,52 %
Subvention d'exploitation des stations de dépollution dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations) dont variation de la part estimée sur consommations	191 998 191 998	91 641 91 641	NS
Exploitation du service	686 748	721 516	5,06 %
Produits : part de la collectivité contractante dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations) dont variation de la part estimée sur consommations		211 211	NS
Collectivités et autres organismes publics		211	NS
Produits des travaux attribués à titre exclusif	8 153	15 954	NS
Produits accessoires	18 019		NS

Données en €

LE TRAIT ASST

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2014

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en Euros	2013	2014	Ecart en %
PRODUITS	402 033	421 914	4,9%
Exploitation du service	253 181	290 251	
Collectivités et autres organismes publics	147 457	130 568	
Travaux attribués à titre exclusif	0	0	
Produits accessoires	1 415	1 096	
CHARGES	462 421	440 186	-4,8%
Personnel	124 881	126 874	
Energie électrique	37 316	32 727	
Achats de prestations assainissement	10 310	7 984	
Produits de traitement	13 575	12 286	
Analyses	0	0	
Sous-traitance, matières et fournitures	45 218	49 829	
Impôts locaux et taxes	5 304	2 084	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	25 475	26 877	
• télécommunication, postes et télégestion	4 875	5 181	
• engins et véhicules	5 438	4 177	
• informatique	5 051	7 156	
• assurance	1 038	1 297	
• loeux	3 288	2 748	
Frais de contrôle	0	0	
Ristournes et redevances contractuelles	0	0	
Contribution des services centraux et recherche	7 826	9 424	
Collectivités et autres organismes publics	147 457	130 568	
Charges relatives aux renouvellements			
• fonds contractuel	34 470	34 764	
Charges relatives aux investissements			
Charges relatives aux investissements du domaine privé	2 379	3 137	
Peries sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	8 138	3 500	
Rémunération du besoin en fonds de roulement	73	165	
Résultat avant impôt	-60 388	-18 273	69,7%
RESULTAT	-60 388	-18 273	69,7%

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

LE TRAIT ASST

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2014

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

Détail des produits

en Euros	2013	2014	Ecart en %
TOTAL	402 033	421 914	4,9%
Exploitation du service	253 161	290 251	14,7%
• Partie proportionnelle	253 161	290 251	
Collectivités et autres organismes publics	147 457	130 566	-11,5%
• Part Collectivité	92 333	74 684	
• Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	55 125	55 882	
Travaux attribués à titre exclusif	0	0	0,0%
•	0	0	
Produits accessoires	1 415	1 096	-22,5%
• Autres produits accessoires	1 415	1 096	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

ST PAER ASST

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2014

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en Euros	2013	2014	Ecart en %
PRODUITS	151 532	129 104	-14,8%
Exploitation du service	80 683	84 677	
Collectivités et autres organismes publics	69 109	40 558	
Travaux attribués à titre exclusif	1 638	3 701	
Produits accessoires	101	168	
CHARGES	163 480	124 155	-24,1%
Personnel	29 986	31 616	
Energie électrique	13 624	12 240	
Achats de prestations assainissement	1 085	2 084	
Produits de traitement	0	3	
Analyses	0	0	
Sous-traitance, matières et fournitures	36 054	22 348	
Impôts locaux et taxes	191	106	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	6 937	8 079	
• télécommunication, postes et télégestion	1 257	1 576	
• engins et véhicules	1 276	1 182	
• informatique	1 415	2 316	
• assurance	336	359	
• locaux	833	780	
Frais de contrôle	0	0	
Ristournes et redevances contractuelles	0	0	
Contribution des services centraux et recherche	2 534	2 864	
Collectivités et autres organismes publics	69 109	40 558	
Charges relatives aux renouvellements			
• pour garantie de continuité du service	2 146	2 339	
Charges relatives aux investissements			
• programme contractuel	902	920	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	770	867	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	141	84	
Rémunération du besoin en fonds de roulement	0	48	
Résultat avant impôt	-11 947	4 948	141,4%
Apurement des déficits antérieurs	0	4 948	
RESULTAT	-11 947	-0	100,0%

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

ST PAER ASST

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2014

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

Détail des produits

en Euros	2013	2014	Ecart en %
TOTAL	151 532	129 104	-14,8%
Exploitation du service	80 683	84 677	5,0%
• Partie proportionnelle	80 683	84 677	
Collectivités et autres organismes publics	69 109	40 558	-41,3%
• Part Collectivité	50 342	21 271	
• Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	18 767	19 286	
Travaux attribués à titre exclusif	1 638	3 701	125,9%
• Branchements	1 520	3 701	
• Autres travaux	118	0	
Produits accessoires	101	168	66,3%
• Autres produits accessoires	101	168	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

5.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

→ Le CARE

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et charges et l'avis des Commissaires aux Comptes sont présentés en annexe 3.2 du présent rapport « Annexes financières »

LIBELLE	2013	2014	Ecart
PRODUITS	197 485	184 640	-6,50 %
Exploitation du service	141 576	138 390	
Collectivités et autres organismes publics	39 464	37 423	
Travaux attribués à titre exclusif	16 437	8 579	
Produits accessoires	8	248	
CHARGES	238 629	229 878	-3,67 %
Personnel	78 474	75 473	
Energie électrique	14 174	14 520	
Produits de traitement		1 208	
Analyses	1 500	1 150	
Sous-traitance, matières et fournitures	30 124	25 581	
Impôts locaux et taxes	1 791	1 290	
Autres dépenses d'exploitation			
	<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	3 933	4 068
	<i>Engins et véhicules</i>	13 619	15 931
	<i>Informatique</i>	4 592	3 805
	<i>Assurances</i>	896	552
	<i>Locaux</i>	3 808	3 614
	<i>Autres</i>	2 297	1 214
Contribution des services centraux et recherche	8 718	9 418	
Collectivités et autres organismes publics	39 464	37 423	
Charges relatives aux renouvellements	<i>Pour garantie de continuité du service</i>	18 485	19 553
Charges relatives aux investissements	<i>Programme contractuel (Investissements)</i>	12 647	13 029
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	4 107	2 049	
RESULTAT AVANT IMPOT	-41 144	-45 238	-9,95 %
RESULTAT	-41 144	-45 238	-9,95 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: W1751

Données en €

→ *L'état détaillé des produits*

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE.

Référence: W1751

LIBELLE	2013	2014	Ecart
Recettes liées à la facturation du service	141 576	138 390	-2,25 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	155 251	131 824	
dont variation de la part estimée sur consommations	-13 675	6 566	
Exploitation du service	141 576	138 390	-2,25 %
Produits : part de la collectivité contractante	1 932	1 861	-3,68 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	2 125	1 780	
dont variation de la part estimée sur consommations	-194	81	
Redevance Modernisation réseau	37 532	35 563	-5,25 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	41 333	33 950	
dont variation de la part estimée sur consommations	-3 801	1 613	
Collectivités et autres organismes publics	39 464	37 423	-5,17 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	16 437	8 579	-47,81 %
Produits accessoires	8	248	NS

Données en €

5.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

→ Le CARE

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et charges et l'avis des Commissaires aux Comptes sont présentés en annexe 6.8 du présent rapport « Annexes financières »

LIBELLE	2013	2014	Ecart
PRODUITS	57 451	65 028	13,19 %
Exploitation du service	57 447	56 889	
Collectivités et autres organismes publics	4		
Travaux attribués à titre exclusif		8 139	
CHARGES	67 352	83 039	23,29 %
Personnel	25 980	35 272	
Energie électrique	12 383	10 884	
Produits de traitement	1 110	1 128	
Sous-traitance, matières et fournitures	8 536	14 901	
Impôts locaux et taxes	743	527	
Autres dépenses d'exploitation			
<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	1 368	1 718	
<i>Engins et véhicules</i>	4 384	5 968	
<i>Informatique</i>	1 831	1 538	
<i>Assurances</i>	424	252	
<i>Locaux</i>	1 405	1 199	
<i>Autres</i>	437	462	
Contribution des services centraux et recherche	3 618	3 807	
Collectivités et autres organismes publics	4		
Charges relatives aux renouvellements	5 099	5 394	
<i>Pour garantie de continuité du service</i>			
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	30	-11	
RESULTAT AVANT IMPOT	-9 901	-18 011	NS
RESULTAT	-9 901	-18 011	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: W1811

Données en €

→ *L'état détaillé des produits*

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE.

Référence: W1811

LIBELLE	2013	2014	Ecart
Recettes liées à la facturation du service dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations) dont variation de la part estimée sur consommations	57 447 57 447	56 889 56 889	-0,97 %
Exploitation du service	57 447	56 889	-0,97 %
Redevance Modernisation réseau dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations) dont variation de la part estimée sur consommations	4 4		NS
Collectivités et autres organismes publics	4		NS
Produits des travaux attribués à titre exclusif		8 139	NS

Données en €

Les principales évolutions des produits et des charges sont les suivantes :

2.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

→ Le CARE

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et charges et l'avis des Commissaires aux Comptes sont présentés en annexe du présent rapport « Annexes financières »

LIBELLE	2012	2013	Ecart
PRODUITS	69 304	134 963	NS
Exploitation du service	43 047	85 423	
Collectivités et autres organismes publics	26 046	45 568	
Travaux attribués à titre exclusif		4 070	
Produits accessoires	211	-98	
CHARGES	76 561	161 571	NS
Personnel	865	43 655	
Energie électrique	12 415	10 932	
Produits de traitement	3 852	1 110	
Analyses	1 684	1 350	
Sous-traitance, matières et fournitures	13 481	18 118	
Impôts locaux et taxes	4	993	
Autres dépenses d'exploitation			
		<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	2 111
		<i>Engins et véhicules</i>	8 698
		<i>Informatique</i>	2 464
		<i>Assurances</i>	481
		<i>Locaux</i>	2 043
		<i>Autres</i>	883
Contribution des services centraux et recherche	433	4 678	
Collectivités et autres organismes publics	26 046	45 568	
Charges relatives aux renouvellements			
		<i>Pour garantie de continuité du service</i>	6 125
		<i>Programme contractuel (Renouvellements)</i>	4 900
		<i>Fonds contractuel (Renouvellements)</i>	539
Charges relatives aux investissements			
		<i>Programme contractuel (Investissements)</i>	5 763
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	654	1 160	
RESULTAT AVANT IMPOT	-7 257	-26 608	NS
RESULTAT	-7 257	-26 608	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: W1831

→ L'état détaillé des produits

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE.

Référence: W1831

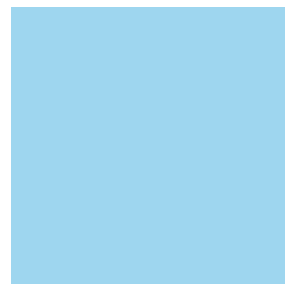
LIBELLE	2012	2013	Ecart
Recettes liées à la facturation du service	43 047	85 423	NS
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	65 812	77 601	
dont variation de la part estimée sur consommations	-22 765	7 821	
Exploitation du service	43 047	85 423	NS
Produits : part de la collectivité contractante	14 962	23 843	NS
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	28 517	24 517	
dont variation de la part estimée sur consommations	-13 555	-674	
Redevance Modernisation réseau	11 083	21 725	NS
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	17 504	19 943	
dont variation de la part estimée sur consommations	-6 421	1 782	
Collectivités et autres organismes publics	26 046	45 568	NS
Produits des travaux attribués à titre exclusif		4 070	NS
Produits accessoires	211	-98	NS

ANNEXE 4 : REGLEMENT D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le règlement d'assainissement collectif, adopté par délibération du Conseil Communautaire du 25 juin 2012 modifié le 15 décembre 2014, est disponible sur le site internet de la Métropole Rouen Normandie (= Communauté de l'Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe) (http://www.metropole-rouen-normandie.fr/files/publications/Reglements_assainissement/reglementass2014.pdf) ou sur simple demande.

ANNEXE 5 : REGLEMENT D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le règlement d'assainissement non collectif, adopté par délibération du Conseil de la Communauté de l'Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe du 20 décembre 2010, est disponible sur le site internet de la CREA (http://www.la-crea.fr/internetf/publications/Reglements/regl_anc2010.pdf) ou sur simple demande.



Métropole Rouen Normandie
14 bis avenue Pasteur CS 50 589
76006 Rouen Cedex
Tél. 02 35 52 68 10 - Fax 02 35 52 68 59

www.metropole-rouen-normandie.fr

allo  **communauté**
LE NUMÉRO VERT DE LA MÉTROPOLE • 7J/7 • 24H/24
0 800 021 021

